

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
SÉBASTIEN GAUTHIER

« DU DISCOURS SOCIAL À LA FORME POÉTIQUE:
PARCOURS DES IDÉOLOGIES
DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE D'ALBERT LOZEAU »

JUIN 2010

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : IDÉOLOGIES ET ESPACES : LE CANADA, LE QUÉBEC ET MONTRÉAL	11
Chapitre 1 : Une ouverture sur le monde	14
Chapitre 2 : L'Identité québécoise ou le repli sur soi	29
Chapitre 3 : Montréal : entre tradition et modernité	56
DEUXIÈME PARTIE : LE POÈTE NATIONALISTE	74
Chapitre 1 : La religion catholique	77
Chapitre 2 : La langue française	93
Chapitre 3 : L'histoire du pays	106
CONCLUSION	129
BIBLIOGRAPHIE	133

INTRODUCTION

Né dans le village Saint-Jean-Baptiste (futur quartier de Montréal) le 23 juin 1878, Albert Lozeau grandit dans une famille de la bourgeoisie montréalaise. Son père, Joseph Lozeau, est nommé « député protonotaire » en 1888 et devient « commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal » en novembre 1899. Sa mère, Adèle Gauthier, donne à Albert, aîné de la famille, neuf frères et sœurs. Ses parents occupent une position de choix dans la société canadienne-française et Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, est un ami intime de la famille. Albert jouit d'une bonne santé jusqu'à l'automne de 1891. Alors qu'il joue avec ses camarades dans la cour de l'académie St-Jean-Baptiste, il reçoit une balle de base-ball dans le dos et perd connaissance. Sa santé devient chancelante et le jeune garçon est absent des classes en 1891 et 1892. L'année suivante (1893-1894), son état s'améliore et il peut terminer la classe de lettres¹. Le 21

¹ Cette classe est aujourd'hui équivalente à la deuxième année du secondaire.

février 1896, il perd définitivement l'usage de ses jambes. Il est ensuite hospitalisé à l'Hôtel-Dieu et les médecins lui annoncent qu'il souffre d'une tuberculose de la moelle épinière (« le mal de Pott »).

Dans sa chambre, pièce qu'il ne quitte pratiquement jamais, Lozeau passe désormais son temps à lire et il se découvre un goût pour la littérature, en particulier pour la poésie. Il publie son premier texte, une histoire courte intitulée « La voix des âmes du purgatoire », en 1898, dans *le Monde Illustré*. Il délaisse rapidement la prose et publie des textes poétiques dans divers périodiques de l'époque dont *La Presse*, *La Patrie* et *Le Devoir*. Avec l'aide de son ami Charles Gill, Albert Lozeau fait paraître quelques poèmes dans *Les Soirées du Château de Ramzay* en 1900. Il est également membre de l'École littéraire de Montréal de 1904 à 1910, mais le jeune poète n'assiste qu'à une seule réunion et elle a lieu chez lui, dans sa chambre. Malgré sa réclusion, il faut voir que Lozeau n'est pas coupé de la vie littéraire de son temps. En effet, Albert Milette, Madeleine de *La Patrie*, Gaëtane de Montreuil et Charles Gill, entre autres, font partie de son réseau et ont de fréquents contacts avec lui. Le 22 mars 1924, alors qu'il vient tout juste de classer ses poèmes dans la perspective d'une édition de ses oeuvres complètes, Lozeau se sent indisposé et fait appeler son médecin. Il meurt le 24 mars 1924 à l'âge de 35 ans.

Son œuvre poétique, disséminée dans les périodiques de l'époque, a été rassemblée dans trois livres publiés du vivant de l'auteur. *L'Âme solitaire*, son premier recueil de poésie, est publié à Paris, chez Rudeval, au mois d'août 1907. Nous y

découvrons un poète de l'intimité. Sa poésie exploite les thèmes de la femme, des saisons, de la nature et des arts (la littérature et la musique). Le second recueil, *Le Miroir des jours*, publié par le Devoir de Montréal en 1912, reçoit un accueil favorable. Ce deuxième recueil reprend les mêmes ambiances et nous retrouvons la même subjectivité meurtrie, le même repli sur soi que dans son premier ouvrage. La Première Guerre mondiale va cependant tout changer. Lozeau est un francophile avoué et son militantisme s'exprimera dans un troisième recueil de poésie : *Lauriers et feuilles d'érables*, paru également au Devoir, en 1916. La réception est cette fois plus mitigée et Lozeau tente à la fois de justifier l'orientation de ses vers et d'amoindrir l'impact des critiques en ces mots : « Les *Lauriers et feuilles d'érables* constituent une œuvre de circonstance qui n'a plus de valeur, les circonstances passées² ». Il publie également ses *Billets du soir* (1911, 1912 et 1918). Ces trois volumes rassemblent des chroniques, présentées sous forme de petites proses, que publie Lozeau dans *Le Devoir* sous la rubrique du même nom à partir de 1910. Une édition définitive de son œuvre poétique paraît, travail qu'il n'a pas terminé, en 1925 (premier et deuxième volumes) et en 1926 (troisième volume) grâce à son ami, Omer Héroux.

Outre les comptes rendus ponctuels publiés lors de la parution de chacun des recueils, peu d'études ont été consacrées à l'œuvre poétique d'Albert Lozeau. Un texte bref de Gilles Marcotte, paru dans *Une littérature qui se fait* (1962), cerne le caractère intime et solitaire du poète. Cet essai, comme tous les essais critiques de ce recueil, présente l'œuvre davantage qu'il ne l'étudie. Marcotte résume la poésie lozéenne par le

² Cité par Madelon Rufiange, « Albert Lozeau intime », *Le Devoir*, 6 juin 1931, p. 1.

désir d'évasion du poète dans la poursuite d'un « amour essentiellement désincarné³ », dans un paysage, dans la nature et même dans la mort. Il termine par une dithyrambique conclusion : « Jamais encore au Canada français, la poésie n'avait parlé si clair et si vrai, n'avait fait entendre une plainte aussi grave⁴ ». Le livre de Marcotte condense parfaitement un demi-siècle d'études sur le poète du quartier St-Jean-Baptiste : Lozeau n'est vu que par le prisme de sa solitude.

Dans une perspective complètement différente, Jacques Lambert, dans un mémoire rédigé en 1994, avance que Lozeau n'est ni isolé de l'institution littéraire de son temps, ni isolé du monde⁵. À la suite d'une recherche génétique de *L'Âme solitaire*, il établit une relation entre la genèse de l'œuvre et le milieu socio-littéraire du poète. Il démontre que Lozeau n'est pas une âme esseulée et qu'il est partie prenante de la vie littéraire de son temps. Sa recherche, plus historique que littéraire, nous propose une perspective nouvelle et relativise l'image du poète solitaire.

Les travaux les plus achevés sur Lozeau sont venus de Michel Lemaire. Dans son étude sur « Le rythme dans la poésie d'Albert Lozeau [...] »⁶, il étudie les différentes stratégies qu'emprunte Lozeau (principalement le trimètre romantique) afin de varier et de brouiller le rythme de ses poèmes. Selon Lemaire, on ne retrouve jamais de vers complètement autonomes mais un flottement, un contraste face à la coupe traditionnelle

³ Gilles Marcotte, *Une Littérature qui se fait*, Montréal, HMH, 1968, p. 93.

⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁵ Jacques Lambert, « La séduction du temps intérieur: trajet d'Albert Lozeau jusqu'à *L'âme solitaire* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1994, 390 f.

⁶ Michel Lemaire, « Le rythme dans la poésie d'Albert Lozeau. Contribution à l'étude du vers régulier symboliste », *Voix et images*, n° 65, hiver 1997, p. 355-375.

de l'alexandrin français. Il conclut à un rythme plat volontairement déstructuré, épousant plus librement le sentiment du poète. Dans un second article, « Albert Lozeau et le symbolisme⁷ », Lemaire poursuit son analyse de la modernité de Lozeau. Il tente de discerner les relations entre le symbolisme français (représenté par Verlaine) et la modernité de l'auteur de *L'Âme solitaire*. Le chercheur aborde la construction lozéenne du symbole et de l'image. Il y retrouve le même type de flottement et de brouillage que dans son article sur le rythme. Les écarts contrôlés de Lozeau sont, pour Lemaire, « [...] une volonté de prosaïsme au sein de la poésie, pour dire la pauvreté, le dénuement d'une vie désenchantée⁸ ».

Les plus récentes études sur Lozeau tendent donc à démontrer que le poète, malgré la maladie qui le confine à une seule pièce, n'est pas un être isolé. Il est présent dans les grands débats de son époque. Déjà en 1925, dans le portrait qu'il traçait d'Albert Lozeau, Englebert Gallèze (membre de l'École Littéraire de Montréal) soulignait que Lozeau « [...] n'était pas le poète douloureux et plaintif que ses admirateurs généralement se complaisaient à imaginer⁹ ». Dans cette perspective, nous croyons que les grandes idéologies de l'époque ont trouvé écho chez le jeune auteur et qu'elles ont façonné son œuvre poétique. De plus, nous pensons que l'auteur du *Miroir des jours* a travaillé la texture littéraire d'une manière toute personnelle et que c'est dans cette densité même de

⁷ Michel Lemaire, « Albert Lozeau et le symbolisme », *La Vie culturelle à Montréal vers 1900*, Montréal, Les Éditions Fides et la Bibliothèque nationale du Québec, 2005, p. 207-222.

⁸ *Idem*.

⁹ Englebert Gallèze, « Albert Lozeau », *Les soirées de l'École Littéraire de Montréal*, Montréal, [s.édit.], 1925, p. 25.

ses textes poétiques que nous parviendrons à découvrir les traces du discours social de l'époque.

Trois objectifs sous-tendent notre recherche. Premièrement, nous désirons esquisser un portrait du discours social au Québec de 1896 à 1924. Les limites imposées à un mémoire de maîtrise ne nous permettront pas évidemment de faire une étude exhaustive de ce discours. Mais nous croyons qu'en parcourant les principaux jalons, nous serons à même de réaliser notre étude.

La poésie n'est pas entièrement refermée sur elle-même bien que certains pensent souvent à tort qu'elle se limite à une ouverture paradigmatique sans fin. Elle est issue du langage d'une époque et est régie par le discours ambiant propre à chaque période historique. Nous désirons donc, dans un second temps, démontrer que la poésie lozéenne est ancrée dans son époque et que l'on peut retrouver des fragments du discours social du moment dans la construction poétique adoptée par Lozeau, c'est-à-dire dans ses choix métriques, rhétoriques et sémantiques. Nous étudierons ainsi trois niveaux de mise en forme du texte poétique. Le premier niveau, la sémantique, répond à la question: de quoi parle-ton ? La rhétorique, le second niveau, répond quant à elle à la question : de quelle manière en parle-t-on ? La dernière approche, l'étude de la versification, correspond à l'organisation plus générale du discours et répond à la question: quelle forme utilise-t-on ?

Les critiques qualifient souvent Lozeau de versificateur maladroit. On lui reproche son manque de respect des règles classiques, mais également ses choix thématiques trop traditionnels (la femme, la nature, la religion). Nous désirons, en troisième lieu, démontrer que les éléments critiqués relèvent en fait d'un ensemble de brouillage reflétant la diversité des influences de l'œuvre poétique d'Albert Lozeau. En somme, nous désirons combler la brèche entre l'excellente étude génétique de Lambert et celle, axée sur la poésie, de Lemaire. Il ne s'agit donc pas uniquement de percevoir l'œuvre poétique d'Albert Lozeau selon une perspective sociologique, mais de partir du discours social de l'époque pour découvrir ses influences dans la matière poétique elle-même. Clairement énoncé, nous désirons montrer qu'il existe une relation entre le discours social et la forme poétique et que même l'œuvre poétique d'un poète comme Albert Lozeau, habituellement considéré comme un être isolé du monde, est construite, à travers ses réussites et ses maladroites, sous l'influence constante du discours social de son époque.

Le discours social est un discours globalisant. Marc Angenot le présente comme « tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les médias électroniques. Tout ce qui se narre et s'argumente si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours¹⁰ ». L'ambition d'Angenot est de prendre en totalité la production sociale du sens, ce qui implique de tenir compte autant de l'élément

¹⁰ Marc Angenot, « Pour une théorie du discours social : problématique d'une recherche en cours », *Littérature et société*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, p. 368-369.

sémantique que de la mise en forme de ce signifiant. Le contenu et la forme ne s'opposent pas mais se complètent : « Si tout énoncé, oral ou écrit, communique un message, la forme de l'énoncé est encore moyen ou réalisation partielle de ce message¹¹ ». C'est dans cette idée de relation directe entre le discours social et la forme poétique que notre étude désire s'inscrire.

Selon Angenot, tout message ou partie de message sous-entend un déjà-là (une langue, une histoire, une tradition, etc.), un ensemble d'éléments sur lequel s'appuie la transmission du message. Tous ces éléments sont marqués des idéologies du moment, de ce qui régit l'espace-temps d'une société (ce qui lui accorde son statut d'unicité, ce qui la détermine). L'objectif de cette approche théorique est de souligner la relation synchronique entre les diverses sphères productrices de discours. Pierre Popovic, dans *La contradiction du poème*, s'appuie sur la théorie du discours social afin de comparer la sphère poétique des années 1948 à 1953 au Québec et les autres sphères du discours. Il étudie la rhétorique dans les œuvres poétiques d'Anne Hébert, de Claude Gauvreau et de Gaston Miron pour ensuite une comparaison avec la rhétorique des autres sphères de production de discours. Si ses conclusions avancent un « rôle de liaison et de brouillage idéologique [...] et un rôle de relecture et de recomposition de l'hégémonie discursive¹² » pour le discours poétique de l'époque, elles invitent à la prudence et montrent bien les limites de sa méthode. C'est une voie similaire que nous désirons emprunter en dressant le portrait du discours social des années 1896 à 1924 au Québec. Puisque nous

¹¹ *Ibid.*, p. 372.

¹² Pierre Popovic, *La contradiction du poème: poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953* Cadiac, Les Éditions Balzac, coll. « L'Univers des discours », 1992, p. 436.

n'étudierons qu'un seul auteur, nous ne désirons pas nous perdre dans une approche globale. Ainsi, dans notre deuxième partie, notre étude de l'œuvre poétique de Lozeau portera sur les trois principaux éléments du nationalisme catholique : la religion catholique, la langue française et l'histoire nationale.

Différentes méthodes seront utilisées afin de découvrir l'influence de ces éléments dans l'œuvre poétique d'Albert Lozeau; ainsi nous emploierons tout à tour la versification, la rhétorique et la sémantique. La sémantique se définit comme « l'étude du sens des mots, des phrases et des énoncés¹³ » et elle nous permettra d'explorer ce que l'on qualifie habituellement de contenu, ce qui constitue le premier niveau de mise en forme du texte. La méthode choisie se nomme la recherche des champs lexico-sémantiques. Constitué de deux notions parentes, elle permet d'unifier à l'intérieur d'un même terme les notions de champ sémantique et de champ lexical. Ces notions de champ sémantique et de champ lexical sont très proches l'une de l'autre et, dans certains cas limites, il est difficile de discerner ce qui appartient à chacune respectivement. Afin d'éviter ce piège, nous accepterons la réflexion des auteurs de *Vocabulaire de l'analyse littéraire* qui affirment que « [...] le lexique et la sémantique sont aussi indissolublement liés que le signifié et le signifiant.¹⁴ » Nous ne voyons aucun problème d'ordre intellectuel à regrouper sous la désignation de champs lexico-sémantiques les notions de champs lexicaux et de champs sémantiques malgré que les processus de leurs ordonnancements corrélatifs ou associatifs demeurent différents.

¹³ Christian Touratier, *La sémantique*, Paris, Armand Colin/HER, 2000, p. 8.

¹⁴ Daniel Bergez, Violaine Géraud et Jean-Jacques Robrieux, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994, p. 44.

Nous examinerons également, à la manière de Popovic et de Lemaire, quelques figures de style : la métaphore, l'énumération, l'anaphore, etc. Ces notions, appartenant au domaine de la rhétorique, nous permettront d'analyser un second niveau de mise en forme, celui où le poète tente de produire du sens à partir de l'organisation textuelle.

Une étude de la versification constituera notre troisième approche de la mise en forme du texte et elle nous amènera à l'étude de la forme dans sa spécificité poétique. La versification, pour Jean Molino et Joëlle Gardes-Tamine, se définit comme « l'étude de toutes les structurations du vers¹⁵ ». Cette méthode nous permettra d'étudier le rythme et d'établir une relation entre le brouillage rythmique que Michel Lemaire a souligné dans son étude et les idéologies parcourant la société québécoise du début du siècle. Par cette approche de l'œuvre poétique lozéenne, nous espérons contribuer à la connaissance d'un auteur peu abordé par la critique d'aujourd'hui mais également mieux définir les relations entre le discours poétique et le discours social du début du vingtième siècle au Québec.

¹⁵ Jean Molino et Joëlle Gardes-Tamine, *Introduction à l'analyse de la poésie. 1-Vers et figures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 26.

PREMIÈRE PARTIE
IDÉOLOGIES ET ESPACES : LE CANADA, LE QUÉBEC ET
MONTREAL

« La réponse est le malheur de la question. »

L'Entretien infini (1969)
Maurice Blanchot

Albert Lozeau, dans un de ses billets publiés dans le journal *Le Devoir*, nous dit qu' « [i]l faut se laisser pénétrer par la confiance et la joie qui règnent autour de nous [...]. Il faut s'unir et participer, se répandre et s'échanger, se communiquer au lieu de s'isoler pour contempler sa misère exagérée, qui grandit encore pendant qu'on la mesure!¹⁶ » Il avait bien compris l'importance, mais également l'incidence que l'environnement physique et social a sur les individus. Isolé par la maladie, c'est par la parole et l'écriture qu'il a pris contact avec le monde qui l'entourait, un monde qui parfois lui semblait fort lointain. Dans ce même court texte, il met le lecteur en garde contre une vision individualiste du monde car « à concentrer son attention sur soi-même, on échappe à l'influence extérieure qui modifie nos idées et notre tempérament¹⁷ ».

¹⁶ Albert Lozeau, *Billets du soir*, troisième série, Montréal, *le Devoir*, 1918, p. 108.

¹⁷ *Ibid.*

Dans cette première partie, nous dégagerons les idéologies dominantes de la période qui a vu le poète Albert Lozeau produire une importante oeuvre littéraire et journalistique, brossant du même coup un portrait de l'arrière-plan socio-historique des années 1896 à 1920. Nous procéderons par déduction, partant du général vers le particulier. Notre questionnement débutera donc au niveau du pays, le Canada. Nous étudierons, dans le premier chapitre, l'avènement du libéralisme canadien, tout d'abord par le biais de son premier grand représentant : Wilfrid Laurier. Les actions de ce personnage historique sont parfois à l'origine et parfois la conséquence de plusieurs bouleversements sociaux que l'on observera. Cette période est également caractérisée par une ouverture au monde de la société canadienne, mais celle-ci s'effectue à un moment où de nombreuses guerres assombrissent le paysage de l'Occident. Le pays se verra donc à plusieurs reprises impliqué dans les conflits militaires de l'Europe et nous étudierons les enjeux de cette implication. Nous aborderons en dernier lieu les principales conséquences de cette ouverture au monde : l'urbanisation et l'avènement de la société de consommation.

Dans le second chapitre, nous réduirons notre champ d'étude et porterons notre regard sur la province de Québec. Ses relations avec ses voisins anglophones, autant canadiens qu'américains, sont au cœur de nombreux débats. Nous étudierons ainsi la naissance d'un nationalisme canadien-français et ses conséquences sur la vie sociale des Québécois au début du vingtième siècle. La figure de proue qui nous permettra de bien illustrer et comprendre ce mouvement sera celle d'Henri Bourassa, député aux parlements provinciaux et fédéraux à de nombreuses reprises. Par la suite, nous porterons notre attention sur deux aspects essentiels dans la définition du nationalisme de Bourassa : la religion catholique et la langue française.

Enfin, dans un troisième chapitre, nous restreindrons notre champ d'étude à la ville de Montréal et aux relations qu'elle entretient avec le reste de la province. Albert Lozeau est un urbain. La métropole du Canada et le Mont-Royal sont au centre de ses écrits et leur influence sur l'œuvre lozéenne est sans équivoque. Plutôt que de concentrer notre attention sur un seul individu, notre étude portera sur un regroupement de jeunes écrivains : l'École Littéraire de Montréal, groupe dont Lozeau sera brièvement membre.

CHAPITRE I UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Dominion du Canada est officiellement créé en 1867, mais son identité continue de se façonner au cours des années qui suivent son émancipation de l'empire britannique. La nation canadienne doit, dans un premier temps, se définir par rapport aux autres constituantes politiques de la planète et c'est bien souvent par le biais de cette comparaison que l'on découvre un grand nombre des caractéristiques qui établiront, à terme, un certain portrait des Canadiens des années 1896 à 1920. Ces éléments clés de l'identité canadienne provoqueront de nombreux débats au cours de la période. Ainsi les nombreux conflits armés, la langue, l'éducation, l'économie et l'industrialisation seront les points centraux de notre étude dans ce premier chapitre.

1.1 Wilfrid Laurier : l'homme des compromis.

Le 10 novembre 1871, un jeune député prononce son premier discours à l'Assemblée législative de Québec :

« C'est un fait humiliant à avouer qu'après trois siècles d'existence ce pays ne peut pas encore se suffire à lui-

même, et que, quand la nature lui a prodigué tous les dons pour en faire un pays industriel, il soit encore obligé de s'approvisionner en pays étranger.

Avant 1837, il y a bien des années, le grand patriote que nous venons de perdre, l'hon. L.-J. Papineau, cherchant un remède à nos maux d'alors, résumait sa politique à ce sujet dans ce simple précepte : Il ne faut rien acheter de la métropole. Je suis d'opinion que cette politique s'impose à nous aujourd'hui avec autant de force qu'à l'époque même où elle était formulée.

C'est pour nous, nous surtout Canadiens d'origine française, un devoir de créer une industrie nationale¹⁸. »

L'orateur est un membre du parti libéral qui attire l'attention par son éloquence et ses convictions : Wilfrid Laurier. Et si, en 1867, l'Acte de l'Amérique du nord britannique instaure officiellement la création du Canada, c'est la politique pragmatique de cet orateur, devenu en 1896 septième premier ministre canadien, qui fait entrer littéralement ce même pays dans le vingtième siècle.

Né à Saint-Lin le 20 novembre 1841, le jeune Wilfrid est rapidement encouragé par son père, Carolus Laurier, à effectuer des études. Après un baccalauréat ès arts au Collège de l'Assomption qu'il termine au printemps 1861, il se rend à l'Université McGill de Montréal en septembre de la même année afin de poursuivre des études en droit. Il côtoie des membres de l'Institut Canadien et, à l'instar de ces derniers, il milite contre la Confédération.

Rappelons que, depuis la révolte des Patriotes en 1837 et 1838, deux principales idéologies s'opposent. Les conservateurs radicaux, appelés ultramontains, se battent principalement contre le gallicanisme sous toutes ses formes. Cette doctrine, originaire

¹⁸ Wilfrid Laurier, *Discours à l'étranger et au Canada*, Montréal, Beauchemin, 1909, p. 459.

de France, prône la limitation du pouvoir temporel du Pape sur le pouvoir des états et des églises. Les ultramontains, très près du pouvoir religieux, se sont associés avec les Britanniques afin de protéger le statu quo¹⁹ caractérisant la société canadienne depuis la Conquête. À l'opposé, nous retrouvons les libéraux de tendance républicaine, les Rouges. Férés de laïcisation, ils désirent la formation d'un gouvernement responsable, un système d'éducation laïc, la liberté de culte, etc.

Le pouvoir est, depuis les débuts de la colonie, entre les mains des conservateurs et la Confédération n'y change rien. Wilfrid Laurier, en 1871, se présente aux élections législatives de la nouvelle province de Québec pour le parti libéral et est élu dans le comté de Drummond-Arthabaska. Il comprend rapidement que les libéraux ont peu de chance de prendre le pouvoir au parlement québécois et, à la suite du scandale du Pacifique²⁰ et de la chute du gouvernement libéral-conservateur de John A. Macdonald, il décide de présenter sa candidature au fédéral en 1874. Élu dans la même circonscription, il devient alors le bras droit des membres canadiens-français du cabinet. En 1887, Edward Blake, alors chef du parti libéral, démissionne et l'on procède à l'élection d'un nouveau chef ; le caucus choisit, à la surprise de tous, Wilfrid Laurier.

Le pays a cependant bien changé depuis l'Affaire Guibord²¹. À l'époque, cette célèbre affaire attisa les passions entre le clergé catholique et les partisans du libéralisme pendant près de cinq années. À la suite du refus par le clergé québécois, en 1869,

¹⁹ Ce statu quo consiste en un partage des pouvoirs entre le gouvernement probritannique qui s'occupe des affaires extérieures du pays et le clergé catholique qui s'occupe des affaires locales de ses communautés.

²⁰ En 1873, le parti libéral accuse le gouvernement conservateur de Sir John A. Macdonald d'avoir reçu d'importantes sommes d'argent de la part de Hugh Allan, propriétaire du Canadien Pacifique lors de l'élection de 1872. En échange, le Canadien Pacifique obtient un important contrat de construction ferroviaire. Une affaire de corruption éclate et Macdonald doit quitter son poste de premier ministre.

²¹ À propos de l'Affaire Guibord voir Adrien Thério, *Joseph Guibord victime expiatoire de l'évêque Bourget : l'Institut canadien et l'affaire Guibord revisités*, Montréal, XYZ, 2000, 270 p.

d'inhumier la dépouille de Joseph Guibord, imprimeur de l'Institut canadien de Montréal, dans la partie catholique du cimetière Côte-des-Neiges, des partisans de l'organisme libéral tentent de forcer l'accès au cimetière. Le conflit devient plus violent et la police se voit dans l'obligation d'intervenir. L'affaire se termine en 1874 par la victoire des libéraux devant le Conseil privé de Londres. Par la suite, les affrontements entre ultramontains et Rouges sont moins fréquents et l'opposition traditionnelle n'anime plus les passions avec la même force. Un nouvel affrontement, plus ancien et viscéral, se réanime entre ceux que l'on nomme encore les Britanniques et ceux que l'on appelle les Canadiens.

L'entrée du Manitoba en 1870 dans la Confédération se fait sans tenir compte des revendications des francophones de l'ouest. Un affrontement se dessine entre les nouveaux colons d'origine britannique et les anciens colons d'origine française autour de la religion et de la langue. Après de multiples confrontations, Louis Riel, meneur des Métis²², est arrêté, jugé et pendu en 1885. L'opinion publique se divise et les Canadiens français sont insultés des décisions du gouvernement qu'ils qualifient de probritannique. Le conflit se poursuit quelques années plus tard. En 1890, un problème entoure les écoles catholiques du Manitoba et le gouvernement provincial, malgré la loi du Manitoba²³, ferme toutes les commissions scolaires catholiques de la province. Le conflit s'envenime lorsque le conseil privé de Londres entérine la décision du Manitoba de retirer le statut de langue officielle au français et d'abolir les commissions scolaires catholiques. Le gouvernement fédéral conservateur est divisé sur la question et, après

²² Habitants de l'ouest canadien. On désigne sous ce nom les descendants du métissage entre les Canadiens français et les Amérindiens de la région du Manitoba.

²³ Cette loi, votée en 1870, rendait obligatoire la rédaction et la publication en français et en anglais des archives, procès-verbaux et comptes rendus des chambres de la législature du Manitoba. Chacun avait le droit d'utiliser l'anglais ou le français lors des débats.

plusieurs péripéties, des élections sont déclenchées. Wilfrid Laurier devient, en 1896, le premier Canadien français à diriger le Canada.

Laurier trouve une solution aux écoles du Manitoba. Faisant face à une forte opposition du clergé catholique canadien-français, il décide de négocier directement avec le Vatican. Le *Compromis Laurier-Greenway* stipule que les francophones peuvent recevoir une éducation dans leur langue si le nombre d'élèves est suffisant et si l'instruction religieuse se déroule dorénavant en dehors des heures de cours. Malgré l'insatisfaction des francophones et des anglophones, des catholiques et des protestants, les affrontements directs entre les deux communautés sont moins fréquents et moins violents. Wilfrid Laurier devient le premier ministre de la réconciliation nationale et cette capacité à ménager les diverses factions de la société lui permettra de limiter la violence des conflits internes. Son attention peut se porter à nouveau vers les relations extérieures et vers l'impérialisme britannique. L'émancipation économique du Canada est un enjeu majeur de son programme et il souhaite désormais s'attaquer à son « devoir de créer une industrie nationale²⁴ ».

Le Canada, bien qu'indépendant, est toujours rattaché à la couronne britannique et, en 1899, lors de la seconde Guerre des Boers²⁵, on le sollicite pour envoyer des soldats en Afrique du sud. Les Canadiens d'origine britannique sont en faveur d'une intervention militaire du Canada alors que les Canadiens français ne souhaitent pas prendre part au conflit. Le premier ministre fait encore preuve de compromis et réussit à plaire à tous sans toutefois combler personne. Wilfrid Laurier décide que le Canada

²⁴ Voir Wilfrid Laurier, *op. cit.*, p. 459.

²⁵ La seconde Guerre des Boers oppose, du 11 octobre 1899 au 31 mai 1902, les descendants des premiers colons néerlandais de l'Afrique du sud, les Boers, et l'armée britannique. Le conflit se termine par l'annexion des deux républiques sécessionnistes sous certaines conditions.

enverra des troupes mais que celles-ci seront composées uniquement de volontaires. De plus, les coûts entourant l'opération seront assumés par l'empire britannique. Par cette décision, le Canada répond à la demande d'aide militaire de la Grande-Bretagne, ce qui satisfait les anglophones, tout en permettant aux soldats de refuser de prendre part à un conflit qui ne les touche pas directement, ce qui satisfait les francophones. Environ 8000 soldats canadiens participeront au conflit sud-africain. Malgré tous ces compromis, le mouvement nationaliste mené par le député démissionnaire Henri Bourassa refuse obstinément que le Canada participe à une guerre qui ne le concerne pas. À nouveau, l'autonomie du Canada face à l'Angleterre devient l'enjeu principal du débat.

Au début du vingtième siècle, la compétition navale s'amplifie entre l'empire germanique et le Royaume-Uni. Ce dernier demande au Canada de participer à la construction d'une flotte plus importante et plus puissante. La division entre francophones et anglophones sur la question force encore une fois Laurier à élaborer un compromis. Il promulgue en 1910 une loi créant la marine royale canadienne : on construit des bateaux afin d'assurer la protection des côtes canadiennes. Ils peuvent cependant être mis à la disposition de l'empire britannique en temps de guerre. Encore une fois, c'est l'attachement à la couronne britannique qui est au centre du problème. Les mêmes acteurs tiennent encore les mêmes discours sur l'impérialisme et Laurier réussit encore une fois à établir un compromis qui ne fait pas l'unanimité.

C'est à cette période que Laurier amorce des négociations avec les États-Unis afin de conclure un nouveau traité économique. De 1854 à 1866, le traité Elgin-Arcy²⁶ était en vigueur entre l'Amérique du Nord Britannique et les Américains. Les voisins du sud

²⁶ Traité de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. Pendant près d'une décennie, aucun droit de douane n'est perçu entre les deux partenaires économiques.

décidaient en 1886 d'abolir l'entente, ce qui, entre autres, mena les provinces canadiennes vers la confédération. Laurier tenta, depuis ses débuts à la tête du gouvernement canadien, de revenir à une entente similaire afin de favoriser le commerce avec les États-Unis plutôt que de renforcer la dépendance du Canada à la métropole; un traité de libre-échange est le moyen le plus rapide d'augmenter l'autonomie face au Royaume-Uni et d'accroître le commerce extérieur. Des négociations débutent entre les responsables américains et les libéraux de Laurier, mais le gouvernement est battu aux élections de 1911. Le principal projet économique de Laurier, celui-là même qu'il avait énoncé dans son premier discours au parlement, ne se réalisera jamais de son vivant.

Laurier incarne l'idéologie dominante du pays au tournant du vingtième siècle : le libéralisme canadien. Cette idéologie est plus économique que sociale alors qu'elle tente de s'éloigner des idées radicales que professaient les libéraux que l'on appelait les Rouges. Le chef libéral recherche sans cesse dans sa politique extérieure la position de compromis entre l'ancien monde (l'Europe) et le nouveau monde (l'Amérique). Si le support du Canada lors de la Guerre des Boers et de la Première Guerre mondiale illustre bien que l'impérialisme anglais exerce encore au Canada un pouvoir que le premier ministre ne peut ignorer, ce rapport privilégié qu'entretient l'ancienne colonie canadienne avec la Grande-Bretagne s'atténue au fil des années. Ainsi, sous la direction de Wilfrid Laurier, le gouvernement fédéral augmente l'autonomie du Canada par la construction d'une flotte de navires de guerre, par ses positions lors de la Guerre des Boers et de la Première Guerre mondiale, et par la tentative d'une alliance économique avec les États-Unis. La politique interne du libéralisme canadien est également axée sur l'idée du compromis entre les positions des francophones et des anglophones. C'est ainsi que Laurier règlera la question des écoles du Manitoba, en adoptant une position mitoyenne

entre celle des anglophones et des francophones, entre celle des catholiques et des protestants. Ces oppositions sont au coeur de la canadianité et plusieurs conflits relevant de la politique intérieure s'articulent autour d'elles : deux peuples fondateurs, deux races, deux religions, deux langues. Wilfrid Laurier, homme pragmatique, a favorisé l'émergence d'une figure identitaire canadienne, une identité que les deux partis revendiquent tout en la critiquant selon les circonstances, une figure identitaire qui a traversé l'histoire pour, encore aujourd'hui, nous faire rêver : la figure du compromis qui évite les conflits.

1.2 Les guerres et les arts: les causes de l'ouverture

Plusieurs expressions du type : « pour sauver des vies, il faut en sacrifier », démontrent que la guerre est peut-être une des grandes contradictions de l'histoire humaine. Le Canada participe à son lot de conflits armés au tournant du vingtième siècle et plusieurs jeunes Canadiens découvrent le monde en même temps qu'ils s'engagent dans l'armée.

Le Canada n'est cependant pas toujours impliqué dans des combats d'une grande violence et plusieurs conflits ne font aucune victime directe. En 1861, le Royaume d'Italie est proclamé et les États pontificaux sont désormais limités à Rome et ses alentours immédiats. Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, écrit plusieurs lettres pastorales afin d'attirer l'attention des catholiques du Canada sur les problèmes du Pape et l'évêque Joseph-Bruno Guigues d'Ottawa en vient à suggérer la formation d'un bataillon canadien de Zouaves pontificaux. La propagande effectuée au Canada par l'Église catholique est efficace et bien rôdée. Plusieurs jeunes hommes s'engagent et ultimement un bataillon complet est créé. Le conflit s'étire jusqu'en 1870 et près de 500

Canadiens sont recrutés. Le voyage de ces jeunes hommes a un impact important sur la société canadienne-française. Pour la première fois, on encourage, par le biais d'une campagne médiatique des autorités ecclésiastiques, les habitants du pays à s'intéresser à ce qui se déroule à l'extérieur de leur environnement immédiat.

Nous avons déjà évoqué les deux guerres suivantes. La seconde guerre des Boers implique uniquement des volontaires canadiens. Les nationalistes, et en particulier Henri Bourassa, s'opposent féroce­ment à l'envoi de troupes canadiennes lors de ce conflit. Pourtant l'appel du parlement britannique amène encore beaucoup de jeunes Canadiens à découvrir le monde et entre 7000 et 8000 engagés se rendent en Afrique du sud. Les répercussions sont contradictoires. Alors que le Canada répond au souhait de la métropole de le voir se battre auprès de la mère patrie, le conflit façonne un sentiment patriotique chez les anglophones. On ne parle plus nécessairement de Britanniques habitant au Canada mais plus en plus de Canadiens.

La même opposition se produit lors de la Première Guerre mondiale. La majorité anglophone du pays approuve l'engagement du Canada aux côtés des Britanniques, ce qui n'est pas le cas des francophones du Québec. Ces derniers sont divisés dans leur propre majorité. Les nationalistes refusent l'envoi de troupes. Le Canada, selon eux, est plus utile à l'Europe en produisant du matériel de guerre et en expédiant des produits alimentaires. L'autre moitié de la province est d'abord en accord avec la décision du gouvernement Borden d'envoyer des troupes de l'armée régulière sur le vieux continent, mais elle change d'opinion au moment où le premier ministre promet des troupes supplémentaires, lorsque le terme de conscription commence à circuler. Au Canada, sur

une population de quelque huit millions d'habitants, plus de 600 000 servent dans le Corps expéditionnaire canadien.

L'impact de la Grande Guerre, la guerre qui devait mettre fin, selon le mot de l'époque, à toutes les guerres, se fait encore aujourd'hui sentir. D'un côté, elle creuse davantage le fossé entre les Canadiens français et les Canadiens anglais sur les relations qui unissent l'ancienne colonie et le Royaume-Uni. Si l'impérialisme est au cœur du débat, celui-ci porte également sur des questions de politique interne comme la place des deux langues officielles dans l'armée, le respect de la position des francophones, etc. De l'autre, elle permet au Canada, par la création d'une force expéditionnaire canadienne, de développer une organisation militaire indépendante du gouvernement impérial et ainsi d'accroître son autonomie. Elle aide les Canadiens à forger un sentiment d'unité nationale, une canadianté. Enfin, elle souligne, par ses divisions internes, les oppositions créatrices du Canada: francophones contre anglophones, protestants contre catholiques, culture britannique contre culture française.

Un autre élément que les guerres amène les jeunes Canadiens à s'intéresser à l'Europe: l'influence artistique du vieux continent. De jeunes artistes traversent l'Atlantique afin de parfaire leur culture: pensons à Charles Gill qui étudie la peinture à Paris dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle, à Camille Roy qui obtient sa licence à la Sorbonne en 1900, ou à Paul Morin qui étudie également à Paris puis voyage en Italie, en Grèce et en Turquie. Plusieurs écrivains locaux s'illustrent ainsi à l'étranger et des récompenses sont remises à Louis Fréchette (prix Montyon en 1880), Henri-Raymond Casgrain (Prix Marcellin-Guérin en 1888), Laure Conan (prix Montyon en 1903) et William Chapman (prix Arcachon en 1904) par l'Académie française. À

l'opposé, des gens de lettres, comme René Doumic et Marie-Louise Milhau, viennent à Montréal et à Québec pour enseigner ou offrir des conférences publiques. Des réseaux transatlantiques s'élaborent. Le pays, et en particulier la province de Québec, n'est plus totalement isolé de la « modernité ».

Cette prise de conscience que les Canadiens ne sont pas seuls s'accélère par le biais de l'immigration européenne qui se poursuit mais également par l'émigration massive de milliers de Canadiens français vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. En effet, près d'un million d'entre eux s'implantent aux États-Unis et les implications démographiques et politiques d'un si grand déplacement de population sont mal connues. Bien des Canadiens français ont un oncle, un frère ou une tante qui habite la Nouvelle-Angleterre. Aux dialogues est-ouest s'ajoute un dialogue nord-sud. La modernité, avec ses villes et ses industries, transforme le pays en moins d'une génération; le monde change et les idées se modifient : le Canadien français devient progressivement un Québécois.

1.3 L'urbanisation et le monde moderne : les conséquences de l'ouverture

La croissance démographique du Québec ainsi que l'industrialisation et l'urbanisation rapide des villes comme Montréal, Trois-Rivières ou Sherbrooke effraient les traditionalistes. L'organisation sociale axée sur la famille et la paroisse, pour plusieurs nationalistes, définit souvent la nation québécoise. Lorsque le secteur agricole régresse, lorsque la population de certaines villes doublent ou triplent en l'espace de quelques années, lorsque les épidémies et la pauvreté augmentent drastiquement, une partie de l'élite canadienne s'inquiète des répercussions associées aux changements sociaux.

Cette urbanisation rapide de la fin du dix-neuvième siècle s'explique par deux phénomènes : un taux de natalité très élevé et l'immigration.

De 1867 à 1929, le Québec passe d'un taux de natalité de 43,2 à 30,5 naissances par 1000 habitants²⁷. Bien que l'on remarque une baisse importante, le taux demeure très élevé et l'on assiste finalement à un solde positif puisque le taux de mortalité baisse à cette époque plus rapidement que le taux de natalité. Le taux de mortalité infantile à Montréal est, par exemple, de 294 décès pour 1000 naissances en 1871 et il est, entre 1925-1929, de 126,2 décès pour 1000 naissances²⁸. Les variables internes suggèrent donc une augmentation de la population. En outre, une conjoncture économique favorable ainsi que l'appui des compagnies ferroviaires et navales aident le Canada à améliorer ses performances financières dans les trois premières décennies du vingtième siècle. Ainsi, alors qu'un million de Canadiens quittent le pays, près de cinq millions d'immigrants arrivent d'Europe et d'Asie. Il est à noter que d'importants efforts, principalement dans les années 1920, sont également déployés afin de rapatrier les Canadiens français habitant la Nouvelle-Angleterre. On estime que de 1900 à 1940, près de 400 000 Canadiens reviennent dans la belle province²⁹. Lorsque l'on établit un bilan, le solde migratoire est positif au Canada et négatif au Québec. Deux conséquences sont à tirer de ce résultat.

D'abord la population du Québec augmente grâce à un accroissement naturel très élevé. Deux raisons expliquent cette réalité : l'importance de la religion catholique, le clergé encourageant les familles nombreuses, et une société basée sur l'agriculture, où un

²⁷ René Durocher, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise (1867-1929)*, tome 1, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1989, p. 27.

²⁸ *Ibid.*, p. 33.

²⁹ Peu de chiffres sont disponibles à ce sujet.

nombre élevé d'enfants signifie une main d'œuvre nombreuse et bon marché. Deuxième conséquence des déplacements de population, le poids des Canadiens français au sein de la population canadienne totale, malgré son accroissement naturel positif, diminue. En effet, comme beaucoup plus de Canadiens français que de Canadiens anglais quittent pour les États-Unis et que davantage d'immigrants européens s'installent en Ontario et dans les provinces de l'ouest, les francophones ne représentent plus que 27,6 % du Canada en 1931.

Une pression démographique s'exerce sur les francophones canadiens depuis la fin du dix-neuvième siècle. L'expansion vers le nord est limitée par les conditions météorologiques qui rendent difficiles l'implantation d'exploitations agricoles et les terres cultivables de la Vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs sont déjà occupées. Deux alternatives demeurent : l'ouest canadien ou la ville et ses industries.

Si beaucoup d'immigrants se dirigent vers l'ouest canadien, les Canadiens français, délaissant la vallée du Saint-Laurent, se rendent à Montréal ou dans les villes nouvellement constituées. Certaines petites villes triplent leur population en moins de trente ans. Ainsi, les Trifluviens qui n'étaient que 9 981 en 1901 sont plus de 35 000 en 1931. La métropole du pays, Montréal, passe de 267 000 habitants à plus de 800 000 lors de ces mêmes trente années. Une augmentation aussi massive de la population a cependant des répercussions sur le niveau de vie moyen des Canadiens puisque les villes ne peuvent rapidement absorber tous les travailleurs. L'environnement urbain est difficile : les salaires des ouvriers sont bas, les heures de travail sont longues, les logements rudimentaires et les services sociaux presque inexistantes.

Curieusement, l'industrialisation amène une prise de conscience plus aiguë de la collectivité chez ceux qui parviennent avec difficulté à survivre financièrement. L'interdépendance était traditionnellement un élément central de la vie rurale et les campagnards reproduisent une fois en ville les associations bénéfiques de l'entraide. Les conditions sont prêtes pour que les syndicats et les coopératives prennent leur place dans la société canadienne. Dans les années 1880, certaines organisations syndicales en provenance des États-Unis, comme les Chevaliers du travail, s'implantent dans la région montréalaise. Leurs demandes sont nombreuses : augmentation des salaires, diminution des heures de travail, limitation du travail des femmes et des enfants, création de bibliothèques, etc. Ces syndicats remettent en question la constitution même de la société et ne voient aucun problème dans la lutte politique menant à la chute du capitalisme. Les milieux financiers, les propriétaires de manufacture et le clergé sont inquiets de cette position. En 1884, Mgr Taschereau, évêque de Québec, demande même à Rome la condamnation des Chevaliers sous prétexte qu'ils forment une société secrète. Après un certain succès, les organisations syndicales américaines sont remplacées dans les années 1890 par un syndicalisme de type international. Cette forme syndicale est plus souple et se limite à réclamer plus d'avantages pour les ouvriers. Mais, face au danger que représentent les syndicats américains, protestants, et les syndicats internationaux, laïcs, le clergé décide de fonder ses propres organisations syndicales.

En 1921, à Hull, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada est fondée. Elle répond au désir du pape Léon XIII, qui souligne dans son encyclique *Rerum Novarum* du 15 mai 1891, qu' « (en) premier lieu, il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. Ce qui importe par-dessus tout, au milieu de tant de cupidité en effervescence, c'est de contenir les masses dans le

devoir³⁰». Et plus loin, il poursuit en disant : « Il n'est pas rare qu'un travail trop prolongé ou trop pénible, et un salaire jugé trop faible, donnent lieu à ces chômages voulus et concertés qu'on appelle des grèves. À cette maladie si commune et en même temps si dangereuse, il appartient au pouvoir public de porter un remède³¹». Il souhaite ainsi « que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers³²».

L'élite ecclésiastique façonne donc un instrument, un syndicat catholique qu'il peut contrôler, qui permet aux ouvriers de militer en faveur de meilleures conditions sans toutefois remettre en question la structure sociale et ses paliers d'autorité. Ne pouvant plus empêcher les problèmes des ouvriers et des habitants de la ville de parvenir sur la terre toute catholique du Canada français, le clergé tente d'adapter les solutions contemporaines d'action sociale à l'idéologie nationaliste catholique.

³⁰ http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_15051891_rerum-novarum_fr.html], (page consultée le 10 septembre 2008).

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

CHAPITRE III

L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE OU LE REPLI SUR SOI

Il est aisé de faire des compromis lorsqu'un pays tente d'établir des relations politiques et économiques avec un autre, mais lorsque deux nations, à l'intérieur d'un même pays, s'affrontent sur des droits linguistiques, culturels et religieux, le compromis, pour les deux partis, est hors de question. Les débats sur la place du français et de la religion catholique dans la société canadienne sont une abomination pour plusieurs habitants francophones du pays. On cherche alors un porte-parole, une voix, un personnage plus grand que nature qui, par son éloquence et ses idées, défendra la nation canadienne-française. Henri Bourassa répondra à l'appel et remplira ce rôle pendant les premières décennies du vingtième siècle.

Dans la première partie de ce chapitre, nous étudierons la carrière politique et journalistique d'Henri Bourassa. À travers sa trajectoire, nous établirons les grandes lignes de sa pensée. Nous concentrerons par la suite notre attention sur deux des éléments au centre de l'identité des Québécois et du nationalisme de Bourassa : la religion et la

langue française. L'emprise de la religion catholique sur la société canadienne-française est toujours très importante au début du vingtième siècle et ses préceptes influencent le discours social de l'époque. Son étude, par le biais de journaux et d'associations, nous permettra de mieux saisir le pouvoir du clergé catholique. Les enjeux entourant la langue française mobilisent aussi les intellectuels de l'époque. La société canadienne est bilingue et cette caractéristique mène inévitablement à des frictions. La langue française est, au cours de la période, au centre des débats identitaires des Canadiens français. Ils se questionnent sur de nombreux points : quelle place la langue française doit-elle tenir dans l'administration du Canada ? Peut-on comparer le français que les Canadiens parlent à celui des Français de France ? Doit-on éliminer les anglicismes et les régionalismes ? Le discours sur la langue modifie le rapport que les habitants du Québec ont avec celle-ci. D'une langue de survivance aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, elle deviendra une langue de combat pour les droits de tous les francophones du pays.

2.1 Henri Bourassa ou la naissance d'un nationalisme

2.1.1 Éléments biographiques

Petit-fils de Louis-Joseph Papineau, Henri Bourassa naît en septembre 1868 à Montréal. Il s'intéresse très tôt à la politique municipale et devient maire de Montebello de 1890 à 1894 et de Papineauville en 1897. Il est élu pour la première fois au parlement fédéral en 1896 où il représente, pour le parti libéral, les citoyens de la circonscription de Labelle. En 1899, lorsque Wilfrid Laurier accepte d'envoyer en Afrique du sud des volontaires canadiens à la requête du gouvernement britannique, Henri Bourassa demande à son chef s'il a tenu compte des positions de la province de Québec avant de prendre sa décision. Il reçoit alors la célèbre réponse de son premier ministre : « Mon

cher Henri, la province de Québec n'a pas d'opinion, elle n'a que des sentiments³³ ». Il démissionne. Idéaliste, il n'est pas un apôtre du compromis comme son chef Laurier; ce n'est pas sans raison que quelques années plus tard son journal, *Le Devoir*, aura pour devise *Fais ce que dois*.

Bourassa est réélu par acclamation en 1900 comme député indépendant. Il n'a pourtant jamais cessé de croire au libéralisme politique. Son départ du parti libéral n'est qu'une forme de protestation face à ce qu'il considère comme une nouvelle inféodation au gouvernement britannique. Ce mandat comme député indépendant est de courte durée puisqu'aux élections générales qui suivent, la même année, il remporte à nouveau les élections sous la bannière libérale. C'est à cette période que la *Ligue nationaliste* est fondée par de jeunes journalistes et avocats québécois dont Olivar Asselin, Omer Héroux et Armand Lavergne, afin de combattre l'impérialisme britannique. Bourassa n'est pas le principal porte-parole de cette ligue, il agira plutôt comme journaliste au sein de l'organe du parti et servira de mentor aux plus jeunes membres. L'organisation aura un journal, *Le Nationaliste*, et un programme dont voici les trois principaux points³⁴ :

- 1- Pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus grande mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, « compatible avec le maintien du lien colonial. »
- 2- Pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral.
- 3- Adoption, par toute la confédération, d'une politique du développement économique et intellectuel exclusivement canadienne.

En 1907, lorsque le Royaume-Uni demande au premier ministre du Canada de participer à la création d'une flotte pouvant concurrencer la puissance germanique grandissante, Bourassa quitte à nouveau son poste en guise de protestation, malgré le

³³ Tel que cité par Denis Monière, *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Québec/Amérique, Montréal, 1977, p. 239.

³⁴ Tel que rapporté par Denis Monière, *op. cit.*, p. 240.

compromis de Wilfrid Laurier. Il accepte de moins en moins les accommodements du premier ministre.

En 1910, il fonde le quotidien *Le Devoir* avec un autre célèbre journaliste : Olivar Asselin. Dès cet instant, l'histoire d'Henri Bourassa se confondra avec l'histoire du journal montréalais. La direction est partagée lors des deux premières années avec Asselin : il s'occupe seul de la direction du quotidien par la suite. Bourassa utilise son éloquence pour combattre tout ce qu'il considère néfaste pour l'avenir du catholicisme au Canada : la réciprocité avec les États-unis, la conscription au sein d'une armée unilingue anglaise, la place du français en Amérique du nord, etc. En 1935, après 10 années passées comme député fédéral indépendant, il se plonge dans une semi-retraite. Dès cet instant, il ne s'implique dans la politique uniquement lorsque la nation lui semble menacée, lorsque le Québec, par exemple, se déchire sur la question de la conscription au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il meurt à Montréal le 31 août 1952.

À la suite de ces quelques éléments biographiques, on comprend les raisons ayant poussé certains contemporains à représenter Henri Bourassa comme « un monstre de contradictions³⁵ ». L'attachement du fondateur du *Devoir* à deux idéologies qui semblaient incompatibles pour les partisans de celles-ci est difficile à expliquer. Le libéralisme exigeait une déréglementation de la société, ses partisans souhaitaient faire du Canada un lieu où les lois du marché étaient les seules règles amenant le progrès. De l'autre côté, les tenants du catholicisme étaient attachés à la tradition et au dogme chrétien. Ils ne souhaitaient pas de changements majeurs dans l'édifice social, la parole de Dieu et l'interprétation du Vatican ne pouvant être remis en question. Si pour les

³⁵ Bourassa, Henri, *Le Devoir, ses origines, sa naissance, son esprit : discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", le 3 février 1930*, 1930, p. 3.

libéraux le progrès humain est le gage d'un paradis terrestre qui est à construire dans l'avenir, les catholiques croient plutôt que le paradis se situe dans le passé et que le respect de la morale chrétienne est le seul moyen de retrouver l'Éden perdu. La pensée d'Henri Bourassa se construit ainsi à la rencontre de deux grandes idéologies qui semblent au départ contradictoires : il réussit à créer un nationalisme trouvant ses principales caractéristiques dans un catholicisme militant et un libéralisme élitiste.

2.1.2 Bourassa et le catholicisme militant

La morale catholique est au centre de la pensée d'Henri Bourassa. La politique n'a jamais eu, pour lui, préséance sur la religion. Le catholicisme doit toujours précéder en importance le libéralisme : « Toute autorité légitime, quelle que soit la forme de gouvernement, vient de Dieu³⁶ ». Tout en haut de l'édifice social se trouvent donc Dieu et l'institution catholique. À sa base, toujours selon Bourassa, on retrouve non pas l'individu, comme on pourrait s'y attendre, mais la famille. Pour le protestant, l'individu est à la base de la société. Il a la possibilité de lire les écritures et de les interpréter. Le catholique centre plutôt sa vie autour de la famille et l'interprétation de la Bible est laissée aux élites du clergé. La vision de la société canadienne d'Henri Bourassa répond à celle du Vatican : on retrouve la cellule familiale au centre de la société et on laisse aux élites éclairées le soin de guider le peuple dans sa mission. Suivant cette logique, il s'oppose évidemment au divorce et au mariage civil. Ils ne peuvent mener qu'à une désorganisation sociale et, ultimement, à l'anarchie.

Sa vision des femmes est également tributaire de l'espace qu'il accorde à la famille. Il refuse qu'elle occupe une place sur la scène politique; celle qui participe aux

³⁶ Bourassa, Henri, *Le Pape arbitre de la paix*, Montréal, Imprimé au Devoir, 1918, p. 99.

affaires des hommes devient une femme-homme, « le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère, et la femme-femme³⁷ ». Il refuse également que la femme s'implique dans le monde du travail et en particulier dans les usines. Bourassa s'inquiète que ces endroits deviennent des lieux de libertinage où la débauche omniprésente des milieux ouvriers vient corrompre les enfants des familles pauvres déjà aux prises avec des logements malsains et une éducation morale presque inexistante. La femme ne peut se réaliser que par la création d'une famille, les autres voies la mènent inexorablement vers le péché et la trahison des idéaux catholiques.

Parce que la famille est au centre de toutes ses préoccupations, Bourassa s'oppose aussi à la taxe de vente et à l'imposition sur le revenu. Il calcule que ces formes de taxation pénalisent les familles nombreuses, principalement présentes au Québec. L'état doit soutenir la volonté de Dieu qui encourage les familles avec beaucoup d'enfants plutôt que de favoriser les Anglo-Saxons protestants dont la natalité est beaucoup plus faible que les Canadiens français. Ces différents points de vue illustrent parfaitement la position centrale qu'occupe la religion catholique dans la pensée politique de Bourassa : le caractère moral de la notion de famille et de la conception du rôle de la femme doit déterminer selon lui les décisions économiques et judiciaires du Canada.

En ce qui concerne l'éducation, c'est encore à la famille que revient l'autorité principale. Bourassa croit que l'école ne doit pas être obligatoire pour tous et que le père de famille est celui qui est le mieux placé pour prendre toutes les décisions concernant les études de ses enfants. La cellule familiale, et non l'école, est le meilleur environnement pour former des citoyens, mieux que cela pour former des chrétiens. L'école peut à la

³⁷ Bourassa, Henri, *Femmes-hommes ou hommes et femmes ?*, Montréal, imprimé au *Devoir*, 1925, p. 41.

limite prolonger l'enseignement fait à la maison, mais elle ne peut être le principal instigateur des connaissances. L'état n'a toutefois aucune autorité pour déterminer les principes de foi et de morale qui guident les professeurs dans leur travail de transmission du savoir. Seule l'Église catholique a ce droit et cette autorité. Le plus grand bienfait de l'éducation se situe sur le plan linguistique et il remercie Dieu que : « nous ne parlons ni le " français de Paris ", ni le Parisian French de Toronto. Nous parlons la bonne, vieille et sainte langue de France, la langue de la France d'Autrefois, de la France qui priait, de la France qui soutenait l'Église, de la France qui faisait moins de livres mais de meilleurs, de la France qui faisait plus d'enfants pour Dieu, pour l'Église et pour la Patrie³⁸ ». On perçoit la relation intime qu'établit Bourassa entre la langue, l'éducation, la famille et la religion catholique. Tout s'entrecroise pour ne former à la fin qu'un nœud inextricable. Dieu et la religion subordonnent l'organisation sociale et son élément central : la famille. Celle-ci encadre les individus et contrôle l'éducation des enfants afin qu'ils deviennent des membres actifs de la société canadienne-française. Cette éducation se réalise par le biais de la langue française, servante traditionnelle dans l'esprit du clergé québécois de la vraie religion chrétienne : le catholicisme.

2.1.3 Bourassa et ses positions contradictoires

Henri Bourassa se joint au parti libéral de Wilfrid Laurier davantage par tradition que parce qu'il partage les mêmes idées que les autres membres du parti. Plus que cela, après quelques années passées en politique, il n'a même plus confiance au système politique du Canada : « Fils de famille parlementaire et libérale, j'ai cru un temps à la démocratie et au parlementarisme³⁹ ». Regrettant le système de l'ancien régime de la France, il croit à une organisation sociale qui place la propriété féodale au centre de ses

³⁸ Bourassa, Henri, *La langue gardienne de la foi*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1918, p. 46.

³⁹ Bourassa, Henri, *Le problème de l'Empire*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1916, p. 36.

priorités. Bourassa voit d'un œil similaire la monde du syndicalisme : « Il est légitime, il est juste, il est désirable que les diverses catégories d'hommes voués par vocation ou par nécessité à un ordre particulier d'activités industrielles, morales ou matérielles se rapprochent, se groupent, s'organisent méthodiquement⁴⁰ ». Il croit donc à un système de caste, système dans lequel la famille, toujours au centre des priorités, est liée à la terre et vice versa. Rappelons qu'Henri Bourassa avait hérité, en 1887, de la seigneurie « La Petite Nation » à Montebello au nord de Montréal.

Si on connaît les idées pour lesquelles Henri Bourassa a lutté, il est également important de comprendre les idées contre lesquelles il s'est battu. Son combat le plus important se fait contre l'impérialisme britannique. S'il partage les désaccords du premier ministre Wilfrid Laurier dans les relations entre le Canada et la Grande-Bretagne, il n'accepte aucun de ses compromis. On comprend ainsi les raisons qui le lient au parti libéral, mais également les raisons qui le séparent de la ligne du parti. Sa postérité est principalement due à cette double position. L'anti-impérialisme de Bourassa débouche sur l'anti-militarisme. Bourassa dit dans une de ses brochures que la « Grande-Bretagne, seule responsable de sa politique étrangère, est seule tenue d'en porter le fardeau. Le Canada, dépourvu de toute autorité, n'est obligé de participer à la défense de l'Empire que pour assurer son territoire⁴¹ ».

Henri Bourassa lutte également contre les idées du capitalisme sauvage de la fin du dix-neuvième : « Le plus clair résultat du triomphe de la Révolution française et de l'école d'Adam Smith en Angleterre, a été d'avilir le travailleur et le produit de son

⁴⁰ Bourassa, Henri, *Syndicats nationaux ou internationaux ?*, Montréal, Imprimé au Devoir, 1919, p. 5.

⁴¹ Bourassa, Henri, *Le Devoir, ses origines, sa naissance, son esprit : discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", le 3 février 1930, op. cit., p. 6.*

travail et de mettre le monde sous la domination d'une monstrueuse ploutocratie, sans hérédité, sans culture, sans responsabilités⁴² ». Il est pour la libre entreprise à petite échelle. Sa vision idéale de la révolution industrielle serait un Québec sans grande entreprise trans-nationale, mais plutôt rempli de petites et moyennes entreprises. Ces dernières seraient gérées par des familles se passant le relais de génération en génération afin d'assurer la stabilité et la prospérité de l'économie du pays.

Résumer la pensée d'Henri Bourassa n'est pas une chose aisée, ses positions, parfois contradictoires, étant difficiles à circonscrire. En étudiant les grandes lignes de sa pensée, nous comprenons suffisamment ses idéaux pour établir un portrait de ses idées. Son catholicisme repose quant à lui sur une organisation sociale qui place la cellule familiale en son centre. Celle-ci détermine les positions qu'il adopte sur presque tous les sujets touchant de près ou de loin au domaine social : Henri Bourassa est contre les taxes puisqu'elles pénalisent les familles nombreuses, il s'oppose à l'ouverture du monde du travail pour les femmes car cela affecte le concept catholique de la famille, il s'oppose également à l'éducation laïque car l'autorité en ce domaine doit appartenir au chef de famille. Son libéralisme économique s'appuie sur une vision locale de l'économie, une vision dans laquelle la famille est au centre de toutes les tentatives industrielles. Défenseur convaincu de l'idéal ultramontain, il ne partage toutefois pas la volonté d'indépendance politique d'un Jules-Paul Tardivel et croit plutôt que la mission des catholiques québécois se réalisera à l'intérieur d'un bilinguisme canadien. Il tente d'expliquer tout au long de sa carrière qu'autonomie et indépendance sont deux choses bien différentes. Alors que la première apporte de nouvelles responsabilités à la nation, la seconde limite le poids de celle-ci dans le développement du monde nord-américain. Sa

⁴² Bourassa, Henri, *Syndicats nationaux ou internationaux ?*, *op. cit.*, p. 19:

vision messianique du peuple canadien–français est intimement liée aux penseurs comme Montalembert et Lamennais. Ainsi, selon Bourassa, toute politique partisane est un obstacle aux valeurs catholiques.

2.2 La religion catholique et l'action sociale au Québec

2.2.1 Quelques constats généraux

Si les ultramontains semblent, à la fin du dix-neuvième siècle, représenter l'opinion d'une majorité de catholiques québécois, il n'en est cependant rien. Un conflit latent qui oppose le monde politique et le monde catholique illustre bien la situation. Par exemple, lorsque les monseigneur Laflèche et Bourget tentent de créer un parti politique ultra-catholique au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle, Rome envoie un enquêteur afin d'évaluer le danger réel que représente le parti libéral. Mgr Convoy, envoyé apostolique, confirme ce que les libéraux affirment depuis toujours : leur programme et leurs idéaux n'ont rien à voir avec ce que l'Église condamne. La création du parti échoue. On constate ainsi qu'une partie importante de la population catholique n'obéissait pas aveuglément à l'élite du clergé canadien, l'opinion des hommes politiques et des hommes d'affaire comptait également. En 1896, lorsque Laurier est élu premier ministre du Canada, il va lui-même cette fois demander directement au Vatican, sans passer par le clergé canadien, de certifier que le parti libéral n'a rien en lui-même de condamnable. Rome exauce son souhait et dépêche Mgr Merry Del Val. Ce dernier affirme à nouveau que le parti de Laurier n'est pas une organisation menaçante pour les valeurs de la religion catholique et il souligne que, pour le bien de tous, les évêques canadiens devraient à l'avenir cesser de s'impliquer dans la politique partisane du pays. Il existe donc un écart entre les ultramontains québécois et la véritable pensée du Vatican, de même qu'entre les ultramontains et une partie de la population du Québec.

La fin du conflit ouvert entre les rouges et les ultramontains pave la voie à une nouvelle dynamique sociale. L'Église de Rome comprend que les idées voyagent de par le monde, que les guerres dépassent les frontières continentales et que ce qui se déroule en Europe ou aux États-Unis a souvent un impact sur la société canadienne-française. Dans ces conditions, le clergé catholique décide de maintenir son contrôle de manière indirecte. Il accepte la création de plus de séminaires et de plus d'écoles supérieures, ce qui augmente le nombre de citoyens scolarisés, mais il se maintient à la direction de ces diverses maisons d'enseignement, ce qui lui permet de garder sous son contrôle la matière transmise en classe.

Lorsque l'on parle de contrôle des lectures, on pense inévitablement à la censure. Le clergé, comme toutes les autres forces hégémoniques des sociétés humaines, a bien évidemment utilisé ce moyen afin de maintenir son emprise dans certains domaines. On a parfois l'impression à lire les commentateurs de l'époque que l'église utilise principalement une forme proscriptive⁴³ de censure. Cette approche est cependant problématique; plus on utilise ce type de censure, moins elle est efficace. L'institution qui en fait constamment usage démontre son incapacité à contrôler efficacement le terrain qu'elle occupe. Ainsi les élites catholiques n'utilisent bien souvent cette option que lorsqu'elles sont contestées dans des champs qu'elles occupent depuis toujours : l'éducation, la morale, etc. Leur arme privilégiée demeure, malgré quelques incursions vers la forme proscriptive, la censure prescriptive⁴⁴. Un type de publication semble

⁴³ Cette forme de censure interdit formellement certains actes (par exemple, la lecture d'un livre). Celui qui ne respecte pas cette interdiction peut se voir condamné, puni ou excommunié.

⁴⁴ La censure prescriptive s'attarde à la formation et à la programmation de l'individu ou du groupe. Elle construit à l'aide d'un ensemble de stratégies une manière de penser, ou doxa, qui circonscrit ce qui est pensable et dicible dans un temps et un milieu donnés.

pourtant de plus en plus difficile à encadrer : les journaux, outils préférés des révolutionnaires et déjà vecteurs de changement dans plusieurs pays du monde.

2.2.2 La presse catholique

Le monde journalistique est, au tournant du vingtième siècle, en pleine ébullition. Trois types de journalisme sont pratiqués. Le premier s'exerce dans les journaux indépendants, formant une petite entreprise et ayant souvent peu d'abonnés. On peut penser à des journaux comme *Le fantasque* de Napoléon Aubin ou *La Vérité* de Jules-Paul Tardivel. Souvent contestataires, les journalistes qui travaillent à ces publications portent tout à la fois le chapeau de rédacteur, celui d'éditorialiste, d'imprimeur, de responsable des comptes, etc. Certains de ces journaux d'opinions sont tolérés tant qu'ils ne s'attaquent pas trop aux autorités, d'autres ne produisent que quelques numéros, d'autres encore changent rapidement de mains, et changent ainsi de vocation. Une certitude cependant, aucun de ces journaux ne dure très longtemps.

Le second type de journal est directement associé à un groupe social ou à un parti politique. Défendant les idées du principal groupe actionnaire, les journalistes qui y travaillent n'ont bien souvent aucune indépendance; ils se contentent de faire de la propagande. *Le Nationaliste* est ainsi l'organe du parti nationaliste, le parti conservateur fédéral a le *Mail* et ensuite l'*Empire* de Toronto, tandis que les libéraux de Laurier achètent le *Toronto Star*, en 1899.

Le troisième type de presse ressemble beaucoup plus à ce que l'on connaît aujourd'hui et l'indépendance de ces publications varie selon leurs revenus publicitaires. Si les publicités et annonces des divers paliers de gouvernement procurent un apport

financier non négligeable, plusieurs journaux augmentent leur autonomie par une hausse de la publicité commerciale. Une conséquence importante est à souligner de cette nouvelle réalité : l'arrivée des femmes. On publie désormais une page féminine afin d'attirer et de fidéliser le public féminin puisqu'une partie de la nouvelle publicité s'adresse à celui-ci. Ainsi, au début du vingtième siècle, on retrouve la chroniqueuse Édouardine Lesage, sous le nom de plume Colette, dans les pages de *La Presse*, Anne-Marie Gleason, dite Madeleine, à *La Patrie* et Ginevra, pseudonyme de Georgina Lefavre, au journal *Le Soleil*.

Malgré sa position dominante dans la société, le clergé ayant formé tous les acteurs de la vie sociale et journalistique, l'Église catholique s'implique rarement de manière directe dans la censure journalistique. La censure prescriptive et surtout l'autocensure qui en découle fonctionnent très bien. Cependant, lorsque quelques ouailles s'écartent du droit chemin et que les écrits des journaux de la droite catholique ne semblent pas combattre efficacement le péril, une lettre pastorale de l'évêque ou le discours en chaire des curés suffisent bien souvent à ramener les dissidents dans le droit chemin. La peur d'être condamnés par l'église, de voir leur lectorat diminuer ou de recevoir les critiques et avertissements de leur famille poussent souvent les journalistes à mettre de côté certains sujets jugés trop chauds. Observons quelques cas de journaux catholiques qui marquent la période qui nous concerne.

Joseph Bégin fonde en avril 1903, avec quelques autres associés, le journal *La Croix*. Il est le gendre de l'ultramontain convaincu Jules-Paul Tardivel. Le quotidien est publié pendant plus de trente ans et il ne ferme ses portes qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, au mois de novembre 1937. Bégin tente de poursuivre le travail qu'a

entrepris son illustre prédécesseur avec son journal *La Vérité* : « Les fléaux dont Tardivel voulait à tout prix conjurer les ravages, c'est l'invasion des Juifs et le complot des francs-maçons. Les puissances de régénération et de salut dont il fut le serviteur aussi convaincu que zélé, c'est l'école, c'est la paroisse, c'est la presse catholique, c'est un clergé laborieux, c'est un épiscopat armé en guerre [...]»⁴⁵ ». Le combat de *La Croix* porte contre « le libéralisme, sous toutes ses nuances trompeuses et menteuses qui essaient vainement de couvrir son impiété et de dissimuler ses attentats⁴⁶ ». Si la cible est maintenant connue, il nous reste désormais à déterminer le but des actions du journal. On découvre celui-ci dans les écrits de deux papes successifs, Pie X et Pie XI. Ces deux papes tentent de freiner la tentation moderniste du dix-neuvième siècle et de faire reculer les réformateurs de la société. Afin de mener à bien l'action qu'ils désirent entreprendre, ils établissent des buts à atteindre pour les soldats du Christ. Deux de ces buts concernent précisément les journaux catholiques :

- 1- La presse catholique se doit être une arme offensive et défensive au service de la vérité.
- 2- L'action formatrice qu'exerce cette presse sur le peuple chrétien doit faire un contrepoids aux journaux impies.

La Croix se présente comme un journal de combat, mais également comme un « bon journal » catholique selon son rédacteur en chef. Il en donne la preuve à ses lecteurs en rappelant, dans un numéro, quelques hauts faits d'armes de son passé : lors de sa première année d'existence, il a aidé à la formation de l'A.C.J.C. grâce à une campagne à travers tout le pays; il a combattu avec la plus vaillante des ardeurs deux des journaux les plus impies qui sont, selon eux, sous la direction de francs-maçons : *Le*

⁴⁵ Article de J. Bégin cité par Mgr Justin Fèvre, *Vie et travaux de J.-P. Tardivel*, Paris, Arthur Savaète, éditeur, 1906, p. 12.

⁴⁶ *Ibid.*

Canada de Godfroy Langlois et *Les Débats* d'Édouard Chartier; il a aussi mené une campagne contre l'alcool pendant de longues années. Le journal *La Croix* démontre finalement son courage et sa force d'analyse lorsqu'il « [...] fustigea autant qu' [il] put le gouvernement canadien qui, sans l'assentiment du peuple, nous jetait dans la fournaise européenne : [il] montra les conséquences désastreuses de cette guerre; [il] remonta au besoin à ses auteurs, les Juifs et les francs-maçons, pour souligner tout l'aveuglement de nos gouvernants⁴⁷ ». Cette publication met donc l'accent sur des lieux communs du catholicisme québécois : la famille, la morale catholique, le rôle messianique des Canadiens français, l'éducation, le respect de l'ordre et des autorités, etc. À l'opposé, elle dénonce la politique libérale, l'alcool, les Juifs, les francs-maçons, etc. Elle combattra tout ce qui ne cadre pas avec la vision papiste de la communauté chrétienne.

Le second journal que nous étudierons brièvement fut fondé en 1907 et il porte le nom de *L'Action sociale catholique*⁴⁸, jusqu'en 1915. Un des plus importants collaborateurs du quotidien à ses débuts est Mgr Louis-Adolphe Paquet, doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval de 1904 à 1938, qui y signe régulièrement des éditoriaux. Sa diffusion est très importante dans la région de Québec et l'élite de la capitale nationale reçoit cette publication. On recense plus de 20 000 abonnés vers mars 1920. Paul-Henri, pseudonyme d'un des principaux journalistes de *L'Action catholique* à cette période, décrit dans un éditorial de cette même année 1920 la mission du journal, qui n'est pas sans rappeler celle de *La Croix* : « Il faut une presse qui soit catholique. Il faut une presse toute dévouée à la vérité sans attache de parti, toujours prête à proclamer

⁴⁷ Bégin, Joseph, *Le 20^{ème} anniversaire de « La Croix »*, *La Croix*, 17 mars 1923, p.1.

⁴⁸ De 1915 à 1962, on retire le qualificatif « sociale » pour ne conserver que *L'Action catholique*. Bien des années plus tard, le journal change encore de nom pour ne porter finalement que le substantif *L'Action*.

les enseignements du Souverain Pontife, à combattre et à endiguer les flots d'erreurs et d'immoralité [...]»⁴⁹.

Nous retrouvons, à nouveau, les mêmes grandes thématiques : famille, religion et morale. On se bat également contre les francs-maçons, les libéraux et les Juifs. Un adversaire d'importance s'ajoute cependant aux listes préexistantes : le bolchevisme. Il faut dire que la révolution en 1917 des communistes de Russie ameute l'élite chrétienne mondiale. La peur du vilain communiste, athée, fait son apparition dans les journaux. On croyait le péril des Rouges (libéraux) passé, voici que le péril rouge s'amène et il risque de causer plus de dommages que les fléaux passés.

Deux autres journaux, déjà mentionnés, sont aussi de tendance catholique sans toutefois partager la politique de combat des deux premiers. *Le Nationaliste* et *Le Devoir* placent au centre de leurs préoccupations la religion et la famille, mais ils ne font pas preuve du même zèle et de la même intransigeance que les journaux précédents. Le travail de ces deux quotidiens est davantage politique que moral. Il faut dire que ces diverses publications forment un réseau, elles ne sont pas refermées sur elles-mêmes. On retrouve ainsi fréquemment des éditoriaux du *Devoir* en première page de *L'Action Catholique*. Henri Bourassa déclare même lors d'une conférence à Chicoutimi que l'entente entre les deux journaux est presque parfaite.

Tout ce réseau de journaux catholiques participe d'un grand mouvement que l'on peut regrouper sous le nom d'action sociale catholique. Ce mouvement tente de combattre la tentation athéiste qui se propage à travers le monde chrétien depuis le milieu

⁴⁹ Paul Henri, « Silence coupable », *L'Action catholique*, 30 juin 1920, p. 3.

du dix-neuvième siècle. Il trouve, pour plusieurs catholiques, ses racines dans deux encycliques du pape Léon XIII. Dans son *Humanum Genus* publié en avril 1884, le successeur de Saint-Pierre précise la forme que prend la menace : « Il en résulte que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des États modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté⁵⁰ ». C'est ainsi qu'il explique la méfiance de plus en plus intense que l'on retrouve entre les élites de la société civile et les positions du Vatican. Par la suite, il va rappeler, en 1885, dans une autre encyclique, *Immortale Dei*, comment les premiers chrétiens ont réussi à combattre les païens. Il indique qu'ils utilisèrent leur « liberté de se rassembler et de participer à la vie sociale en introduisant rapidement les institutions chrétiennes non seulement dans les foyers domestiques, mais dans les camps, la Curie, et jusqu'au palais impérial⁵¹ » de la Rome antique. Il ajoute encore qu'« afin d'atteindre plus aisément le but de nos désirs, nous recommandons avec une nouvelle insistance à votre foi et à votre vigilance, la jeunesse qui est l'espoir de la société. Appliquez à sa formation la plus grande partie de vos sollicitudes pastorales⁵² ». On demande donc aux membres de la communauté chrétienne de s'impliquer activement dans la société civile et dans la politique des états, mais également de porter une attention toute particulière à l'éducation de la jeunesse.

2.2.3 Les milices catholiques

⁵⁰ http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18840420_humanum-genus_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).

⁵¹ http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_01111885_immortale-dei_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).

⁵² http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18840420_humanum-genus_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).

À la suite de divers bouleversements sociaux à l'intérieur des pays européens (révoltes, grèves, guerres, etc.), certaines organisations exigent une plus grande laïcité des appareils de régulation de la société. La jeunesse, quant à elle, se cherche une organisation capable de faire le pont entre le monde religieux dont elle est issue par son éducation et le monde moderne vers lequel la société urbanisée semble de plus en plus se diriger. Le clergé québécois, lui aussi, désire offrir aux jeunes une alternative aux groupes internationaux. Plusieurs associations voient ainsi le jour à la suite des appels de la papauté; l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne (A.C.J.C.) est la plus populaire de ces organisations.

Résumons tout d'abord le contexte social dans lequel apparaît cette organisation. Trois constatations s'imposent en ce qui concerne le milieu québécois. Tout d'abord, il y a la volonté britannique de maintenir un lien avec son ancienne colonie, ce que l'on peut résumer par le péril protestant ou orangiste. Deuxièmement, le péril athéiste est pour sa part issu de la relation de plus en plus complexe avec la France. Bien que les Français partagent toujours la même langue et une partie de la même culture, les élites locales ne peuvent plus se référer à l'ancienne mère patrie depuis que celle-ci est tentée par une laïcité complète de l'appareil de gouvernance. On ne doit pas, au Canada, remettre en question la position de l'Église. Troisièmement, il y a la puissance grandissante du voisin du sud : la réussite industrielle des États-Unis attire de plus en plus de Canadiens français. Le clergé catholique n'a d'autres choix que de combattre le péril capitaliste. Le « self-made man » ne doit pas lui non plus bouleverser l'ordre social.

Alors qu'autant de périls nouveaux s'attaquent à la société d'ici, l'Église catholique du Québec, gardienne de la langue et de la foi, doit assurer son rôle de

dépositaire de la vérité. C'est elle qui doit veiller à la formation de la jeunesse du pays, c'est elle qui doit préserver le rôle messianique de la collectivité canadienne-française. Et pour espérer la victoire, il lui faut une armée. Cette volonté de former une jeunesse combattante est d'ordre mondial et cette armée est formée, petit à petit, par une myriade de mouvements chrétiens qui naissent de par le monde⁵³. L'A.C.J.C.⁵⁴, qui est fondée en 1906 par les abbés Lionel Groulx et Émile Chartier afin de promouvoir des sentiments catholiques et nationaux chez les jeunes Canadiens français, est la plus prolifique organisation du genre au Québec.

La principale arme idéologique du mouvement est son journal. Intitulé *Le Semeur*, il suggère des modèles aux jeunes Québécois. Les noms que l'on rencontre le plus souvent sont : Charles de Montalembert (théoricien du catholicisme libéral en France), Daniel O'Connell (homme politique ayant œuvré à la reconnaissance des droits des catholiques d'Irlande), Antoine-Frédéric Ozanam (fondateur de la société Saint-Vincent de Paul), Ferdinand Brunetière (critique littéraire), Garcia Moreno (fervent catholique et président de l'Équateur de 1861-1865 et de 1869-1875) et Augustin Thierry (historien français). On propose ainsi par la présentation de modèle; une voie vers l'idéal, une voie fortement attachée à la notion d'élite. Une élite issue des collèges classiques et dont le but est de mener les catholiques canadiens dans leur mission providentielle, mission intimement liée aux concepts de nation et de religion. La devise de l'organisation reflète d'ailleurs cette double postulation fondatrice : « Religion et Patrie ».

⁵³ Certains ne durent que quelques mois, d'autres s'associent afin de disposer de plus de moyens, d'autres encore se marginalisent et n'ont à la fin que quelques membres plus ou moins actifs. À titre d'exemple, on peut nommer la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), la Jeunesse agricole chrétienne (JAC), les Ouvriers de la Nouvelle-France (O.N.F), etc.

⁵⁴ Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Voir Fernand Dumont, *Idéologies au Canada français 1900-1929*, Les Presses de l'Université Laval, collection « Histoire et sociologie de la culture », Québec, 1974, 377 p.

Le Pape est présenté par le journal comme le chevalier sans peur et sans reproche de l'Occident. Il est l'ami des arts et des sciences, il est le gardien des nations et, comme le christianisme, il est le protecteur de la civilisation. On assisterait donc à une catastrophe « le jour où la nation canadienne-française deviendrait athée, protestante ou franc-maçonne⁵⁵ » car « elle perdrait sa langue⁵⁶ ». Le peuple doit donc demeurer « attaché à l'essence même de notre nationalité : le catholicisme⁵⁷ ».

Très souvent, l'organisation fait complètement abstraction de la réalité et elle embellit le monde afin de préserver la vision messianique de la race canadienne-française. *Le Semeur* nous informe ainsi, dans un article de 1906 sur la récente constitution canadienne, que la Confédération « a clos l'ère de nos luttes pour la conquêtes des droits nationaux⁵⁸ » et le journal nous avise même que la ville de Toronto est le dernier bastion de l'Ontario à subir la pression démographique des francophones; dans peu de temps l'Amérique du Nord tout entière sera sous la domination des catholiques de langue française. Le seul danger vient de l'immigration. Celle-ci est principalement d'origine anglo-saxonne et, bien qu'elle ne supplante pas le taux de fécondité élevé des francophones, elle amène un lot non négligeable de protestants au pays. Pour contrebalancer ce mouvement de population, le journal pense tout d'abord à une immigration de francophones. Mais la France, la Belgique, la Suisse et les autres pays de l'ouest de l'Europe sont aux prises avec un problème encore plus menaçant que des chrétiens non catholiques : « la libre-pensée et le socialisme⁵⁹ ». *Le Semeur* conclut qu'un plan de colonisation à l'échelle nationale doit être envisagé afin d'occuper tout le

⁵⁵ Émile Lambert, « La jeunesse catholique et la papauté », *Le Semeur*, décembre 1904, p. 94.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 107.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 108.

⁵⁸ J.-Alex Prud'homme, « La Constitution canadienne », *Le Semeur*, février 1906, p. 118.

⁵⁹ E. Beaupré, « Plan de colonisation », *Le Semeur*, mars 1908, p. 213.

territoire et ainsi préserver le sort de la race française en terre d'Amérique. Le journal martèle tout au long de son existence cette rengaine messianique, ce devoir sacré des catholiques francophones d'occuper toute l'Amérique du Nord. Il ne s'agit pas de conquérir par la force un territoire, mais de submerger par le nombre une population protestante qui a un taux de natalité beaucoup plus faible.

2.3. La langue de combat : le français, une arme à double tranchant.

Nous avons précédemment souligné qu'une ouverture sur le monde amène, au courant du dix-neuvième siècle, des voyageurs d'ici à se rendre en Europe et des Européens à venir visiter le Canada. Alexis de Tocqueville, à la suite de son voyage en Amérique du Nord en 1831, écrit la remarque suivante à propos des francophones canadiens : « nous avons vu au Canada des Français vivant depuis soixante-dix ans sous le gouvernement anglais, et restés absolument semblables à leurs anciens compatriotes de France⁶⁰ ». Le célèbre aristocrate rapporte également que « (p)lusieurs curés m'ont dit que dans leur commune il n'y avait pas un seul individu parlant l'anglais⁶¹ » et souligne en riant que « [e]ux même ne l'entendaient point et nous prenaient pour interprète⁶² ». Malgré la conquête du pays par les armes, la langue française a été préservée.

Les Britanniques prennent également conscience que la langue française est et sera au centre des problèmes que la colonie anglaise rencontrera dans l'avenir. À la suite des troubles de 1837-1838, la reine d'Angleterre envoie au Canada John George Lambton, premier comte de Durham, afin de déterminer les mesures à prendre à la suite du soulèvement. Il demande l'introduction du gouvernement responsable ainsi que

⁶⁰ Tel que cité par Gérard Bergeron dans *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, p.38

⁶¹ *Ibid.*, p.33

⁶² *Idem.*

l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada en une seule entité administrative. Selon lui, le peuple canadien-français est condamné à perdre sa langue et sa culture dans un avenir proche. Il souligne également les différences entre la culture canadienne-française et celle de la France. Depuis la conquête, la Révolution Française et l'Empire de Bonaparte ont complètement bouleversé l'ordre social des Français. Outre la langue, il existe peu de points communs entre la Mère patrie et l'ancienne colonie française. Ayant en tête les intérêts économiques des habitants du Bas-Canada, Durham ne voit pas comment un peuple minoritaire de langue française pourrait se développer en Amérique du Nord. L'article 41 de l'Acte d'Union, promulgué en 1840, stipule que désormais la langue anglaise est la seule langue officielle du pays.

La signature de la Confédération canadienne modifie l'arrière-plan socio-historique de la question. Dans ce nouveau pays, comme l'affirme le journal *La Minerve*, « (t)ous les droits seront respectés; toutes les races seront traitées sur le même pied; et tous, Canadiens français, Anglais, Écossais, Irlandais⁶³ » seront à même de défendre leurs intérêts. La création de ce nouvel état, supposément bilingue, est soulignée différemment par les journaux de langue anglaise : « Nous saluons la naissance d'une nouvelle nation. Une Amérique anglaise unie, forte de quatre millions d'habitants, prend place aujourd'hui parmi les grandes nations du monde⁶⁴ ». L'article 133 de la British North America Act stipule que l'anglais et le français ont des droits et des privilèges égaux dans les domaines de la législation et de la justice. Dans les faits, l'anglais domine tous les paliers gouvernementaux. La langue française n'est souvent rien de plus qu'une langue dans laquelle on traduit des décisions prises en anglais. Il n'y a qu'à souligner que les timbres postes ne seront bilingues qu'à partir de 1927, que les billets de banque ne le seront qu'en

⁶³ Un ami du peuple, « éditorial », *La Minerve*, Montréal, vol. XXXIX, 2 juillet 1867, p. 2.

⁶⁴ *The globe*, Toronto, 1^{er} juillet 1867

1936 et que ce n'est pas avant 1962 que les francophones du pays pourront lire dans leur langue les chèques envoyés par le gouvernement fédéral.

Au Québec⁶⁵, la première loi concernant la langue est votée en 1910. La « Loi Lavergne », ainsi nommée en l'honneur de son plus ardent défenseur le député Armand Lavergne, oblige les entreprises de services publics du Québec à s'adresser en anglais et en français à sa clientèle. Quoique timide, cette loi est la première incursion du gouvernement provincial dans le champ linguistique. Son existence est l'illustration d'une prise de conscience de la population francophone du Québec des dangers entourant sa langue.

Les milieux urbains et campagnards font face à deux dangers bien distincts au cours des premières années du vingtième siècle. Si on reproche aux habitants des campagnes de ne pas parler un français au goût du jour, l'élite canadienne-française croit toutefois pouvoir remédier à ce problème grâce à des réformes de l'enseignement qui permettront à plus en plus de jeunes gens de fréquenter l'école. En ville, c'est l'anglicisation qui menace les francophones. Dès 1831, Tocqueville a déjà remarqué la tendance des marchands, anglophones et francophones, à utiliser l'anglais sur leurs affiches publicitaires. Même chose en ce qui concerne Jean-Jacques Ampères qui, lors de son arrivée par bateau à Québec en 1855, souligne que « notre langue est en minorité sur les enseignes, et quand elle s'y montre, elle est souvent altérée et corrompue par le

⁶⁵ À noter également, afin de donner une image plus complète de la question linguistique au pays, que plusieurs provinces édictent des lois contre l'usage du français. Le Nouveau-Brunswick proclame une loi interdisant la langue française en 1871. Le Manitoba, dans sa loi sur la langue officielle de 1890 (Official Language Act), celle-là même qui déclenche la *question des écoles*, interdit la subvention des écoles de langue française et abolit l'usage de celle-ci dans la fonction publique. En Ontario, le règlement 17, voté en 1912 par le premier ministre Sir James P. Withney, réduit sensiblement l'enseignement du français dans les écoles ontariennes. Il est à souligner que cette dernière loi, particulièrement impopulaire chez les Canadiens français, est abrogée en 1927 par Howard Ferguson pour des motifs politiques.

voisinage de l'anglais⁶⁶ ». Il n'y a pas que les visiteurs qui font cette remarque et des hommes comme le journaliste Napoléon Aubin, dans un numéro de 1848 du *Fantasque*, se moque également de ses compatriotes de langue française « qui mettez sur vos maisons des enseignes conçues dans une langue qui n'est pas la vôtre, et cela lorsque vous criez à tue-tête que vous voulez garder la langue de vos pères⁶⁷ ». Ces constatations du milieu du dix-neuvième siècle sont toujours vraies à l'époque de Lozeau. Les élites, prises dans l'engrenage de la révolution industrielle, ne parviennent pas à sensibiliser les ouvriers au problème de la langue. Des impératifs beaucoup plus importants et urgents occupent l'esprit de cette classe ouvrière : manger, se loger, se vêtir. Dans de telles conditions, l'art du bien parler et de l'éloquence est un luxe qui ne se justifie pas. L'élite de la société francophone canadienne est donc la seule à se questionner et à travailler sur ce qui deviendra un problème épineux pour la toute la constitution du Canada.

Deux tendances sont constatées à l'intérieur même des communautés francophones concernées : l'une s'inquiète des différences linguistiques avec la langue de la mère patrie et l'autre revendique cette nouvelle langue comme un indice de son autonomie culturelle. Si la première perspective est issue de l'élite scolarisée habitant en milieu urbain, la seconde est principalement celle de journalistes et d'ecclésiastiques provenant de la campagne. La langue française devient progressivement une arme, mais ses objectifs se simplifient au courant du dix-neuvième siècle. Arme de survivance de la Conquête jusqu'à la confédération, elle devient une arme de combat à la suite des conflits politiques constants entre anglophones et francophones. Si, pour une raison de survie, on tente de préserver les traits essentiels de la langue française sans se poser davantage de

⁶⁶ Jean-Jacques Ambert, «Promenade en Amérique. La Nouvelle Angleterre et la Nouvelle-France», *Revue des Deux Mondes*, vol. 17, 15 janv. 1853, p. 292-319.

⁶⁷ Napoléon Aubin, « Anglomanie », *Le fantasque*, Montréal, 18 novembre 1848, p. 150.

questions, il en est tout autrement d'une arme de combat. Désormais, il importe de comprendre l'histoire et les caractéristiques de notre langue.

Les anglicismes sont au cœur des batailles pour la sauvegarde du français depuis l'Acte d'Union. Thomas Maguire, partisan de leur éradication, publie en 1848 son *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. Plutôt que simplement condamner l'utilisation de certains mots, des hommes de lettres comme Faucher de Saint-Maurice tentent plutôt d'étudier la formation de la langue canadienne-française. On développe également une image négative des archaïsmes lors de cette même période. Ce qui importe ici, c'est l'apparition d'un questionnement sur la pureté et la qualité de la langue canadienne-française. Il s'agit de dépasser l'étape de la simple constatation sans toutefois poser un jugement immédiat, favorable ou défavorable, sur la qualité de tout un système linguistique; en l'occurrence le français parlé en Amérique du Nord. On tente enfin de comprendre et, à cette étape, poser la bonne question n'est pas aussi important que de simplement poser des questions.

Concluons donc que les contacts de plus en plus fréquents avec la France amènent, dans un premier temps, les intellectuels d'ici à se battre contre les anglicismes, résultat de l'omniprésence de l'anglais dans ce que l'on nomme encore le Nouveau monde et, dans un second temps, à combattre les archaïsmes issus de l'Ancien régime, de ce que l'on appelle avec mépris le parler canadien ou le canayen. Simplifier davantage nous amène au schéma suivant :

Ville→	Industrie →	Anglais→	Anglicisme
Campagne→	Religion→	Français→	Archaïsme

Et si déjà les interlocuteurs de Tocqueville en 1831, dont John Neilson un marchand anglophone de Québec, associent la survie de la langue française en Amérique du Nord au rôle des élites catholiques du pays, cette conception de la foi gardienne de la langue est de multiples fois reprise au cours du siècle par des hommes illustres comme Honoré Mercier, Wilfrid Laurier, Honoré Bourassa et Lionel Groulx. Aucune organisation en ce début de vingtième siècle n'incarne cette idée avec plus de zèle que La Société du parler français au Canada.

Fondée à l'Université Laval de Québec au mois de février 1902, la Société du parler français au Canada est une association qui s'est donnée comme objectif d'étudier, par le biais de la philologie et de la linguistique, la langue des Canadiens français. Stanislav-Alfred Lortie et Adjutor Rivard sont les deux principaux artisans de sa fondation, mais plusieurs autres membres de l'élite intellectuelle de l'époque, dont Camille Roy et Félix-Antoine Savard, contribuent à ses activités.

L'impact de l'organisation, outre celui de référence linguistique dans les cercles intellectuels du Canada, se retrouve principalement dans ses publications. L'accent, lors de ses premières années d'activité, est mis sur le travail lexicographique. Dès ses débuts en 1918, le *Bulletin du parler français au Canada* est le journal de la société. On y publie les travaux des membres et on développe un réseau d'abonnés à travers tout le Canada. L'orientation du directeur Rivard est sans équivoque et on peut lire dans son premier numéro que «[...] le *bulletin* est consacrée à l'étude de notre langue. Son programme est celui de la *Société* : la PHONÉTIQUE – le LEXIQUE – la MORPHOLOGIE – la SYNTAXE du langage populaire [...] et en général les considérations philologiques, ethnologiques et littéraires qui peuvent aider au développement, à la conservation, au

perfectionnement de la langue française au Canada⁶⁸ ». Après le départ d'Adjutor Rivard, l'organisation se joindra à l'Université Laval afin de publier la revue *Le Canada français*.

Le rayonnement de la Société est révélateur de son importance et c'est avec fierté que Rivard, dans un rapport qu'il dépose à la Société Royale du Canada en 1909, signale que plusieurs linguistes européens et américains ont été attirés par le *Bulletin du parler français au Canada*. La preuve en est donnée l'année suivante alors que le journal reçoit le prix Saintour de l'Académie française, remis aux meilleurs ouvrages consacrés à l'étude du français⁶⁹.

La création de la Société du parler français au Canada est l'aboutissement de près d'un siècle de questionnement sur la langue au pays. Pour la première fois, une organisation, et non plus un individu isolé, comme Napoléon Aubin ou Faucher de Saint-Maurice, se consacre à l'étude scientifique de la langue parlée par les francophones du Canada. Son apport principal est d'avoir réuni, grâce à ses publications et à ses congrès (1912 et 1937), les chercheurs francophones des différents milieux du pays (Acadiens, Franco manitobains, Québécois, Franco ontariens, etc.).

⁶⁸ *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 1, no. 1, septembre 1902, p.1.

⁶⁹ *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 8, no. 10, juin, juillet, août 1910, p. 361.

CHAPITRE III MONTRÉAL : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Peut-être plus qu'un Canadien et qu'un Québécois, Albert Lozeau est un Montréalais. Dans ce troisième chapitre, nous étudierons la dynamique sociale et culturelle de la ville qui a vu naître et mourir le poète, mais sans toutefois revenir sur les caractéristiques importantes de Montréal que nous avons déjà abordées lors des chapitres précédents. Ainsi, le débat sur la langue française et les conflits entre le clergé et les organisations laïques ne seront pas traités ici. En outre, si un personnage historique est le point de départ de notre argumentation dans les chapitres I et II, soit respectivement Wilfrid Laurier et Henri Bourassa, une association, l'École littéraire de Montréal (ELM), nous servira cette fois d'appui. Nous verrons que deux groupes fondateurs sont à l'origine de ce regroupement littéraire et que deux tendances s'affrontent tout au long de son existence. Enfin, nous nous pencherons sur l'étude de son réseau associatif et sur la position centrale qu'occupe l'ELM dans la grande région métropolitaine.

La ville qui donne son nom à l'École, Montréal, est, à cette époque, la métropole du pays. Elle entre alors dans la modernité, de sorte que plusieurs bouleversements secouent le monde culturel montréalais. Le plus important est l'arrivée de la figure féminine sur la scène publique. Très souvent exclues des milieux publics et artistiques, les femmes débudent leur longue lutte pour un accès à l'égalité civique et politique. Elles arrivent dans le domaine de la culture par le biais des journaux et de leurs pages féminines. Elles débudent leur carrière à un moment où la publicité est en pleine expansion et où les propriétaires des journaux tentent par tous les moyens d'attirer de nouveaux annonceurs. La population féminine devient le nouveau marché à conquérir puisqu'une part importante de la nouvelle publicité s'adresse à elle. Afin de fidéliser cette clientèle, on encourage des femmes de lettres à prendre en charge certaines pages des périodiques et à signer les chroniques alimentant les pages féminines. Mais il y a plus : la nouvelle forme que prend la publicité dans les médias a, à terme, pour effet d'introduire la subjectivité et l'utilisation du « je » dans les journaux. Puisque certains publicitaires désirent s'associer à la crédibilité de journalistes reconnus, ceux-ci doivent signer de leur propre nom afin de s'attacher ces nouvelles sources de revenu.

Cette subjectivité est également la conséquence d'une tendance que l'on associe régulièrement à l'avènement de la modernité : l'individualisme. Deux éléments expliquent le succès de cette nouvelle conception de la société. L'urbanisation massive de la période qui couvre les années 1896 à 1925 est la raison la plus évidente. Rappelons que la population des villes double et parfois triple au tournant du XX^e siècle. Le second élément est la montée du libéralisme et du mode de consommation à l'américaine. La conjugaison de ces deux éléments nous permettra de souligner l'opposition entre la ville et la campagne, opposition qui traverse toute l'œuvre d'Albert Lozeau.

3.1 L'École littéraire de Montréal

La fondation de l'École littéraire de Montréal remonte à l'année 1895, année qui précède l'arrivée au pouvoir des libéraux de Wilfrid Laurier au parlement canadien. L'association se voulait un lieu de rencontre, de partage et de discussion sur la littérature canadienne-française. Les raisons et les circonstances de sa fondation sont encore débattues aujourd'hui. On peut cependant dire avec certitude que la majorité de ses membres fondateurs provient de deux groupes distincts qui cessèrent leurs activités au même moment : le groupe de Sainte-Cunégonde et celui des Six Éponges. Deux générations constituent, à ses débuts, l'ELM. Issus du groupe de Sainte-Cunégonde, des animateurs de tendance terroiriste, citons à titre d'exemples Albert Ferland, Germain Beaulieu, Georges-A Dumont et Pierre Bédard, forment la partie la plus âgée. Gravitant principalement autour des Six Éponges, une génération plus jeune et ouverte aux nouveautés, dont font partie Jean Charbonneau, Henry Desjardins et Édouard-Zotique Massicotte, se campe sur des positions proches des parnassiens et des symbolistes français. Ce sont donc les « tensions entre démarches novatrices et sursauts réactionnaires [qui] constituent la base même de l'histoire de l'École⁷⁰ ». L'École littéraire de Montréal est le reflet des contradictions d'une société montréalaise qui veut les avantages de la modernité tout en désirant respecter les traditions de son héritage.

Les chercheurs s'entendent habituellement pour diviser l'histoire de l'ELM en trois périodes. Sa première période d'existence, qui couvre les années 1895 à 1900⁷¹, est caractérisée par une importante activité de ses membres; on y découvre entre autres la poésie de Nelligan, de De Bussières et de Melançon. C'est la période des manifestes et

⁷⁰ François Couture et Pierre Rajotte, « L'École littéraire de Montréal et ses mythes », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, p. 163-183

⁷¹ Pour une chronologie de l'ELM, voir Paul Wyczynski, *L'École littéraire de Montréal*, Montréal et Paris, Fides, 1963, 381 p.

des revendications. On souhaite la création d'une littérature libre et moderne où la critique s'appuie sur des critères artistiques plutôt qu'idéologiques pour juger de la valeur des œuvres. Cinq séances publiques ponctuent cette période qui culmine avec la publication du collectif intitulé *Les Soirées du Château Ramezay*, en 1900.

La seconde période couvre les années 1908 à 1913. Maurice Lemire affirme à propos du changement de cap qui a lieu au cours de ces années que « le climat de liberté qui permit l'avènement d'Émile Nelligan n'anima pas longtemps la dite École littéraire, car les infiltrations d'éléments terroiristes ne tardèrent pas à la ranger sous la bannière du régionalisme⁷² ». L'École se dote en 1909 d'une revue mensuelle intitulée *Le Terroir*, nom exprimant clairement les nouvelles orientations du groupe. Dix fascicules seulement seront produits. Remarquons que, au cours de cette même période, quatre membres publieront des recueils de poèmes rattachés au régionalisme : Albert Ferland, Lionel Léveillé, Hector Demers et Louis-Joseph Doucet. Il faut tout de même noter avec Annette Hayward, que « le régionalisme adopté par l'École littéraire de Montréal reste plus ouvert, plus libéral et surtout de tendance plus moderne du point de vue de la forme que celui prôné par la Société du Parler français⁷³ ». Le changement qui s'effectue entre les deux périodes n'est pas donc pas radical. On ne passe pas d'une tendance avant-gardiste à un profond conservatisme littéraire; les positions du groupe semblent plus médianes que ce que l'histoire littéraire nous a habitués à croire.

La troisième et dernière période d'existence de l'École s'étend de 1919 à 1926 et voit l'arrivée de nouveaux membres au sein du groupe : Albert Laberge, Berthelot Brunet, Claude-Henri Grignon, Philippe Panneton, Victor Barbeau, etc. Même si certains

⁷² Maurice Lemire, *Introduction à la littérature québécoise (1900-1939)*, Montréal, Fides, 1981, p.73

⁷³ Annette Hayward, *Le conflit entre régionalistes et exotiques au Québec (1900-1920)*, Montréal, thèse de doctorat, Université McGill, 1980, f. 185.

d'entre eux se sont impliqués dans la revue avant-gardiste *Le Nigog*, ce qui devrait suffire à attirer l'attention des spécialistes sur ce moment de l'ELM, celui-ci est rarement abordé par l'histoire littéraire car la majorité des membres respecte les règles du mouvement terroiriste. L'explication tient également au rôle d'un des fondateurs de l'École, Jean Charbonneau, dans l'écriture de l'histoire officielle de ladite École. Dans son livre intitulé *L'École littéraire de Montréal. Ses origines, ses animateurs, ses influences*, ce dernier met l'accent sur les débuts prometteurs du mouvement, sur la période mythique du Château de Ramezay et sur les conditions du premier grand éveil de la littérature canadienne-française. Jean Charbonneau nous signale cependant avec justesse que les membres ne partageaient pas toujours le même point de vue et il écrit, en 1935, que «trop de forces contraires se sont heurtées au sein même de l'École dont l'ascendant fut sans doute une des raisons ajoutées à d'autres de sa désorganisation et de sa déchéance. Il y régna un manque visible de cohésion⁷⁴ ». Il est à souligner que c'est en 1925, à la fin de cette dernière période, que l'on publie le second collectif du groupe, intitulé *Les Soirées de L'École littéraire de Montréal*⁷⁵.

L'importance du groupe n'est cependant pas seulement dans la quantité de sa production littéraire ou même dans la qualité de cette production. Lorsque l'on est reconnu officiellement membre de l'École littéraire de Montréal, c'est davantage à un réseau de contacts et de connaissances qu'à une école de pensée que l'on adhère. Outre les relations entre les individus à l'intérieur du groupe, c'est à tout le réseau de l'élite montréalaise que l'on a, d'une certaine manière, accès.

⁷⁴ Jean Charbonneau, *L'École littéraire de Montréal*, op. cit., p. 288.

⁷⁵ L'École littéraire de Montréal, *Les Soirées de L'École littéraire de Montréal : proses et vers*, Montréal, École littéraire, 1925, 342 p.

Le réseau associatif, ou réseau de liaisons, de l'ELM est impressionnant, mais pour bien illustrer toute sa complexité, il faut d'abord définir quelques concepts. Au cœur de notre réflexion se trouve la définition du réseau de liaisons du sociologue français Pierre Bourdieu :

[...] le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou à long terme, c'est-à-dire vers la transformation de relations contingentes, comme les relations de voisinage, de travail ou même de parenté, en relations à la fois nécessaires et électives, impliquant des obligations durables subjectivement ressenties (sentiments de reconnaissance, de respect, d'amitié, etc.) ou institutionnellement garanties (droits); cela grâce à l'alchimie de l'échange (de paroles, de dons, de femmes, etc.) comme communication supposant et produisant la connaissance et la reconnaissance mutuelles⁷⁶.

Ajoutons à cela une autre dimension. François Couture nous explique dans « Le réseau associatif de L'École littéraire de Montréal »⁷⁷ que les relations d'un réseau associatif peuvent se décliner selon deux perspectives : les relations intergroupales et les relations intragroupales. Les premières se présentent comme les relations entre le groupe ou un de ses membres et un autre groupe. Ce type de relations détermine l'espace qu'occupe le groupe dans la société, ici l'ELM, au sein de son environnement social. Le second type de relations, les relations intragroupales, se définit plutôt comme les relations qui « s'établissent entre les membres du groupe et régissent la vie associative, elles créent le climat au sein du groupe⁷⁸ ». Nous appuyant sur ces éléments, nous donnerons un portrait rapide du réseau de liaisons de L'École littéraire de Montréal.

Les relations intragroupales sont nombreuses et peuvent elles-mêmes être subdivisées entre celles dont l'existence est appuyée par des documents et celles qui ne

⁷⁶ Pierre Bourdieu, *Actes de la Recherche en sciences sociales*, « Le capital social », 1980, n° 31, p. 2.

⁷⁷ François Couture, « Le réseau associatif de L'École littéraire de Montréal », *La Vie culturelle à Montréal vers 1900*, Montréal, Les Éditions Fides et la Bibliothèque nationale du Québec, 2005, p. 290.

⁷⁸ François Couture, « Le réseau associatif de L'École littéraire de Montréal », *op. cité*, p.290.

sont que présumées. Nous savons avec certitude, par exemple, qu'une relation d'amitié unit Charles Gill, ainsi que ses sœurs Marie et Rachel, Charles-Albert Milette et Albert Lozeau⁷⁹. Nous connaissons la relation amicale qui rapproche Émile Nelligan et Louis Dantin⁸⁰; elle mènera en 1903 à la première édition des poèmes de Nelligan par Dantin. Une autre relation est bien documentée, elle regroupe des acteurs entourant Jean Charbonneau, soit son ancien collègue du Groupe des Six Éponges, Henry-Marie Desjardins, et son ami Ernest Tremblay avec qui il partage une passion pour le théâtre.

Incertaine, probable ou circonstancielle sont des termes qui peuvent sans doute décrire le second type de relations que nous allons maintenant présenter. Certains spécialistes se sont avancés à dire qu'Albert Lozeau et Émile Nelligan se seraient rencontrés. Fréquentant les mêmes amis au cours d'une même période de temps, il semblerait fort plausible qu'ils se soient croisés à au moins une occasion; malgré cela, aucune preuve n'atteste hors de tout doute raisonnable qu'ils se soient connus. Même chose en ce qui concerne Henry-Marie Desjardins et Nelligan. Le contexte nous prête à croire qu'ils se sont connus, mais il ne s'agit encore une fois que de probabilités et de conjectures. Plus certaine est la relation entre Wilfrid Larose et Louis Fréchette. D'abord, Fréchette a rédigé une préface élogieuse pour le livre de Larose intitulé *Variétés canadiennes*⁸¹. Il est toutefois difficile de savoir si Louis Fréchette recommande Larose au groupe littéraire ou si c'est plutôt ce dernier qui permet à Louis Fréchette de devenir président d'honneur de l'École. Mais le fait que Larose parle au nom de Fréchette lors des réunions de l'ELM montre qu'une relation de confiance unit les deux hommes et qu'il est probable qu'ils se connaissaient très bien.

⁷⁹ Voir la correspondance entre Albert Lozeau et Charles Gill.

⁸⁰ Yves Garon, *Louis Dantin, sa vie, son œuvre*. Mémoire, Université Laval, Québec, juillet 1957, p. 59.

⁸¹ Wilfrid Larose, *Variétés canadiennes*, Imp. de l'institution des sourds-muets, Montréal, 1898, 286p.

Il n'y a cependant pas que l'amitié qui permet de lier les gens, une passion commune rapproche parfois des individus qui n'ont, outre celle-ci, rien en commun. La passion de l'histoire rassemble ainsi les membres de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Deux membres de l'École Littéraire se rencontrent probablement lors de ces réunions : Édouard-Zotique Massicotte et Georges-A. Dumont. Ainsi, puisque les deux hommes partagent le statut de membre des deux groupes associatifs, il est possible qu'une relation existe. Aucune preuve ne vient cependant le confirmer.

Parfois, la preuve d'une relation réside dans la nature même de cette relation. Prenons à titre d'exemple la relation possible entre Paul de Martigny et Charles Gill. Les deux hommes seraient membres de la loge maçonnique de Montréal L'Émancipation, mais la nature même de cette loge repose sur le secret. La divulgation de son appartenance à une loge est bien souvent laissée à la discrétion de chacun de ses membres, et aucune liste n'est habituellement rendue publique. À nouveau, aucune preuve, autre que circonstancielle, ne lie les deux hommes; il serait toutefois plus que vraisemblable qu'ils se soient rencontrés au sein de la loge maçonnique.

Le monde ne se construit pas que sur de bons sentiments et, en d'autres occasions, c'est une relation négative qui se forme entre deux personnes. Haine profonde, mépris ou simple incompatibilité de caractère, plusieurs membres de l'ELM sont en conflit avec un collaborateur du journal *La vérité* de Québec : J. Félix Dumontier. Celui-ci s'en prend aux goûts moraux et littéraires de l'École et plus précisément à certains de ses membres dont Arthur de Bussières, Alphonse Gingras et Henry-Marie Desjardins, dans deux

articles intitulés « Entre nous »⁸². Firmin Picard, membre et directeur du journal *Le Monde illustré*, et Germain Beaulieu, président de l'ELM, lui répondront publiquement dans *Le Monde illustré*⁸³.

Parfois, l'admission d'un nouveau membre nous permet de cerner ses appuis au sein du groupe. À titre d'exemples, nous pouvons citer le patronage de Albert Ferland dans l'admission à l'ELM de Henri de Trémaudan. Les comptes rendus nous informent également que Henri-Marie Desjardins proposa l'entrée de Hector Demers et Antonio Pelletier. En d'autres cas, c'est le refus de certaines candidatures qui nous mène à croire qu'une tension entre certains membres et les individus refusés existe. Nous n'avons qu'à penser aux refus de Joseph Archambault et Régis Roy.

Les relations intergroupales, quant à elles, peuvent être également subdivisées en deux types. Les relations entre le groupe principal, l'ELM, et un groupe secondaire constituent la première forme. Deux membres, Jean Charbonneau et Ernest Tremblay, ont pendant un temps participé à la troupe de théâtre entourant « Les Soirées de famille » de Elzéar Roy à la Société Saint-Jean Baptiste. Nous avons aussi déjà mentionné que nous retrouvons probablement deux francs-maçons de la loge L'Émancipation, liée au Grand Orient de France, parmi les animateurs réguliers de l'École : Charles Gill et Paul de Martigny. Un autre groupe associatif secondaire, non officiellement reconnu celui-ci, Le Grand Almanach canadien, avec Édouard-Zotique Massicotte à sa direction et Louis-Joseph Béliveau à l'édition, possède des liens avec l'ELM..

⁸² J.F. Dumontier, « Entre nous », *La Vérité*, 18^e année, n° 1, 30 juillet 1898, p. 6 ; « Entre nous », *La Vérité*, 18^e année, no 5, 27 août 1898, p. 6.

⁸³ Firmin Picard, « Dégoutante histoire », *Le Monde illustré*, 15^e année, n° 745, 13 août 1898, p. 226-227; « Entre eux », *Le Monde illustré*, 15^e année, n° 750, 17 septembre 1898, p. 310.

Le second type de relations intergroupales définit le groupe secondaire comme adjuvant du groupe principal. La Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, dont Massicotte et Dumont sont membres en qualité d'historiens, est l'organisation qui met le Château Ramezay à la disposition de l'École. L'École possède aussi une excellente relation avec le Parti libéral, alors que l'on invite Louis-Joseph Tarte à donner une conférence lors d'une séance publique en décembre 1898, c'est finalement Laurent-Olivier David, député de 1886 à 1890 sous le gouvernement libéral-conservateur de John A. Macdonald, qui se présentera à l'ELM. Des relations avec des groupes de France, que plusieurs membres, dont Charles Gill, visitèrent, existent bel et bien. Nous savons que François Coppée, membre de l'Académie française, fait parvenir une lettre de félicitations aux membres de l'ELM à la suite de la première séance publique où il les encourage dans leurs entreprises. Pierre Foncin de l'Alliance Française, organisation dédiée à la promotion de la langue et de la culture françaises à l'étranger, envoie également une lettre au nouveau groupe associatif montréalais.

Bien des journaux ont des liens avec un ou des membres de l'École. Louvigny de Montigny fonde au moins trois journaux : *La Feuille d'érable*, *Vrais Débats* et *Débats*. Édouard-Zotique Massicotte et Firmin Picard dirigent brièvement la destinée du *Monde illustré*. Léon Lorrain est directeur provisoire du *Nationaliste*. Plusieurs membres de la dernière période participeront à l'aventure du *Nigog* : Victor Barbeau, Berthelot Brunet, Jean-Aubert Loranger, etc. De plus, les journaux *La Patrie* et *La Minerve* publient tous les comptes rendus des séances publiques de l'École, ce qui suggère des amitiés entre ces trois organisations.

La matière première qu'utilisent ces journaux se trouve dans la société des Canadiens français. Si cette vie sociale change sous des pressions extérieures et intérieures, la forme et la façon de raconter, de décrire et de critiquer cette vie doit, elle également, changer.

3.2. Les journaux au centre d'une (r)évolution

« Il est significatif que le statut de la femme demeure à peu près inchangé là où les religions sont encore très puissantes. Partout ailleurs, il est remis en question. »

Ce que je crois (1977)
Hervé Bazin

Nous avons déjà souligné l'importance de la hausse de la publicité dans l'accès à des lieux d'écriture pour les femmes. Plusieurs écrivaines débutent leur carrière en contribuant aux pages féminines des journaux grand public. Elles participent ainsi à la lente mais bien certaine libération de la femme. On compte parmi elles : Mme Dandurand (1862-1925), Mlle Robertine Barry (*Françoise*) (1866-1910), Mme W.-A. Huguenin (*Madeleine*) (1875-1943) et Mme Saint-Jacques (*Fadette*) (1860-1946).

Ces pages féminines sont un important lieu de diffusion de la poésie en ce début de vingtième siècle et Albert Lozeau y publie régulièrement ses poèmes. Il tisse ainsi des liens d'amitié avec plusieurs animatrices et certaines d'entre elles deviennent des fréquentations régulières. Il aura, par exemple, une aventure amoureuse avec Marie-Antoinette Tardif, qui écrit sous le pseudonyme de Michelle Le Normand; il reçoit à son chevet Anne-Marie Gleason-Huguenin, que l'on connaît sous le nom de Madeleine; Gaétane de Montreuil, dont le véritable nom est Marie-Georgina Bélanger, le visite souvent et il tisse également une amitié avec Robertine Barry, qui est mieux connue sous le nom de plume Françoise.

Une autre conséquence de l'avènement du journalisme de masse et de la presse d'information est l'introduction du « je ». Par le passé, les journalistes d'opinions se contentent bien souvent d'un simple pseudonyme au bas d'un article. Avec l'arrivée massive de la publicité et la volonté d'augmenter le tirage, il est important de fidéliser le lectorat. La signature de journalistes vedettes ou de personnalités publiques possédant une certaine autorité devient un gage de sérieux et d'objectivité pour des lecteurs de plus en plus cultivés. Le signataire d'un article utilise le « je » plutôt que le « nous » traditionnel et, bien qu'il demeure évident qu'une orientation éditoriale existe toujours dans les journaux, la présentation de la nouvelle est désormais assumée par un individu.

3.3. L'individualisme

La mutation du monde journalistique participe bien évidemment d'un mouvement plus large que l'on appelle aujourd'hui l'individualisme. Il s'implante au Québec à la suite de trois nouveaux phénomènes que nous avons déjà mentionnés dans les chapitres précédents. Tout d'abord, il y a l'urbanisation qui met fin à une certaine solidarité campagnarde qui existait dans les milieux agricoles du Québec. Le citoyen d'une ville ne peut plus se définir de la même manière que par le passé. Dans les villages, on se définit bien souvent comme maréchal-ferrant, avocat, médecin, agriculteur, maire, tenancier, postier, pêcheur, etc. En ville, on travaille parfois dans des usines ou des ateliers et la fonction de chaque employé n'est pas aussi bien cernée que dans les petites collectivités.

Deuxièmement, alors qu'en région les idées politiques et économiques sont très conservatrices, le libéralisme prend de l'ampleur essentiellement dans les milieux urbains. Rejetant bien souvent l'implication du clergé dans le domaine des affaires et des arts, les partisans libéraux désirent une plus grande laïcité. Ce mouvement, qui prend de

la force rapidement, amène les habitants de la ville à se définir de moins en moins par le biais de la morale chrétienne qui prévalait jusque-là.

La conjugaison de l'urbanisation et du libéralisme amène les gens à chercher de nouvelles façons de se comparer aux autres et ainsi de se reconnaître. La progression dans la société montréalaise du matérialisme à l'américaine se produit au cours de cette période. L'importance de la publicité est sans aucun doute un signe avant-coureur du phénomène, mais les apparitions du cinématographe (Ouimetoscope), de l'automobile, du téléphone et de la baignoire sont des preuves qui ne laissent planer aucun doute sur le renouvellement du mode de vie. Les richesses amassées, les vêtements et les derniers gadgets sont davantage au centre de la vie des gens; la réussite se calcule de plus en plus par l'amas de capital.

C'est derrière ces phénomènes hétéroclites que se profile le visage de l'individualisme. Bien que l'on n'en aperçoive encore qu'une ébauche, il est bel et bien déjà une force sociale. Une de ses conséquences est l'introduction d'une certaine subjectivité dans la sphère sociale, qui pourrait se traduire ainsi : « Tout le monde a droit à son opinion ». Désormais, l'élite traditionnelle n'aura plus exclusivement le pouvoir économique, politique, culturel et moral entre ses mains.

Conclusion

La société canadienne au tournant du vingtième siècle est divisée sur son identité profonde. Les Canadiens se questionnent tout d'abord sur leur relation avec la Grande-Bretagne : la majorité des anglophones souhaiteraient demeurer sous l'aile protectrice de la couronne britannique alors qu'une partie importante des Canadiens français préféreraient mettre fin à la domination britannique sur les politiques étrangères du pays.

Wilfrid Laurier est le personnage le plus important du libéralisme canadien à cette époque. Sa capacité à faire des compromis marque la politique canadienne. Dans sa politique extérieure, les compromis qu'il obtient lors de la Guerre des Boers et de la Première Guerre mondiale sont de parfaits exemples de sa façon de diriger le pays. Si ces positions en matière de politique internationale permettent d'augmenter l'autonomie politique et économique du Canada et de créer un nationalisme canadien, le succès de son approche est plus mitigé en ce qui concerne la politique intérieure. Malgré les efforts de Laurier, les affrontements sur le bilinguisme du pays ne sont jamais totalement réglés et le débat fondamental n'a pas vraiment lieu.

Un évènement majeur marque la société canadienne de l'époque : l'ouverture sur la monde. À la suite de conflits armés qui nécessitent l'envoi à l'étranger de troupes canadiennes et de phénomènes migratoires qui secouent tout le pays, les Canadiens, et en particulier les Canadiens français, découvrent le monde. De nouvelles idées et, conséquemment, de nouveaux problèmes se fraient un chemin jusqu'au pays le plus nordique de l'Amérique. Conjuguer avec l'urbanisation importante du début du vingtième siècle, l'ouverture au monde moderne entraîne le syndicalisme, la laïcisation, le protestantisme, le capitalisme à l'américaine, etc. À terme, des affrontements entre traditionalistes et partisans d'une société dite plus moderne sont inévitables.

Au Québec, ces affrontements constituent l'arrière-plan culturel de toute la période. Henri Bourassa, tout au long de sa carrière politique, est au centre de ces conflits entre modernité et tradition. Intransigeant, contrairement à Wilfrid Laurier, il défend un monde avant tout catholique. Le Pape occupe la position la plus élevée de la pyramide sociale qu'il imagine, alors que l'on retrouve la cellule familiale à sa base. Maintenir les élites traditionnelles à la tête de la société québécoise est l'unique moyen, selon Bourassa, d'éviter les malheurs qui frappent les pays modernes. Cet élitisme ne concerne pas seulement le monde de la politique mais également celui de l'enseignement. Dans sa conception du monde, les hiérarchies traditionnelles ne doivent jamais être remises en cause.

Un autre élément central de sa pensée, la langue, est au cœur des débats idéologiques du Québec de cette période. Sur cette question, il se positionne sur un terrain qui a déjà été occupé par le passé. L'expression « la foi gardienne de la langue » résume parfaitement la relation intime qu'il perçoit entre le domaine religieux et l'identité

des Canadiens français. Cette relation suggère que la religion, avant la langue et la culture, est au cœur de la nation québécoise. Ainsi, dans la pensée d'Henri Bourassa, les deux idéologies que l'on nomme catholicisme et nationalisme ne sont finalement qu'une seule et même chose. Conclusion : pour Henri Bourassa, le Québécois ne peut être qu'un catholique de langue française.

Les partisans du catholicisme militant utilisent, au début du siècle dernier, tous les moyens mis à leur disposition pour défendre leurs points de vue. Le plus efficace de ces moyens est, à une époque sans radio ni télévision, le journal. Ainsi, plusieurs journaux combattront les soi-disant responsables des maux affligeant la société. Juifs, francs-maçons, socialistes, anarchistes, protestants et plusieurs autres seront la cible des écrits de la droite religieuse. Ces journaux défendront les valeurs du clergé catholique : la foi en Dieu, la famille, le respect de l'autorité, la tempérance, etc.

Plusieurs membres du clergé tentent, comme leurs pairs ailleurs dans le monde, de concilier le monde traditionnel de la religion catholique et les nouvelles réalités. Sous l'appellation d'action sociale catholique, on découvre une myriade d'organisations qui désirent s'impliquer dans la nouvelle société. Après plusieurs siècles à refuser toute modification à son dogme, l'Église catholique souhaite redevenir une force sociale de changement. Son implication dans la nouvelle réalité des ouvriers du vingtième siècle amène la création de syndicats, de banques alimentaires, de caisses populaires, etc. En s'impliquant ainsi dans des domaines qu'il dénigrait ouvertement par le passé, comme le prêt monétaire et le syndicalisme, le clergé change complètement la vision que le public, et plus particulièrement les jeunes, a de ces domaines.

Si les problèmes qui frappent le monde ouvrier bousculent la dynamique sociale des villes occidentales, ces dynamiques changent désormais le sort d'une jeunesse qui n'a plus les repères traditionnels de l'histoire pour se guider. Aider la jeunesse canadienne-française à allier foi catholique et monde moderne devient la raison de plusieurs organisations catholiques qui voient le jour au début du vingtième siècle. L'A.C.J.C est, au Québec, l'exemple le plus abouti de ce souci d'action sociale.

La ville de Montréal est à cette époque la grande métropole du pays. On trouve en son sein toutes les constituantes de la société canadienne. Le conflit le plus important, au niveau local, se situe à nouveau entre les positions modernistes de certains et les positions traditionalistes des autres. L'École littéraire de Montréal, regroupement littéraire fondé en 1895, illustre par son histoire ces affrontements idéologiques du premier quart du vingtième siècle. Si l'ELM est au cours de ses premières années d'existence de tendance avant-gardiste (pour le Québec à tout le moins), elle bifurque lors de sa seconde période d'activité vers un régionalisme d'obédience plus traditionnelle. Ce type de conflit idéologique que rencontrent les sociétés en transformation indique une incertitude quant à la voie à suivre et bien souvent, comme ce fut le cas pour le Québec, les élites préfèrent se conforter dans la tradition et le passé plutôt que de perdre ses positions privilégiées dans une société réformée.

Les affrontements idéologiques qui traversent l'ELM sont-ils représentatifs d'une réalité plus large que le groupe lui-même ? L'étude, rapide il va sans dire, du réseau associatif de l'École indique que la société culturelle de Montréal est constituée d'éléments aux relations étroites. Tout le monde se connaît. Les lieux de sociabilité (théâtres, journaux, sociétés scientifiques, etc.) sont perméables aux divers animateurs de

la vie littéraire. Il n'en demeure pas moins que, sur la place publique, les débats entre progrès et tradition donnent l'impression que deux clans se combattent.

Un phénomène incite d'ailleurs les journaux à faire preuve de plus d'autonomie : la hausse de la publicité. Cette nouvelle réalité a deux conséquences importantes : l'arrivée des femmes dans le journalisme et l'introduction d'une plus grande subjectivité chez les journalistes. Tout d'abord, certains écrivains fréquentent assidûment ces pages féminines, puisque c'est habituellement dans celles-ci que l'on traite et publie de la poésie. La femme devient ainsi, pour ces auteurs, une alliée. Ensuite, l'introduction du « je » et la signature des articles influencent une génération de journalistes qui ne se cache plus derrière le « nous » de la rédaction. Cette forme d'individualisme donne confiance à plusieurs jeunes auteurs et les amène à prendre la plume; ils publient des textes et donnent leurs opinions sur des sujets qui autrefois ne concernaient que les élites. Grâce, entre autres, aux changements qui ont lieu en ce début de vingtième siècle, une société plus libre et plus moderne s'implantera au Québec avant l'arrivée du vingt-et-unième siècle.

On a observé ce qui nous semble des forces opposées dans le libéralisme canadien, dans le nationalisme catholique et dans l'histoire de l'École Littéraire de Montréal. Il s'agit maintenant de voir, dans la deuxième partie de notre mémoire, dans quelle mesure l'écriture poétique d'Albert Lozeau est perméable aux tensions sociales qui nous semblent au coeur de la société canadienne, québécoise et montréalaise du tournant du vingtième siècle.

DEUXIÈME PARTIE LE POÈTE NATIONALISTE

« Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres. »

- Charles de Gaulle

Nous avons dressé, dans la première partie, un portrait des principales idéologies de la société canadienne-française dans laquelle a vécu le poète montréalais Albert Lozeau. Certains écrivains de cette période ont des idées bien précises et le camp auquel ils appartiennent ne fait aucun doute. Ils sont nationalistes ou fédéralistes, catholiques ou partisans d'une laïcité totale, etc. Lozeau est une exception. Comme le souligne Adrien Robitaille, il « s'érige à part de tous les systèmes, leur empruntant plutôt le meilleur de chacun⁸⁴ ». Cette opinion est partagée par Michel Lemaire qui renchérit : « [...] il a toujours refusé de se laisser embrigader dans une école et n'a jamais pris la plume qu'en franc-tireur [...]⁸⁵ ». Quoiqu'il partage de nombreuses convictions avec l'idéologie nationaliste et qu'il est un catholique pratiquant, Lozeau nuance sans cesse ses positions

⁸⁴ Adrien, Robitaille, « Albert Lozeau, poète intimiste », *Qui ? Art, musique et littérature*, septembre 1950, p. 25-40.

⁸⁵ Albert Lozeau, *Œuvres poétiques complètes*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 12. Les références ultérieures à cet ouvrage seront dans le texte, entre parenthèses, après la citation.

et tente de nous rappeler constamment qu'il assume la responsabilité de ses mots, qu'ils soient en accord ou non avec l'idéologie dominante. Il s'agira maintenant d'analyser dans les pièces de vers du jeune poète les idéologies de la période étudiée et leur impact sur les formes poétiques développées par Albert Lozeau.

La fin du dix-neuvième siècle est une période de mutation de la société québécoise. Cette notion de changement sous-entend un rapport de transformation dans le temps, entre un état qui fut et un état qui est ou qui sera. Ce phénomène soulève nécessairement la question du rapport au passé et de la place de la tradition dans un monde que l'on prétend « en évolution ». Le nationalisme s'appuie sur ce questionnement : qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? De manière générale, il s'interroge sur les éléments propres à la nation. Il est difficile de la définir et on peut identifier selon Michel Winock deux tendances⁸⁶ : la théorie d'origine française et la théorie d'origine allemande. La première, issue des idées de la Révolution, s'appuie sur l'individu et sur la question du choix : est français celui qui choisit de l'être. La seconde s'appuie plutôt sur la notion romantique de la race et de la langue : est allemande ceux qui sont de souche et de langue allemandes. Ces deux conceptions s'affronteront tout au long de l'histoire contemporaine et sont responsables de nombreuses guerres. L'exemple le plus emblématique, celui de l'Alsace et la Lorraine, met aux prises les Français, qui stipulent que ces territoires appartiennent à la France puisqu'ils ont voté en ce sens, et les Allemands, qui suggèrent plutôt que ces territoires sont peuplés de gens de race germanique et ainsi appartiennent à l'Allemagne. Ce conflit sur la définition de la nation sera en partie la cause de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. À ce propos, Winock affirme que « [l]a guerre, surtout quand elle provoque l'invasion, accélère la

⁸⁶ Michel Winock, *Le XXe siècle idéologique et politique*, Paris, Perrin, collection Tempus, 540 p.

formation d'une conscience nationale, par opposition à l'étranger. Nous à Eux⁸⁷ ». À partir de ces différents commentaires sur la nation, on peut donc avancer que la nation canadienne-française s'est définie en s'appuyant sur les différences qu'elle percevait entre elle et les envahisseurs, les Anglais. Ainsi, elle repose sur la langue française, sur la religion catholique et sur une histoire nationale particulière puisqu'elle partage avec la France, la mère patrie, un héritage commun. Plus précisément, on peut définir celle-ci comme suit : « Existence ou volonté d'existence en tant que nation d'un groupe d'hommes unis par une communauté de territoire, de langue, de traditions, d'aspirations; ce groupe dans la mesure où il maintient ou revendique cette existence⁸⁸ ». Nous inspirant de cette définition, nous observerons comment trois éléments de la nation québécoise influencent l'écriture poétique d'Albert Lozeau : la religion (le catholicisme), la langue (le français) et l'Histoire.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 184.

⁸⁸ *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1993, p. 1138.

CHAPITRE I

La religion catholique

La religion nourrit un des principaux champs lexico-sémantiques de la poésie lozéenne. Elle influence également la versification et le rythme de la poésie d'Albert Lozeau. Ces éléments parfois se superposent afin de donner un sens plus grand à certains passages et d'autres fois ils se divisent ou s'opposent afin de nuancer un propos ou une idée.

Comme tous les éléments se rapportant au nationalisme, la religion prend, chez Lozeau, une place de plus en plus grande au fil de ses publications et se découvre sous différentes formes dans son œuvre poétique. Peut-être à cause de sa situation personnelle, nous retrouvons d'abord, dans la poésie de Lozeau, la résignation chrétienne face à la maladie, ce que Charles ab der Halden présente comme « une sorte de résignation noble, d'ascétisme stoïque, dont la beauté morale nous émeut quand il la laisse paraître⁸⁹ ». La poésie de Lozeau est ainsi parsemée de « la bonne douleur qui nous fait l'âme forte ! » (p. 159), et se construit sur « [...] la chair, pour saigner et pourrir » (p. 162), ce qui nous amène à la constatation que pour Lozeau, « le corps

⁸⁹ Albert Lozeau, *op. cit.*, p. 13.

s'use » (p. 239) et voile la divine beauté des hommes. Mais malgré que « la vie est un chemin de ronce » (p. 160), Lozeau sait que « [t]a voix d'ange déchu peut encore être un chant » (p. 241) et que grâce à Dieu, « Tu trouvas une eau pour laver ta blessure » (p. 243). Le sacrifice du Christ en croix et la souffrance que Jésus a ressentie au moment de la passion marquent profondément la poésie de Lozeau, de sorte que cette idée que nous devons traverser la souffrance physique pour atteindre un état plus proche de l'idéal chrétien le séduit fortement. C'est possiblement une manière de donner un sens à sa maladie tout en répondant aux exigences de sa foi. Ainsi, dans son dernier recueil, Albert Lozeau chante la « Gloire au Christ vainqueur de la mort, / Par qui la nature charnelle, / Dès que de ce monde elle sort, / entre dans la vie éternelle ! » (p. 293).

La religion se découvre aussi par le biais de nombreuses figures bibliques. Outre des références régulières à un des éléments de la Trinité, comme dans « Les vieux temples » (p. 160), « Simplicité » (p. 251) ou « Résurrection » (p. 291), Lozeau renvoie parfois aux principaux événements du Nouveau Testament. Ainsi, il réfère à des figures comme Moïse dans le poème « Le voile », aux apôtres Pierre, Jean et Matthieu dans « À genoux » et à Saint-Joseph dans « Art primitif » (p. 296). Ces poèmes ne portent pas toujours strictement sur la religion catholique, mais la présence de ces figures bibliques ajoute à leur thème principal une dimension religieuse.

Si Lozeau croit à une organisation du monde selon le dogme catholique, il en questionne néanmoins certains éléments mineurs. Son catholicisme est ainsi teinté de cette nouvelle forme de libéralisme canadien, celle-là même qui permet, par exemple, à Henri Bourassa de devenir député libéral sans trahir ses convictions religieuses. C'est donc sous l'influence de cette nouvelle approche d'une partie du clergé, dont les

partisans de l'Action sociale catholique, que Lozeau peut nuancer certains de ses propos portant sur le domaine religieux. Ainsi, sans doute plus moderne que l'on pourrait croire, la présence dans le poème « Ouvre ton cœur » d'une référence à « La force qui gonflait jadis le sein des dieux » (p. 245) et le polythéisme préchrétien, d'une référence à la divinité du soleil et d'une référence « [...] aux desseins adorables de Dieu » (p. 246) amène le lecteur à se questionner sur le concept même de la divinité. Lozeau est catholique, il n'y pas à débattre sur ce sujet. Cependant, en présentant différentes conceptions de Dieu, il fait montre d'une ouverture d'esprit qui ne se trouve pas habituellement dans la conception religieuse de l'époque.

On peut affirmer sans se tromper que Lozeau approche la religion d'une manière très personnelle. Selon lui, l'exercice de la religion n'appartient pas au domaine public mais au domaine privé. Cependant, sa conception changera avec le temps. Ainsi, Michel Lemaire nous fait remarquer que Lozeau lui-même modifiera certains de ses poèmes afin de mettre à l'écart certaines idées qui ne concordent plus avec sa conception du monde. Dans l'élaboration de l'édition définitive de ses *Poésies complètes* qu'il prépare avant sa mort, Lozeau modifie les vers, dans un poème intitulé « Effets de neige et de givre ». Ainsi les vers « Le poète isolé du monde dans sa chambre, / Rêve du néant des tombes de décembre » que l'on retrouve dans la version originale de *L'Âme solitaire* sont remplacés par « Le poète [...] / à la grande paix des tombes de décembre » (p. 26). Michel Lemaire suggère que l'une des raisons qui a poussé Lozeau à modifier ses vers « a sans aucun doute un caractère idéologique » (p. 26) et que ce changement idéologique est probablement d'ordre religieux.

La relation entre la tradition et la religion est abordée à plusieurs reprises dans des poèmes comme « Credo » (p. 503) ou « Mon drapeau » (p. 420). Ces poèmes

traitent de sa conception du nationalisme et rapproche Lozeau de la pensée de Henri Bourassa. Mais on retrouve aussi la religion en arrière-plan dans des champs lexico-sémantiques comme la modestie, la douleur nécessaire pour vivre une vie chrétienne, le respect des institutions, la prière, etc. Ces champs secondaires sont au centre de l'influence de l'idéologie catholique qui parsème les poèmes de Lozeau. Ils sont présents dans plusieurs poèmes et bien que nous n'ayons illustré ceux-ci qu'à travers quelques exemples, ils constituent le cœur de l'inspiration poétique de l'auteur en ce qui a trait à la pensée religieuse.

Dans *L'Âme solitaire*, recueil publié en 1907, la religion ne domine que quelques poèmes de la dernière partie intitulée « Âme ». Voyons plus précisément comment la religion catholique influence la poésie lozéenne. À titre d'exemple, analysons le premier poème de cette section « Le Voile »⁹⁰ :

C'est qu'on a trop de chair sensible autour de l'âme
 Comme un cristal épais voile presque une flamme,
 Qu'on ne peut à son gré répandre sa clarté
 Et paraître vêtu de toute sa beauté.

Aux instants radieux de son heure première,
 L'homme devait sembler une grande lumière
 Vers laquelle les fleurs du paradis vermeil,
 Comme aux rayons tiédés d'un merveilleux soleil,
 Jour et nuit, devaient tendre en bouquets leurs calices !...

Ah ! Je vous comprends bien, purs amants des cilices,
 Des fouets aux cuirs noueux, qui déchiriez vos chairs :
 Comme à certains moments vous deviez être clairs !
 Car, par chaque blessure à vos membres livides,
 Rongés par les douleurs comme par les acides,
 Par chaque plaie et par chaque trou, saints bourreaux,
 Devait jaillir ainsi que du Rocher les Eaux,
 De cette chose belle et faite la première,
 Si vous saigniez, au lieu de sang, de la lumière ! (p. 159)

⁹⁰ Albert Lozeau, *op. cit.*, p.159.

Tout d'abord, il est à noter que le titre souligne le thème du poème. Mais nous ne parlerons pas d'un voile au sens premier du terme, c'est-à-dire d'un morceau de tissu, mais bel et bien d'un voile au sens figuré, celui du corps physique qui voile la part divine des hommes.

On aperçoit aisément les termes se rapportant directement à la religion catholique : « âme », « paradis », « cilices », « saints ». Mais bien d'autres éléments dans le contexte précis où ils sont utilisés touchent le domaine de la chrétienté. Que l'on pense à la faiblesse de la chair dans des expressions comme « qu'on a trop de chair sensible », à la torture du Christ dans le vers « Des fouets aux cuirs noueux, qui déchiriez vos chairs » et à la crucifixion, dans les quatre derniers vers, qui nous rappellent que c'est en versant son sang dans la souffrance que Jésus apporte la lumière aux hommes.

Le sens du poème se construit autour de la dualité corps/âme, sous-tendue par l'antithèse ombre/lumière. La comparaison de la première strophe, « comme un cristal épais voile presque une flamme », place dès le début du poème le lecteur face à cette opposition. D'un côté, nous avons ce « trop de chair sensible » qui constitue le corps humain et qui empêche l'homme de « répandre sa clarté ». De l'autre, nous retrouvons l'âme, associée au feu, à cette flamme que l'on peut à peine discerner, voilée qu'elle est par la chair. Cette flamme, cette lumière c'est le reflet même de Dieu. Dès que l'organisation sémantique du poème est mise en place, on présente le corps matériel comme un écran que l'on doit déchirer et percer afin de découvrir la parcelle divine des hommes. Ce n'est que « rongé[s] par les douleurs comme par les acides » que l'homme peut parvenir à toucher « la lumière », à toucher Dieu.

Le poème n'oppose pas de manière radicale le monde terrestre et le monde de l'idéal. On suggère simplement à l'Homme que, comme les « saints bourreaux », il a la possibilité d'atteindre l'Éternel. Ainsi, les tropes ne s'articulent jamais autour d'un comparant et d'un comparé très éloignés sur l'échelle paradigmatique. Par exemple, dans le dernier vers, la métaphore « saignez de la lumière » suggère que la lumière, image catholique de la force divine, est ce qui anime réellement l'homme, plutôt que le sang qui est un des fluides essentiels au fonctionnement de la physiologie de l'être humain. Ce type de comparaison est bien compris par la population puisque le clergé, en particulier dans les écoles, utilisait cette association entre Dieu et la lumière divine. Lozeau emploie, comme plusieurs sinon la plupart des auteurs de l'époque, les références rhétoriques de l'idéologie catholique dans son écriture poétique.

Le poème indique également un temps d'avant la chute et un temps d'après la chute. La première strophe, formée de quatre alexandrins, commence le poème sur le ton de la généralité. Lozeau, dans celle-ci, constate que la nature même de l'homme, sa dimension physique, limite son accession à Dieu. La seconde strophe présente ensuite l'homme d'avant la chute, alors que sa lumière divine est visible par tous. La troisième strophe, constituée de neuf vers, donne une image de l'homme d'aujourd'hui, un temps postérieur à la chute.

La première strophe respecte les règles classiques de la prosodie. L'auteur associe phonétiquement les deux premiers vers avec la rime âme/flamme. Il présente un fait dans le vers 1, celui « que l'on a trop de chair sensible autour de l'âme », et par l'utilisation d'une comparaison dans le vers 2, il simplifie l'explication du vers 1. Les deux autres vers, également associés par leur rime clarté/beauté, constituent les conséquences de ce fait d'abord par la négative dans le vers trois et par la positive dans

le vers 4. Le quatrain forme donc une unité rhétorique de quatre vers aux césures fixes et aux rimes plates. L'alternance du genre des rimes est également respectée. Lozeau ajoute à ce constat d'unité l'utilisation du « on ». L'auteur accélère même le rythme lors du troisième vers en insérant une rime à la césure afin que l'on remarque les associations développées aux hémistiches, c'est-à-dire chair/âme et épais/flamme. Donc, dès la première strophe, l'auteur établit clairement les oppositions qui structureront tout le poème.

Dans la deuxième strophe, le « on » est remplacé par un substantif encore plus neutre qui n'inclut plus nécessairement celui qui parle : « l'homme ». De plus, Lozeau construit ces quatre vers d'une façon similaire en repoussant toujours un complément, du nom ou du verbe, dans le second hémistich. Le rythme syntagmatique en est quelque peu bridé puisque l'unité de sens la plus importante se trouve dans le premier hémistich plutôt que dans le second. L'auteur produit ainsi une chute sémantique qui, sans briser le rythme métrique, vient déséquilibrer le rythme de la strophe puisque l'importance sémantique du mot à la césure est plus grande que celui qui se trouve à la fin du vers.

Un déséquilibre s'installe lors du dernier vers; le moment de la chute des hommes approche. Dès ce cinquième vers, l'apposition « Jour et nuit » crée par sa nature syntaxique une unité de trois syllabes que nous n'avons par rencontrée jusqu'ici dans le poème. L'antithèse même qu'elle constitue illustre que nous passons d'une étape à une autre. Plus que cela, pour retrouver le sujet du verbe « devaient », on doit remonter deux vers plus haut et ignorer complètement la comparaison du vers 4 : « comme aux rayons tiédis d'un merveilleux soleil ». Lozeau affirme que désormais, après la chute, nous ne pouvons plus comparer l'homme d'avant et l'homme d'après.

Une chose majeure va changer : nous ne pourrons plus percevoir la lumière des hommes. C'est dans ce type de construction que l'idéologie vient modifier le plus éloquemment la forme poétique.

La troisième strophe débute de manière abrupte avec l'interjection « Ah ! ». Elle souligne le retour à la réalité, au monde d'après la chute dans lequel l'homme d'aujourd'hui vit. D'ailleurs, l'auteur lui-même appartient à ce monde de sorte que l'utilisation comme sujet du substantif « l'homme », que l'on avait dans la seconde strophe, se transforme dès la seconde syllabe du premier vers en un « je ». L'apparition dans le poème de cette notion d'individualité, traduite ici par le pronom « je », s'inscrit à la suite de la chute. Cette notion d'individualité s'inscrit dans une conception nouvelle de la modernité qui débute avec le vingtième siècle. Comme nous l'avons montré dans la première partie, la période voit apparaître, tout d'abord dans les journaux, cette utilisation du « je » remplaçant le « nous » collectif. Lozeau, ici, emploie le pronom personnel de la première personne du singulier afin d'illustrer deux choses. Tout d'abord, il est conscient que l'individu prend de plus en plus de place dans la société de son époque et que nous ne pouvons plus voir les Hommes comme une grande masse informe (comme dans le cas par exemple du Tiers état au Moyen-âge). Ensuite, il souhaite illustrer que, pour lui, la religion appartient au domaine privé.

Ainsi, lorsque Dieu repousse l'homme dans un monde charnel, l'homme perd une partie de sa divine grandeur; il n'est plus qu'un « je » perdu au centre d'un poème où il doit encore traverser toute une strophe irrégulière avant de s'estomper. Il est ainsi prisonnier d'un lointain passé qu'il ne peut plus voir, car nous avons débuté une nouvelle strophe tout préservant un écho du passé à la rime par l'association des mots « calices »/ « cilices ». Si l'homme veut de nouveau parvenir à « la lumière » qui se

trouve à la toute fin (des temps ou du poème) ou retrouver le moment où il « devait sembler une grande lumière », il devra parcourir les neuf vers de la dernière strophe.

Ces neuf vers sont parsemés de souffrances physiques certes, mais ces souffrances ne sont pas imposées. Lozeau établit ainsi dès le premier vers de cette troisième strophe un rythme régulier qui respecte la césure. Ce rythme et cette pause sont par ailleurs accentués par la ponctuation puisque l'on retrouve une virgule à la césure des deux premiers vers. Le rythme se maintient et le thème de la souffrance acceptée se développe jusqu'à l'apparition du mot « par » au 4^e vers de la strophe. La présence de cette préposition, qui suggère l'introduction d'un point dans un trajet qui n'est ni le commencement ni la fin, amorce un conflit rythmique dans le poème.

À partir du quatrième vers de la troisième strophe, Lozeau utilise la préposition « car » et une virgule afin d'introduire le premier « par ». Le rythme syntaxique entre alors brièvement en conflit avec le rythme métrique sans toutefois le briser. La césure tient bon et la répétition du mot « par » dans le cinquième vers nous donne l'impression que le rythme a retrouvé son équilibre. Mais la double répétition en début du vers six du syntagme propositionnel « par chaque » rompt tout à coup l'équilibre du rythme métrique et du rythme syntagmatique, et provoque une division en 4/5/3 ou 9/3 qui permet de mettre en valeur l'apposition « saints bourreaux » que Lozeau associe à ceux qui parviennent à franchir le cap de la souffrance pour retrouver la « lumière » divine.

Au vers 7, le rythme ne reprend toujours pas sa régularité puisque l'on retrouve à la césure la conjonction « ainsi que » qui ne peut pas être syntaxiquement divisée. Il arrive parfois que Lozeau place en certaines positions un élément qui, par sa grammaticalité, provoque un changement de rythme. Claude Filteau a d'ailleurs bien

souligné ce phénomène lorsqu'il dit que « La critique traitera Lozeau d'obscur. Cette obscurité est avant tout un phénomène grammatical⁹¹ ». Néanmoins, ce jeu rythmique est l'illustration formelle de la lacération et du déchirement du corps. On perce la chair pour tenter de retrouver une parcelle de divinité comme Lozeau perce le rythme pour atteindre une poésie nouvelle; dans les deux cas, il s'agit de l'attente d'une révélation. Cette image est renforcée par une référence à l'épisode du « Rocher » d'où l'on extrait « les Eaux » dans l'Ancien Testament. Lors de cet épisode, Moïse et son frère Aaron sauvent, grâce à un miracle divin, les Hébreux de la soif et d'une mort certaine en extrayant de l'eau d'un rocher. Lozeau associe ainsi la parcelle divine de l'homme, ce qui permet à l'homme d'exister selon le dogme catholique, à l'eau, ce qui permet à l'homme d'exister selon les lois de la nature.

L'avant-dernier vers du poème retrouve le rythme régulier du début du poème. L'homme a récupéré sa parcelle divine et le rythme du poème a repris sa stabilité. On remarque ainsi que les deux derniers mots du poème sont identiques aux deux premiers vers de la deuxième strophe, strophe dans laquelle Lozeau présentait l'homme tel qu'il était avant la chute.

Le dernier vers nous permet d'aborder un concept nouveau, celui du trimètre romantique. Michel Lemaire le présente dans ces termes : « Le trimètre se fonde sur un déplacement du poids relatif des coupes internes de l'alexandrin : la coupe principale après le sixième pied devenant moins importante que les coupes en quatrième et huitième positions⁹² ». La présence d'une virgule dans le premier hémistiche amène Lozeau à placer le mot « lieu » en sixième position du vers. La pause à la césure est très

⁹¹ *Idem.*

⁹² Michel Lemaire, « Le rythme dans la poésie d'Albert Lozeau. Contribution à l'étude du vers régulier symboliste », *Voix et images*, n° 65, hiver 1997, p. 360.

difficile, voire impensable. Selon Michel Lemaire, « l'ultime étape de l'émancipation du trimètre par rapport à la césure et au rythme 6/6 qu'elle marque, est le positionnement d'un mot à cheval de cette sixième position⁹³ ». La coupure du dernier vers ne peut s'effectuer qu'après les quatrième et huitième syllabes. Sans briser complètement le rythme du poème qui reprenait son souffle dans le huitième vers de la dernière strophe, ce vers, ou trimètre, établit un nouveau rythme qui culmine sur le mot à la fin du poème « lumière ».

Pour Lemaire, le trimètre sous-entend « [...] une volonté de prosaïsme : intercaler, dans le chant du poème, la parole quotidienne dans sa pauvreté, sa simplicité, comme dans sa variété ou sa spontanéité⁹⁴ ». Lozeau, par la forme même du dernier vers, souligne que tout le monde peut accéder à cette lumière, à condition bien évidemment d'emprunter le même parcours de résignation et d'acceptation de la souffrance. D'ailleurs, il n'y a qu'un pas, que nous n'hésiterons pas à franchir, pour voir dans cette structure en trois parties une représentation de la Sainte Trinité catholique. Elle culmine, elle aussi, sur cette « lumière », image d'une perfection toute spirituelle. Et c'est dans ce dernier mot que l'on retrouve l'objectif du poème. Le lecteur doit traverser le poème, comme le croyant doit traverser l'existence, et prendre comme cible « cette lumière ». Claude Filteau souligne ce phénomène lorsqu'il remarque que « la dissolution du rythme de la prosodie classique par des effets de style qui repoussent, comme le dit Garneau, la césure au bout du vers traduit parfaitement l'art d'Albert Lozeau⁹⁵ ».

⁹³ Michel Lemaire, *Ibid.*, p. 363.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 375.

⁹⁵ Claude Filteau, *op. cit.*, p. 47.

Un dernier exemple est nécessaire pour bien saisir les changements, dans la poésie d'Albert Lozeau, de sa conception de la religion. Son troisième recueil, *Lauriers et feuilles d'érable*, publié en 1916, ne procède pas du même rapport au réel que les deux précédents. Comme le dit l'auteur : « Les *Lauriers et feuilles d'érable* constituent une œuvre de circonstance qui n'a plus de valeur, les circonstances passées⁹⁶ ». Si la première partie est consacrée à la Première Guerre mondiale, la seconde section, qui a le titre francophile de *Fleur de lys*, est entièrement vouée à la religion. Ses vingt-trois poèmes portent sur le christianisme et chacun des textes a comme principal champ celui du catholicisme. Un des exemples les plus emblématiques est le poème « Repentir⁹⁷ » : _

Ah ! ces clous dans les mains, les pieds !... Ce coup de lance
 Déchirant votre chair: c'est moi qui l'ai porté !
 Ce fiel amer: c'est moi qui vous l'ai présenté
 Par mon esprit méchant, ma coupable indolence !

Ce diadème horrible et dont la violence
 Fait saigner votre front: c'est moi qui l'ai planté
 Par mon âme perverse et mon coeur révolté,
 Ah ! mon Dieu, laissez-moi pleurer dans le silence !...

Au Golgotha j'entends les marteaux retentir,
 De mes péchés anciens je veux me repentir
 Et soulager ainsi votre longue agonie.

J'ai mérité, Seigneur, les pires châtements;
 Mais vous avez sur vous attiré les tourments,
 Et c'est cela qui rend ma douleur infinie...

Encore une fois, le champ principal se rapporte au christianisme, plus précisément à l'épisode de la crucifixion tel qu'il est représenté dans le Nouveau Testament. On peut façonner un vaste champ lexico-sémantique de la religion catholique : « clous », « coup de lance », « chair », « âme », « Dieu », « Golgotha », « péchés », « repentir », « Seigneur », etc. Plus que cela, le poème se construit sur la responsabilité des hommes

⁹⁶ Cité par Madelon Rufiange, « Albert Lozeau intime », *Le Devoir*, 6 juin 1931, p. 1.

⁹⁷ Albert Lozeau, *op. cit.*, p. 291.

dans la passion du Christ. Pour bien illustrer cette conception du monde, le poète prend lui-même la parole. Il utilise des locutions comme « c'est moi », « mon esprit méchant », « mon âme perverse » dans les deux quatrains et il utilise le pronom « je » lors des deux tercets. Si, dans le premier poème étudié, Lozeau présente ce que l'homme doit faire pour se rapprocher de Dieu, dans ce poème-ci, il explique pourquoi l'homme s'en est éloigné. À travers l'épisode de la crucifixion, Albert Lozeau exprime cette honte toute catholique que les hommes portent en leur sein, mais souligne également que Dieu a été dans l'obligation de donner son fils unique pour les sauver. Lozeau présente cette double idée lorsqu'il dit : « Au Golgotha j'entends les marteaux retentir / De mes péchés anciens je veux me repentir ». Il rappelle en se référant au lieu de la crucifixion (Golgotha) que l'homme et sa culpabilité porte la responsabilité de la souffrance de Dieu et par ricochet, puisqu'il est créé à son image, de sa propre souffrance. Ainsi, Albert Lozeau, sous l'influence du catholicisme, transmet par sa poésie cette idée de l'homme déchu qui doit par sa souffrance, sa culpabilité et ses efforts « soulager ainsi [la] longue agonie » de Dieu.

Ce sonnet est d'une forme classique et présente un sujet, celui du repentir chrétien, s'inscrivant dans une longue tradition. Lozeau utilise le sonnet français, lui-même issu d'une longue tradition, avec son organisation des rimes ABBA ABBA CCD EED. Le premier vers illustre dès le départ une interjection qui sous-entend l'expression d'une souffrance; c'est un « je » qui s'exprime au travers de cet « Ah! ». S'ensuit cette image « ces clous dans les mains, les pieds ! » qui ne nécessite aucun verbe, cette image figée qui marque tous les chrétiens, qui détermine la foi des catholiques. Et la césure de ce vers qui renchérit sur la souffrance de la crucifixion, car le Seigneur n'a pas seulement les mains clouées, mais les pieds également. Le travail sur la métrique du

vers ne se régularise pas davantage dans le second hémistiche puisque la présence du point d'exclamation, et surtout des trois points, déchire encore plus le rythme comme « Ce coup de lance / Déchirant votre chair [...] » brise la vie des chrétiens. L'enjambement entre les deux premiers vers associe encore plus la terrible souffrance de la crucifixion et la responsabilité qu'adopte l'auteur dans le second hémistiche du second vers, introduit d'ailleurs par deux-points sur la césure, « c'est moi qui l'ai porté » ce coup décisif au vers et au Seigneur. Le vers concrétise la responsabilité du sujet par l'utilisation de l'anaphore « c'est moi ». L'effet miroir de cette anaphore, placée après la césure lors du second vers et avant la césure lors du troisième, suppose que l'homme est responsable de la souffrance de Dieu avant et après la crucifixion, qu'après tout, ceci n'est que la répétition de la chute de l'Ancien Testament. Le premier quatrain se termine sur un retour à un rythme régulier avec une coupure à l'hémistiche et aucun enjambement.

Le deuxième quatrain possède une structure différente au premier, l'interjection « Ah ! » commence le quatrième vers plutôt que le premier. Ce phénomène unit donc davantage les deux premières strophes et ajoute à l'unité de la description générale que l'on y fait de l'épisode de la crucifixion et de la responsabilité personnelle de l'auteur dans l'évènement. Car ce sont bien des pronoms possessifs forts, marquant avec clarté la personne qui parle, l'auteur, et l'anaphore « c'est moi », référence encore plus directe à l'auteur. Ainsi c'est lui, le poète Albert Lozeau, qui assume toute la responsabilité de la tragédie; ce n'est pas l'Homme au sens large. Ce « diadème horrible », tout comme ce « fiel amer » du quatrain précédent, n'est pas animé d'un verbe; il existe, c'est tout. Le responsable de ces éléments assume ceux-ci parce qu'il a un « esprit méchant » et « une coupable indolence », une « âme perverse » et un « cœur révolté ». Ceci nous

mène au dernier vers du second quatrain qui place, à la suite de la plainte de l'interjection, un « mon Dieu » en apposition responsable de la construction rythmique du premier hémistiche. Cette construction, due à la structure syntaxique, divise les syllabes en 1/2/3. Cette progression se perd cependant dans un deuxième hémistiche de 6 syllabes, dans cette chute presque à bout de souffle qui complète le « laissez-moi » placé à la césure. Lozeau sait que Dieu a toutes les raisons pour délaisser les hommes, mais dans son immense amour, il ne peut les repousser; il aura toujours un endroit dans son cœur pour les laisser « pleurer en silence ».

Les deux tercets sont plus réguliers. Dans ceux-ci, l'auteur entend « les marteaux retentir », il désire « se repentir ». Ce qui caractérise ces strophes, c'est la volonté de « soulager ainsi votre longue agonie » et que cela « rend ma douleur infinie ». Nous ne sommes plus dans la revendication de la responsabilité, mais dans les conséquences de celle-ci. La souffrance de l'homme est de savoir que c'est Dieu qui paie pour les péchés de celui qui fut créé à son image. La ponctuation ne met plus un frein au rythme du poème, sauf dans le premier vers du deuxième tercet où le mot Seigneur fait son apparition. La présence de Dieu doit toujours être encadrée, si ce n'est que de virgules, et ainsi soulignée. La fin du poème répond à une vision classique du catholicisme et, de ce fait, sa forme répond à la forme classique du sonnet.

Comme nous l'avons déjà souligné, le thème de la religion nourrit une part de plus en plus importante de la poésie de Lozeau au fil des ans. Il sert d'explication à des conflits personnels et il permet d'illustrer certaines valeurs que Lozeau souhaite voir plus souvent dans le monde qui l'entoure.

Nous avons illustré, grâce au poème « Le voile », comment, pour accentuer certaines idées de la religion catholique, Lozeau travaille la forme même du poème, c'est-à-dire la métrique. À titre d'exemple, rappelons comment le bris du rythme métrique permet d'illustrer le bris de la chair des « saints bourreaux ». Ainsi l'auteur, influencé par le catholicisme, travaille la structure même du poème afin d'ajouter une importance plus grande à la sémantique du poème.

D'un autre côté, tel que nous avons montré par le second exemple, Lozeau travaille la forme afin de se distancer d'une certaine conception de la religion. Il ne vient pas ajouter au respect des dogmes, mais provoque un écart entre les grandes idées qui dominent et les petits gestes qui illustrent. Une partie du travail poétique d'Albert Lozeau se situe donc tout près de cette idée, c'est-à-dire que si les grandes règles émises par Dieu, « Aimez-vous les uns les autres » par exemple, ne peuvent être remises en question, l'application de ces règles au quotidien doit être laissée à chacun. De même en est-il de la poésie. Car si Lozeau respecte les grandes caractéristiques du sonnet classique, il s'arroge le droit de travailler le vers et son rythme selon sa propre manière. Il ne dit jamais : « N'écoutez pas ». Cependant, son utilisation de la forme au moment même où il questionne certaines idées suppose fortement que le questionnement a sa place et que lui, Albert Lozeau, ose l'utiliser.

CHAPITRE II

La langue française

La langue, autre élément du nationalisme canadien-français, est un des thèmes chers au poète montréalais. Albert Lozeau est un écrivain et la langue française est son principal outil de travail. Elle existe évidemment dans le langage de nos contemporains et cette matière, toujours en transformation, est difficilement saisissable. Mais, plus concrètement, elle se réalise dans les traces écrites, les livres et les œuvres, que nous ont laissés les auteurs du passé. Le poète montréalais nous dit « [u]n peuple sans artiste est assuré d'un éternel oubli, après une mort hâtive⁹⁸ ». Aussi Lozeau traite-t-il constamment des auteurs l'ayant le plus marqué, de l'importance de préserver le français pur et vivant et du rapport exigü entre la langue et la religion catholique pour les Canadiens d'origine française. Pour lui, nous devons nous questionner sur l'utilité de la langue française dans la vie de chacun et dans la société canadienne en général.

Ainsi, Lozeau réfère très souvent à ses auteurs préférés. Il nous parle des premiers grands auteurs de langue française dans un poème comme « En marge »

⁹⁸ Albert Lozeau, *Billets du soir*, Le Devoir, Montréal, 1911, p. 54.

(p.149). Sont mentionnés dans ce poème les noms de François Villon, Joachim du Bellay, Jean Marot et Pierre Ronsard. Tous ces hommes sont de célèbres poètes qui ont permis à la langue française de s'établir comme une des principales langues occidentales. Tant par leur distance dans le temps que par les sujets qu'ils ont abordés, ces poètes sont reconnus et souvent célébrés par les intellectuels et auteurs de langue française.

Plusieurs autres auteurs sont également cités dans l'œuvre poétique de Lozeau. Rutebeuf, poète français qui fut un des premiers poètes personnels à parler des difficultés de la vie est ainsi cité dans le poème « Deux poètes » (p. 152). Lozeau renvoie aussi à des auteurs plus près de son époque, comme dans « André Chénier » (p. 235) ou comme dans « En marge de Musset » (p. 236).

En outre, on a retrouvé dans ses poèmes qui ne furent pas publiés de son vivant, un poème, « À Botrel » (p. 478), dédié à Théodore Botrel. Cet auteur-compositeur et chanteur français a, nous apprend Michel Lemaire, chanté « la Bretagne (« L'Armor ») et les petites gens » (p. 478) à la fin du dix-neuvième siècle. Albert Lozeau tient à souligner avec « des mots français » (p. 478) son respect pour « L'Âme robuste et fière, héroïque et chrétienne » (p. 478) du poète breton qui visite Montréal en avril 1903. Même constatation en ce qui concerne le poète canadien-français Octave Crémazie. Dans un poème qui s'intitule « Pauvre Crémazie », Lozeau demande que l'on érige un monument à ce grand poète qui « sema l'ivresse en des pages si belles » et qui dû s'exiler en Europe. La revendication d'une mémoire littéraire est importante pour Lozeau comme pour tous les partisans du nationalisme de son époque.

Cependant, Albert Lozeau est plus frondeur lorsqu'il réfère à des poètes symbolistes comme Baudelaire ou Verlaine. Poète critiqué par l'Église catholique, Charles Baudelaire est, selon les propos même de Lozeau, un « chrétien sous des dehors pervers » (p. 154). Il est un « magicien parfait de l'artificiel » (p. 154) et, par son travail poétique, il mène Lozeau à dire « À travers ton enfer je découvre le ciel ! » (p. 154). Ainsi, par une simple référence à Baudelaire, Lozeau prend position en faveur d'une liberté d'expression plus grande, qui fait place à des thèmes et des sujets jusqu'alors exclus de la poésie au nom du bon goût. Verlaine, quant à lui, sert d'exemple d'un grand poète qui, par son repentir, « supplie à genoux, doigts joints, la trinité » (p. 236) et réussit, malgré « ses péchés charnels » à toujours retrouver la voie du Seigneur. Ces deux exemples prouvent que malgré leur très grande proximité, pour Lozeau, la religion et la langue française ne forment pas qu'une seule et même idée. Lozeau n'est donc pas uniquement influencé par le nationalisme catholique : il reconnaît la valeur d'une certaine forme de libéralisme, celle, issue d'une longue tradition démocratique, qui place le choix au cœur de la vie des hommes et qui, par conséquence, accepte les positions divergentes. Ce n'est pas parce que Baudelaire est rejeté par une grande partie du clergé que tous les lecteurs catholiques doivent le rejeter, chaque individu doit, selon ses convictions, faire sa propre opinion sur le sujet.

Dans un même ordre d'idées, Albert Lozeau, comme il l'a fait dans plusieurs articles parus dans le journal *Le Nationaliste*, prend position pour la liberté du sujet en dédiant deux poèmes à Émile Nelligan. Rappelons que, dans la période à l'étude, une polémique sur la canadianté des sujets fait rage dans le milieu littéraire du Canada français. Mais ce débat dépasse le simple domaine de la littérature et oppose les tenants du libéralisme et ceux du conservatisme catholique. En prenant position pour les

partisans du libéralisme, Lozeau, sans toutefois déroger à ses principes catholiques, se place en dehors des deux groupes qui s'opposent. Il occupe une position qui lui est propre, sans devoir allégeance à personne.

Dans le premier de ces poèmes, intitulé « À Émile Nelligan » (p. 520), Lozeau rend hommage à celui qui fuyait « avec dédain la route coutumière » et qui, « éperdu de beauté », sentit « la fatigue envahir peu à peu » sa vie trop fulgurante qui le mena vers l'internement. Dans le second poème portant le même titre, il défend plutôt l'auteur de « La Romance du vin » lorsqu'il est attaqué pour ses influences symbolistes. L'auteur de cette attaque, le docteur Ernest Choquette, associe ces influences aux troubles mentaux qui amenèrent Nelligan à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Lozeau, partageant les mêmes influences que Nelligan, souligne dans l'envoi de son poème que tout n'est qu'une question de goût et que « [s]i l'un te fait cadavre, un autre te fait dieu ! » (p. 521).

La langue n'est pas seulement présente dans ce qui a déjà été fait, dans un passé plus ou moins lointain que l'on associe à un ensemble de références littéraires. Lozeau est un artisan du langage et, à travers plusieurs de ses poèmes, il nous présente sa vision de la littérature et, plus particulièrement, de la poésie. Il nous parle de ce qu'il aime en poésie dans « Le Livre », où il définit ce dernier comme « le miroir où le cœur se regarde lui-même » (p. 233). Il nous parle également de celui « qui di[t] beaucoup en prenant peu d'espace » (p. 237), c'est-à-dire le sonnet, qualifiant cette forme fixe de « [p]etit tableau de maître enfermant tout l'azur » (p. 238). Même chose dans un poème comme « Dialogue » (p. 377) où Albert Lozeau invente une discussion entre le Vers et la Prose. Alors que le vers s'« élève jusqu'au vertige » et que « [s]es mots sont choisis et légers », la Prose, quant à elle, « ne peut s'envoler jamais ». Lozeau présente les

qualités et les défauts de ces deux formes d'écriture et décrit, sans prendre position, leurs diverses utilisations. Partageant ainsi ses positions littéraires, il anticipe les critiques et tente, comme un romancier le fait dans un avant-propos, d'amener le lecteur à accepter son travail poétique comme un ensemble réfléchi et cohérent.

Cependant, si Lozeau nous présente le passé littéraire à travers des références à d'illustres auteurs et s'il nous présente la littérature de son époque à travers sa propre vision de littérateur, il s'inquiète de l'avenir de la langue française. Dans la section « Feuilles d'érable » de son dernier recueil, il met en relation étroite la défense de la langue française au Canada avec le combat de la France lors de la Première Guerre mondiale. Lozeau est de son époque et il associe dans une même idée la défense de la langue et celle de la race. Dans un poème dédié à *L'Almanach de la langue française*, on retrouve cette approche dans une expression comme « La fierté d'une race en ces feuillets s'agite » (p. 302). On découvre également cette idée dans un poème comme « Hommage » (p. 303), où Albert Lozeau rend hommage au courage d'une jeune fille, Marie-Thérèse Archambault, qui refusa de parler anglais lors de l'achat d'une carte de Tramway. Lozeau dira : « Toute ta race t'applaudit » car « Le verbe français a ses droits » et tous les Canadiens français devraient souligner le haut fait « de cette enfant de chez nous ». Lozeau pousse même jusqu'à l'affirmation du français comme langue guerrière lorsque, dans le poème « L'Appel aux armes » (p. 304), il demande au « Peuple de noble race » de former des bataillons sous l'ancien cri des croisés chrétiens : « Dieu le veut ». Il souhaite que le peuple « arrache les baillons sous lesquels étouffait [s]a langue maternelle » afin de trouver la victoire contre « les hordes ennemies ». Ce combat linguistique est si important qu'il peut mener au sacrifice ultime

et Albert Lozeau ira jusqu'à dire dans un poème intitulé « Le Vain supplice » (p. 301) que « Nous parlerons français... tant que nous parlerons ! ».

Mais, l'auteur de *L'Âme solitaire*, influencé par les idées de personnage comme Henri Bourassa, greffe très souvent un discours religieux à son discours sur la langue. Nous pensons alors à la fameuse expression : « La langue française est la gardienne de la foi ». Pour Lozeau, l'acte d'écrire est un acte que Dieu apprécie car « le verbe, c'est un peu de Dieu : c'est la lumière ! » (p. 522) Ainsi, le poète qui recherche l'idéal dans la forme est toujours, selon Albert Lozeau, à la recherche de Dieu. Car si ce dernier est présent dans toutes choses, même un auteur réputé malsain comme Baudelaire, par sa recherche de l'idéal dans le laid, peut démontrer la présence de « l'idéal devant la pourriture » (p. 154). Et selon Lozeau, si l'auteur cherche Dieu à travers son écriture, il n'y a que celui-ci qui peut permettre au poète « d'écrire un vers qui résonne, comme une harpe, dans les âmes » (p. 528).

À aucun endroit cependant, Lozeau n'est plus clair sur son travail d'écrivain que dans le poème « Épilogue » (p. 344). Tout d'abord publié en périodique sous le titre de « Préface », le poème, sans aucun doute très important à ses yeux, sera placé en conclusion de son second recueil et pour enfin terminer son parcours en conclusion de ses *Poésies complètes*. Dans ce poème, Lozeau nous raconte qu'il a « versé tout le sang de [s]on cœur dans [s]es vers » (p. 344) il demande au Seigneur de lui pardonner « ces heures passées à traduire mon âme en strophes cadencées ». Il se questionne sur le sens de sa vie et se demande s'il aurait pu « chanter autrement » que par la poésie la gloire du Seigneur. Il résume ainsi tout son travail littéraire en associant toute sa quête d'un idéal littéraire à une quête de Dieu. Pour Albert Lozeau, écrire c'est toujours, d'une certaine manière, prier.

À travers ces perspectives, on découvre sans surprise un immense champ lexico-sémantique de la langue française. Au moins une section de chacun des recueils de Lozeau est consacrée à la langue française, à l'écriture ou au domaine littéraire. Dans *L'Âme solitaire*, on remarque la section « Les livres », dans *Le Miroir des jours*, on aperçoit le premier segment de la partie intitulée « L'âme et l'esprit » et dans *Lauriers et feuilles d'érable*, on découvre la section « Feuilles d'érable ».

Cette dernière section réunit, dans une tentative de rapprochement, l'idée de combat, l'idée de la langue et de la mémoire historique. D'ailleurs, cette section s'ouvre sur un poème intitulé « La Langue chère » (p. 301) qui résume parfaitement bien les positions d'Albert Lozeau. Voyons ce poème :

Quelle gloire d'avoir du sang français au cœur
Et de parler la langue héroïque entre toutes,
Qui sonne dans les camps et chante sous les voûtes,
Auprès de Jeanne d'Arc et du drapeau vainqueur !

En ces temps de combat, de grandeur et de larmes,
Que ton langage est cher, France, qu'il a de charmes !
Nous le sentions depuis longtemps, mais aujourd'hui
Nous sommes à jamais comme enivrés de lui !

Sur nos lèvres tes mots ont des goûts de victoire !
Ils nous dressent plus haut que nous, ils nous font croire !
Ils sont comme une lampe au fond de nos cerveaux :
Ce qu'on pense par eux prend des aspects nouveaux,

Et le regard surpris doucement s'en éclaire !
Ils savent consoler comme ils savent nous plaire;
De tous les mots humains ils restent les plus beaux,
Puisqu'ils tombent joyeux des lèvres du héros !

Ils sont à nous, ces mots : nous saurons les défendre !
Quiconque aura le sot espoir de s'en saisir
Nourrira vainement son innocent désir :
Ces mots sont dans notre âme, il n'aura qu'à les prendre !

Observons en détail les éléments que nous avons précédemment soulignés. On retrouve tout d'abord l'idée de langue qui se décline dans un champ lexico-sémantique comprenant des syntagmes comme « la langue héroïque », « ton langage est cher », « sur nos lèvres tes mots ». De plus, le substantif « mot » revient à quatre reprises à l'intérieur des cinq quatrains. Ensuite, l'idée de combat s'associe à celle de la langue française avec les constructions « drapeau vainqueur », « ces temps de combat », « goûts de victoire » et « nous saurons les défendre ». L'association est même directe dès la première strophe où l'on rencontre la locution « langue héroïque » qui regroupe dans une même expression l'idée de langue et de combat. Troisième point à souligner : l'idée de religion est ici plus discrète. Elle se découvre par exemple dans une référence à Jeanne d'Arc. Rappelons que cette jeune bergère fut appelée par Dieu afin d'aider le roi de France à reconquérir une partie de ses terres sous occupation anglaise. Mais aussi, plus subtilement, dans le dernier vers du poème qui associe dans un même élan poétique les notions de mots et d'âme. Lozeau termine son poème sur la relation fondamentale qu'il perçoit entre la place de la religion catholique (avec certitude, pour lui, l'âme de l'homme appartient à Dieu) et celle de la langue française; il renvoie ainsi à toute une histoire à la fois entre les Français et le pouvoir catholique.

Analysons maintenant le fonctionnement plus formel du poème. Il est constitué de cinq quatrains dont le premier et le dernier sont faits de rimes embrassées alors que les trois strophes du centre sont formées de rimes plates. Cet équilibre renforce la structure d'un poème qui traite d'éléments, la langue et la religion, bien définis. La grande considération que les hommes doivent avoir pour les sujets traités doit se traduire chez l'auteur par un respect égal de la forme utilisée pour traiter des sujets.

Dans la première strophe, l'auteur obéit à la règle de l'alternance des rimes masculines et féminines et ne brise jamais le rythme du vers. Lozeau utilise très souvent cette technique lors de la première strophe de ses poèmes afin d'amener le lecteur dans son univers; il ne veut jamais le choquer. L'emploi de substantifs neutres comme « quelle gloire » et « qui » ne permet pas, d'entrée de jeu, au lecteur de connaître la prise de position sur la langue française adoptée dans le poème. Nous sommes donc sur le ton des constatations. Subtilement, Lozeau emploie le « sang français » comme complément direct dans le premier vers et, dans le second, il place dans la même fonction « la langue héroïque ». Ces deux compléments se rapportant au même mot « gloire », Lozeau nous amène à penser que « La langue chère » du titre est le français. Plus que cela, en positionnant à la césure la locution « langue héroïque », il dissocie partiellement les deux concepts. L'auteur accentue, par ce fait, la dimension « héroïque » de l'expression et le lecteur ne sait plus si le vers comporte deux idées, langue et héroïsme, ou une seule, langue héroïque. Le troisième vers régularise le rythme syntagmatique du vers 2 en se divisant en deux hémistiches ne comportant chacun qu'une idée : dans le premier on parle que la langue est entendue dans des camps militaires et dans le second sous les voûtes d'une église. Le dernier vers quant à lui résume, à travers le personnage historique de Jeanne d'Arc, les trois idées principales du premier quatrain : la langue française, le combat et la religion. À souligner finalement, la position en toute fin de la strophe du mot « vainqueur » qui nous rappelle le but ultime : la victoire.

Le deuxième quatrain place au cœur du poème l'importance du langage. À nouveau, on ne parle jamais explicitement de la langue française et l'apposition du mot « France » dans le second vers sous-entend qu'il s'agit de celle-ci. Le troisième vers est,

ici, le plus intéressant. L'auteur place de part et d'autre de sa césure la locution « depuis longtemps », ce qui force le lecteur à établir deux rythmes différents. Le premier respecte l'alexandrin et place la césure après le mot « depuis » ce qui déstabilise le vers et met l'accent sur le mot « longtemps » en début du second hémistiche. La deuxième lecture établit une sorte de trimètre qui divise le vers en trois parties égales : « Nous le sentions/ depuis longtemps/ mais aujourd'hui ! ». Cette deuxième lecture permet au vers de s'accélérer et d'accentuer d'autant plus le contre-rejet « mais aujourd'hui » que l'on retrouve en fin de vers. Ce qui importe de souligner, à travers ces différentes lectures, c'est ce rapport au temps qui est, ici, mis en relief. Ainsi, Lozeau nous dit à travers ces mots que c'est « aujourd'hui » et « en ces temps de combat » que cette réflexion sur la langue prend toute son importance. De plus, l'auteur change le sujet qui parle à partir de ce moment. On passe d'un « il » neutre, qui n'inclut pas nécessairement le lecteur, à un « nous » qui tout à coup amène le lecteur du même côté de l'auteur et qui, dans un « aujourd'hui », le pousse à s' « enivré[er] » du même langage.

À partir de la troisième strophe, Lozeau poursuit son utilisation de la première personne à travers le déterminant « nos » et le pronom « nous »; il nous amène ainsi à prendre position du côté de la France. Les deux premiers vers du quatrain accélèrent le rythme métrique tout d'abord par l'utilisation du « nous » et du « nos » en début de leurs hémistiches respectifs, mais également par la mise en place de la rime mots/ haut à la césure. Ceci accentue l'effet de pause que l'on voit dans le second hémistiche du vers 2, alors que le rythme syntagmatique tombe par l'introduction d'une virgule après le second « nous » de la phrase. Cet effet porte l'attention sur le syntagme « ils nous font croire » et nous amène à nous questionner plus particulièrement sur l'antécédent de ce « ils ». L'antécédent de ce pronom, « tes mots », renvoie au langage de la France, le

français. Sa mise en valeur souligne que, pour Lozeau, la langue elle-même est synonyme de foi. Ce ne sont pas les victoires qui nous poussent à croire, mais les mots eux-mêmes. Ainsi, les deux derniers vers de cette strophe, s'appuyant sur la comparaison « comme une lampe au fond de nos cerveaux », illustrent ce désir de nouveauté qui traverse le monde littéraire de l'époque. Il ne s'agit pas de médire sur les conclusions passées, mais de s'appuyer sur celles-ci afin qu'elles prennent « des aspects nouveaux ».

Le quatrième quatrain est d'une forme simple et souple. Il répond aux exigences classiques en ne créant jamais un combat entre le rythme syntagmatique et le rythme métrique. La répétition du pronom « ils », qui renvoie à nouveau « aux mots » de la langue française, articule une énumération de quatre qualités des mots français n'ayant aucune valeur scientifique : ils consolent, ils plaisent, ils sont les plus beaux et ils sont utilisés par un « héros ». Ceci nous approche du concept de la foi ou d'une idéologie. Lozeau conçoit qu'un ensemble de vérités doit être accepté si l'on veut « croire » en quelque chose, comme une religion ou un pays, et le défendre avec conviction. C'est par la découverte de ce type de passage que l'on perçoit que Lozeau était au fait qu'il travaillait avec des idéologies et que cette conscience était pleinement assumée.

Dans la dernière strophe, Albert Lozeau résume, dans son premier vers, les quatrains qui le précèdent. La répétition du pronom « ils » et de son antécédent « ces mots » à l'intérieur d'un même hémistiche souligne l'importance que l'auteur accorde à l'association entre la langue française et le « nous » qui, lui aussi, est répété deux fois. Le concept de la nation passe presque toujours par la langue. Le deuxième vers place à sa césure la locution « le sot espoir » qui force le lecteur à choisir entre deux rythmes différents. Il ne s'agit pas nécessairement de donner un sens à chacune de ces deux

lectures, mais de remarquer que « le sot espoir » de ceux qui désireront se saisir de notre langue se verra brisé comme le rythme du vers. Ce n'est donc pas encore une réalité, mais une promesse qui appartient au choix des ennemis de la langue comme il appartient au lecteur du poème. Car après tout, ces mots sont « dans notre âme ». Dieu, seul responsable de nos âmes, les y a placés. Il n'y a que Dieu qui peut nous les enlever et si tel est son désir nous ne pourrions rien y faire : « il n'aura qu'à les prendre ».

La relation entre la langue et la religion est donc au cœur de son écriture, mais elle n'est pas émise clairement. On perçoit souvent cette relation lorsque le thème du poème porte explicitement sur la langue et que les images employées renvoient plutôt à la religion catholique. Un exemple de ce phénomène se trouve dans la dernière section de son dernier recueil de poèmes, « Feuilles d'érable ». Cette partie est entièrement constituée de poèmes se rapportant à la langue. Elle prend fin sur un texte que Lozeau rédigea à l'honneur du « Premier congrès de la langue française au Canada » qui s'est tenu du 24 au 30 juin 1912 à Québec. Dans ce texte intitulé « La Langue française » (p. 308), il célèbre les grandes qualités de la langue française qui est « [I]a plus fine, la plus claire, la plus parfaite ! ». Ce vers est en fait un trimètre tel que nous l'avons défini dans le chapitre précédent. Cette triple division renvoie ainsi à la division de Dieu, la Trinité, et accentue la valeur de perfection du vers lui-même. Car la langue française possède selon Lozeau « des sons caressants l'oreille » et son « harmonie est douce », mais il souligne que nous commettons énormément de fautes à son égard : « Parfois, sans le vouloir, hélas, nous t'offensons !... ». En conséquence, il termine le sonnet sur un tercet dans lequel l'auteur demande que l'on « [p]ardonne à la faiblesse en faveur de la foi ! » puisque la religion demeure notre principal guide et que si « Je t'ai blessée en te louangeant, absous moi ! » La langue et la religion se superposent donc pour ne plus

former qu'une seule et même idée, sur laquelle se forme le nationalisme d'Albert Lozeau et il est très difficile de déceler, dans ce type de poème, où débute le premier élément et où se termine l'autre.

CHAPITRE III

L'histoire du pays

Les hommes ont, depuis toujours, chanté les hauts faits d'armes de leurs ancêtres. Une large part de la fierté d'une nation se transmet par l'histoire, qui met l'accent sur les victoires de grands personnages incarnant les valeurs les plus importantes d'une société. L'Angleterre a ses grands rois et reines, Henri VIII et Elizabeth 1^{ère} par exemple, l'Italie a ses grands empereurs, dont Jules César et Constantin, et L'Égypte ses pharaons, pensons à Cléopâtre et Ramsès II. Chacun de ces personnages historiques représente, pour le peuple, certaines valeurs de la nation, dans lesquelles il se reconnaît. À titre d'exemple, prenons Henri VIII d'Angleterre. Parce qu'il représente la figure britannique du résistant, après tout c'est le roi qui a dissocié l'Église d'Angleterre de l'Église romaine, les Anglais se reconnaissent en lui lors des moments difficiles et retrouvent, en quelque sorte, leurs racines de résistants.

Lozeau, grand lecteur, est bien au fait que tous les peuples de la terre ont leurs héros et leurs figures mythiques. Marcel Dugas disait avec justesse, à propos d'Albert

Lozeau, que « ce poète n’oubliait pas le passé⁹⁹ » et l’on peut aisément remarquer que plusieurs références à l’histoire, à ce qu’il considère son histoire, parsèment son œuvre poétique. Deux nuances s’imposent toutefois. Premièrement, son idée de nation ne s’insère pas uniquement dans la vision idéalisée d’une nation canadienne. Lozeau se retrouve encore dans la France, pays d’où ses ancêtres sont originaires. Pour lui, une filiation, principalement due à la langue française, existe toujours entre les Canadiens français et les Français. Ce qui l’amène, principalement lors de la Première Guerre mondiale, à évoquer régulièrement des figures de l’histoire de la France. Deuxièmement, peu de poèmes sont consacrés à un personnage historique. L’histoire est plutôt utilisée en toile de fond et ses héros sont souvent convoqués pour incarner certaines valeurs ou illustrer quelque idée, comme celle du combat.

Ce troisième chapitre sera divisé en trois parties. Dans une première partie, nous analyserons les poèmes portant précisément sur l’histoire et son rôle. Dans un premier temps, lorsque Lozeau parle du Canada français, et, dans un deuxième temps, lorsqu’il nous parle du pays de ses ancêtres : la France.

La seconde portera sur les grandes figures et les personnages mythiques de l’histoire présentés par Lozeau. Nous irons ainsi de César, à Madeleine de Verchères, en passant par le duc de York. Nous observerons, après quelques commentaires plus généraux, comment l’insertion dans les poèmes de ces figures historiques nuance le sens du poème et modifie la forme même du travail de l’auteur. Nous porterons enfin notre attention sur la façon dont la figure de Louis Hébert influence l’organisation et les figures de style du poème éponyme.

⁹⁹ Marcel Dugas, *Littérature canadienne - aperçus*, Paris, Firmin-Didot et cie, 1929, p. 19.

Dans une troisième et dernière partie, nous observerons l'utilisation par Lozeau de plusieurs personnages mythiques comme figures du résistant face à l'envahisseur, plus particulièrement face au non catholique et à l'Anglais. Car chez Lozeau, l'envahisseur peut représenter deux choses. Tout d'abord le non catholique, comme nous l'avons montré dans le chapitre 1 de la seconde partie. Ensuite l'Anglais, comme nous l'avons présenté dans le chapitre 2 de la deuxième partie. Nous dépeindrons donc comment Lozeau, par l'exploitation de différentes figures historiques, modifie le sens et la forme de certains de ses poèmes afin d'accentuer l'idée de résistance face à l'envahisseur.

3.1 L'histoire et son rôle

Chez Lozeau, l'histoire et le passé ont un rôle central à jouer dans la vie des individus. Ils permettent aux Canadiens de se redécouvrir et de comprendre qui ils sont vraiment. Ainsi, à une époque où les changements de la société la font entrer dans ce que l'on nomme aujourd'hui la modernité, Lozeau, le citadin, petit-fils d'un boulanger et d'un médecin, se retrouve dans l'image idéalisée du cultivateur canadien-français. Dans un poème comme « Le sang lointain » (p. 313), il explique que son « père ne fut pas laboureur » et que lui-même a vécu « loin des bois à l'ombre salutaire ». Pourtant, et même malgré cela, il prétend que la campagne lui a laissé des « souvenirs exquis » et un « goût des champs ensemencés »; et il se questionne sur son « nostalgique amour » de « [la] maison où [s]es ans ne se sont point passés ». Voici donc le rôle du passé, celui de rappeler à la jeune génération les valeurs fondamentales de la race et c'est sur cette idée qu'il termine son poème en écrivant :

C'est que peut-être en moi se réveille le sang,
Appauvri, mais de race incorruptible et franche,
D'un robuste et lointain ancêtre paysan. (p. 313)

Mais plus que de parler du rôle du passé, on remarque que pour accentuer certains traits le caractérisant, l'auteur transforme à nouveau la forme même de ses vers. On peut voir, dans le second vers du tercet que nous venons de citer, que le terme « Appauvri » est placé en apposition au tout début du vers. Alors que dans le premier vers la pause de la césure se faisait aisément après le mot « moi », la pause qu'exige la ponctuation, c'est-à-dire l'usage de la virgule, dans le deuxième vers, demande la mise en relief du substantif « Appauvri » et rappelle ainsi la réalité de l'époque de Lozeau : les Canadiens français, principalement ceux qui habitent la ville, sont plus pauvres que leurs ancêtres. Lozeau donc met l'accent, d'un point de vue idéologique, sur cette idée, toujours centrale au nationalisme, que le passé de la nation canadienne-française était plus resplendissant que l'actuelle réalité.

D'autres poèmes appuient également cette vision de l'histoire nationale. Dans un poème comme « Le pays des aïeux » (p. 421), Albert Lozeau présente une vision encore plus idéologiquement chargée que dans l'exemple précédent. Le poème est divisé en deux parties, chacune constituée de quatre sizains, eux-mêmes formés d'alexandrins :

Et ces hardis aïeux, d'où venaient-ils ? – De France.
 Le front par le soleil à larges traits bistré
 Et par de lourds cheveux fièrement encadré,
 Grand ouvert et hautain à narguer l'espérance,
 Avec clair au milieu, ce petit feu sacré
 Qu'en soufflant, d'âge en âge, avive la vaillance;

Et des yeux recelant une petite foudre
 Qui semblait toujours prête à vouloir en surgir;
 Des yeux qu'en regardant on se sentait rougir
 Si quelque mal en nous, sans Dieu, croyait s'absoudre;
 Des yeux dont les regards criaient aux bras d'agir
 Quand le dernier fusil avait brûlé sa poudre;

Des yeux qui vous sondaient, sans rien divulguer, l'âme;
 Qui vous précipitaient les battements du cœur,
 Comme pour vous forcer d'acclamer un vainqueur
 De l'âme, et de vous dire : Eh bien ! soit ! je l'acclame !
 Des yeux clairs, pétillant comme un flot de liqueur,
 Sans bruit, qui vous mettaient dans le sang de la flamme;

Des yeux pour qui le ciel ne semblait pas immense,
 Tant ils pouvaient de loin plonger dans l'inconnu;
 Qui te voient, mon pays, et qui t'ont reconnu
 Tel qu'ils t'avaient laissé, digne enfant de la France,
 Des yeux où doit sourire un bonheur ingénu,
 En voyant comme fut féconde la souffrance !

II

Ô mon cœur ! à genoux aux pieds de tes ancêtres !
 La nuit croule au lointain et le jour s'est levé.
 Dis-moi s'il a produit le grain de sénevé,
 En dépit des éclats de foudre et des vents traîtres;
 Et si demain le grand travail presque achevé
 Ses gerbes vont emplir le grenier d'Autres maîtres ? ...

Il a produit ! Le sang fertilisa la terre !
 Le grain-homme a produit un peuple simple et fort !
 Si le labeur fut rude et pénible l'effort,
 C'est qu'une nation surgissait sans mystère,
 À la face du ciel qui veillait sur son sort;
 Et lorsque dieu le veut rien de bon ne s'altère !

Ils seront tous à toi, tes garçons et tes filles,
 Ô mon pays ! comme le furent leurs aïeux.
 Ils n'iront pas traîner leur force sous des cieux
 Qui la leur prendraient toute et feraient les familles
 Pauvres comme le champ qui, depuis longtemps vieux,
 N'oppose aucune gerbe au tranchant des faucilles !

Ô mon pays ! ton nom brillera dans l'Histoire !
 Une épopée un jour sur ton sol s'écrivit !
 Et la main qui sur toi, lourd, s'appesantit
 En voulant t'écraser, te fit une victoire;
 Car le malheur, qui fait qu'un peuple se survit,
 Auréola ton nom d'une première gloire !

La première partie porte sur l'origine du peuple canadien et débute par un alexandrin sous forme de question/réponse : « Et ces hardis aïeux, d'où venaient-ils ? –

De France ». Le premier hémistiche débute par la préposition « Et », sous-entendant une coordination, qui indique au lecteur un déjà-là, c'est-à-dire qu'une partie de la réflexion a déjà été faite et qu'en lisant le poème nous entrons dans un univers, peuplé de « ces hardis aïeux », que nous devons accepter d'entrée de jeu. Cet hémistiche a un rythme régulier de six syllabes et met en relief, en le positionnant à la césure, le mot « aïeux ». Ce substantif devient la première unité de sens du poème et c'est à partir de celle-ci que tout le poème se construit. Car dès le deuxième hémistiche, le rythme régulier de la versification est brisé par la courte question « d'où venaient-ils ? ». Formé de seulement quatre syllabes terminé par un point d'interrogation, ce syntagme accélère le rythme et pousse le lecteur à effectuer une pause avant la fin du vers. Ces constatations forcent donc le lecteur à mettre l'emphase, en fin de phrase, sur la réponse à la question que le poète pose : « De France ». Cette mise en relief accentue l'importance de la réponse et nous comprenons, après la lecture de la première partie de la strophe, que la description qui suivra portera sur l'aïeul français et non sur le Canadien. Cette notion est d'ailleurs essentielle, car après une description physique de l'aïeul dans la suite du premier sizain, Albert Lozeau écrit, dans la seconde strophe, à propos du désir révolutionnaire des Français et de « ce mal en nous [qui], sans Dieu, croyait s'absoudre ». Et c'est cette idée de liberté sans l'aide de Dieu qui heurte le poète, car sa conception de la société l'empêche de concevoir une révolution qui ne tient pas compte du pouvoir clérical et du dogme catholique. C'est donc cette raison qui mène Lozeau à placer « De France » en fin de vers, afin de le souligner. Cette construction va même jusqu'à déstabiliser le reste de ce premier vers dans le but de souligner encore davantage que cette partie du poème ne parle pas des Canadiens français, mais de nos ancêtres français.

La seconde partie du poème nous présente encore les ancêtres, mais cette fois-ci ceux qui ont vécu au Canada. Ainsi, les deux appels que nous retrouvons en début de vers de cette partie, « Ô mon cœur » et « Ô » mon pays, font passer le discours en adresse directe à la nation. Un ensemble de références à l'idéologie nationale se construit autour de l'image du cultivateur et de la religion. Dans une première strophe, le poète demande à son cœur « s'il a produit le grain de sénevé » et si les « gerbes vont emplir le grenier d'autres maîtres ». Ainsi, si la première question est une référence à la parabole des Évangiles qui associe le royaume de Dieu au « grain de sénevé » et que la seconde renvoie au travail du cultivateur, Lozeau, par l'utilisation d'interrogations plutôt que d'affirmations, amène le lecteur à comprendre que, pour lui, il existe une association très importante entre le travail de la terre, la nation et la religion.

Dans le second sixain de cette deuxième partie, Lozeau accentue ces idées nationalistes par une formulation comme « grain-homme » qui pousse encore plus loin l'association entre l'homme et la terre. Mais, pour l'auteur, cette association porte son lot de devoirs, car pour que le « sang fertilis[e] la terre », pour qu'une « nation surgiss[e] », l'homme doit produire un rude labeur et un pénible effort. Mais, heureusement, le Seigneur veille sur la nation canadienne et « lorsque Dieu le veut rien de bon ne s'altère ».

Le troisième sizain est, quant à lui, une promesse des garçons et filles de la jeune nation qui « n'iront pas traîner leur force sous des cieux qui la leur prendraient ». Lozeau réfère, ici, à tous ces Canadiens français qui se sont dirigés vers les États-Unis, plus particulièrement dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, où la terre « [n]'oppose aucune gerbe au tranchant des faucilles ». Dans cette strophe, Lozeau

accentue son discours en travaillant encore une fois la forme de sa poésie. Les quatrième et cinquième vers parlent des conséquences d'un déménagement de la terre nationale : « Qui la leur prendraient toute et feraient les familles / Pauvres comme le champ qui depuis longtemps vieux, ». Lozeau, afin de bien montrer la misère de ces émigrants, place à la fin de son quatrième vers le mot « famille », concept très important pour les Canadiens français, et le met en relief de ce fait. Il pousse ensuite l'adjectif qui qualifie ce mot, « Pauvres », au début du vers suivant. Cet enjambement produit deux effets. Tout d'abord, il pousse le lecteur à accorder une importance particulière au mot « pauvres » car il doit se questionner sur son qualifié. Ensuite, il brise, du point de vue de la versification, l'unité sémantique de la famille et sous-entend ainsi que l'émigration vers une autre terre peut détruire sa famille immédiate, puisqu'elle provoque un rejet dans la vie comme dans le poème; plus que cela, elle signifie que l'émigration de Canadiens français ruine à tous les coups la grande famille canadienne.

La dernière strophe se termine sur la notion glorieuse du passé et de l'avenir de la race canadienne dont le « nom brillera dans l'Histoire » puisque « [u]ne épopée un jour sur ton sol s'écrivit ». Mais le poème ne peut se terminer sans traiter de l'ennemi juré : les Anglais. Ainsi, Lozeau décrit dans ses quatre derniers vers la résistance héroïque du peuple canadien-français qui survit malgré « la main qui sur toi, lourde, s'appesantit en voulant t'écraser ». Nous remarquons que le poème prend fin sur la Conquête providentielle, idée du nationalisme catholique dont nous avons discuté dans la première partie de notre mémoire, et qui est, ici, reprise sous une forme différente : « Car le malheur, qui fait qu'un peuple se survit, / auréola ton nom d'une première gloire ».

3.2 Les personnages historiques et mythiques

Albert Lozeau possède une excellente connaissance de l'histoire par le biais de ses lectures. Il va ainsi référer quelques fois à un ensemble plus ou moins hétéroclite de personnages historiques et mythiques du passé. Dans un poème intitulé « Ave ! César ! » (p.424), il va ainsi renvoyer à la figure de Jules César, célèbre général et empereur romain, afin de décrier celui que l'histoire présente comme un « histrion », un « joueur de luth » ou un « artiste avorté », et qui, pour Lozeau, n'était finalement qu'un « [m]onstre royal ». Cette figure, et l'image à laquelle elle renvoie, permet au poète de critiquer les hommes haut placés qui, comme César, se présentent comme des artistes ou des hommes simples croyant en un idéal et qui, malgré les apparences et leur discours, sont les grands responsables des maux des hommes.

Autre référence à une figure négative : celle de l'Ogre qui se retrouve dans le poème « À la Belgique sanglante » (p. 266). La figure de l'Ogre renvoie au monstre dépeint dans de nombreuses légendes. Le nom tire son origine du terme « hongrois », qui lui-même est issu du nom des barbares originaires des steppes de l'Eurasie : les Huns. Il sert ici de métaphore à l'empereur d'Allemagne Guillaume II qui est, à ce moment, en guerre avec le Canada et la France. Lozeau renvoie ainsi à cette image, que les historiens questionnent de plus en plus, des barbares dévastant Rome, détruisant la civilisation romaine et tous ses bienfaits. Lozeau emploie ce terme dans un alexandrin de la fin du poème : « Un tout petit peuple ayant un vaillant roi / Peut mater l'Ogre ! et, dans l'horreur de la tuerie » (p. 266). Il faut noter que Lozeau place la figure de l'ogre et le point d'exclamation qui suit à la quatrième syllabe du vers, illustrant par ce fait que l'empereur Guillaume d'Allemagne n'a pas encore réussi à conquérir la Belgique, qu'il

est retenu avant la frontière (la césure). Ainsi, l'utilisation de cette figure amène Lozeau à modifier le rythme et la forme du vers afin d'accentuer l'importance du mot « Ogre ».

On pourrait multiplier également les exemples de références mythologiques dans la poésie lozéenne. Pensons à Cérès, déesse romaine de l'agriculture, ou à Diane, déesse romaine de la chasse, dans des poèmes comme « Cérès » (p. 352) et « Diane » (p. 350). Il est à noter que ces deux poèmes ne font partie d'aucun recueil publié par Lozeau, sans doute parce qu'ils font référence à des divinités païennes et que Lozeau, comme nous l'avons abordé dans le chapitre précédent, a choisi, lors de l'établissement de ses recueils, de respecter le plus possible une vision orthodoxe du catholicisme au détriment de ses textes et réflexions plus humanistes.

Lozeau ne fait cependant pas que renvoyer à des personnages historiques de l'Europe ou à des figures mythologiques, il réfère également au panthéon canadien. Il va ainsi parler de « Dollards des Ormeaux » (p. 306) et de « Louis Hébert » (p. 306). Il va également rendre hommage à Madeleine de Verchères dans un poème intitulé « Hommage » (p. 303), où il la présente comme une « [p]etite enfant de grand courage » qui résista « à l'affront par l'amour de ton doux langage », car, comme le poète le dit plus loin, « le verbe français a des droits ». Traditionnellement, l'épisode par lequel Madeleine de Verchères se rend célèbre n'a rien à voir avec la langue française; elle ne se bat pas contre les Anglais, mais contre les Iroquois. Ainsi, Lozeau, en utilisant cette figure dans un sens n'appartenant pas à la réalité historique, déplace l'héroïne de l'histoire vers le mythe. Il en fait une « [h]éroïne de notre guerre » qui n'est, finalement pour Lozeau, que notre long combat pour la survivance de la langue française, car, comme nous l'avons précédemment cité : c'est pour la langue française que « nous livrons combat ».

Le poète parle également de ses contemporains; l'histoire s'écrit au jour le jour et Lozeau, témoin de la Première Guerre mondiale, se sent dans l'obligation d'évoquer des événements historiques de son époque. Une importante partie de son dernier recueil, ainsi que quelques poèmes retrouvés après sa mort, traite de ce premier grand conflit du vingtième siècle. Des poèmes comme « À la Belgique sanglante » (p. 266), « La France éternelle » (p. 266), « Vers l'Alsace » (p. 267) et « Verdun » (p. 274) portent tous sur des moments cruciaux du conflit avec l'Allemagne. Il nous parle également du grand sacrifice de nombreux Français dans « Pour les Français blessés » (p. 531). Lozeau traite aussi de la visite d'un important personnage de la couronne britannique, le Duc de York, fils du Roi d'Angleterre dans le poème intitulé « Je me souviens ! » (p. 430). Cette visite permet à l'auteur de faire référence à la révolte des Patriotes de 1837-1838, car elle lui « rappelle les noms de nos assassinés » (p. 430).

Ainsi, même si le fait est rare, nous remarquons que Lozeau emploie parfois le personnage historique comme sujet principal de son poème. Il le prend comme prétexte afin de traiter de considérations contemporaines. Afin de bien illustrer ce phénomène, voyons le poème « Louis Hébert » (p. 306) plus en détail :

Gloire à l'Ancêtre, gloire au grand semeur de blé
 Qui dévoua sa vie au labeur salulaire,
 Au noble laboureur qui mit le soc en terre
 Et raya de sillons le sol inviolé !

Gloire au premier qui vit chez nous l'épi trembler
 Où la forêt hier étendait son mystère,
 Qui, devant le fruit d'or de son travail austère,
 Rêvait un infini de champs à contempler !

Gloire au beau défricheur héroïque et fidèle,
 Paysan que la glèbe a retenu près d'elle
 Pour qu'avec le bon grain il y semât son cœur !

Et gloire au moissonneur de pain qui fit la race
 Si forte que malgré la force du vainqueur
 Nul ne la plie au joug et rien ne la terrasse !

Il faut tout d'abord noter que le poème est un sonnet constitué d'alexandrins. Il correspond à la forme la plus utilisée par Albert Lozeau. Le poème débute avec un premier quatrain qui met en place trois éléments importants : l'anaphore « gloire à/au », le mot « Ancêtre » écrit avec une majuscule et le syntagme « grand semeur ».

L'anaphore « gloire à/au », répétée dans le premier quatrain à deux reprises, est utilisée afin de renforcer dès le départ la déférence et le respect, conception importante du nationalisme catholique, que les hommes doivent à leurs ancêtres. Afin d'accentuer encore davantage ce point, le poète va jusqu'à placer à cheval sur la césure du premier vers le second « gloire ». On découvre alors un alexandrin qui n'est plus divisé en deux hémistiches égaux de six syllabes, mais en deux parties définies principalement par le système anaphorique mis en place. Ensuite, il faut remarquer l'utilisation du « A » majuscule dans le mot « Ancêtre ». Habituellement, l'utilisation de la majuscule sur un nom qui ne commence pas une phrase ne se fait que pour les noms propres, qui ne désignent qu'une seule entité. Ainsi, Lozeau ne renvoie pas à l'idée définie par l'usage du mot commun « ancêtre », mais à une personne unique, en l'occurrence Louis Hébert. Dernièrement, la locution « grand semeur » débute un champ sémantique de la terre qui renvoie à un passé lointain et idéalisé. Ce phénomène est souligné par l'utilisation du passé simple dans les différentes occupations du personnage principal : il « dévoua sa vie au labour salutaire », il « mit le soc en terre et raya de sillons le sol inviolé ! ».

La seconde strophe débute par la troisième répétition de la locution « gloire à/au ». Elle participe à l'établissement d'un rythme et à l'unité de sens de tout le poème.

De plus, elle permet au lecteur de ressentir ce rythme répétitif des saisons et celui, tout aussi répétitif, des générations qui passent. La conception catholique du Canada français associe la terre au cultivateur dans une vision chrétienne qui place Dieu, l'Éternel, comme principal responsable de la continuité de l'existence des hommes. Notons aussi que les deux premiers vers placent de part et d'autre de la césure les verbes conjugués à des temps du passé. Le premier est au passé simple et le second à l'imparfait. Malgré qu'aucune explication, autre que grammaticale, ne peut expliquer le choix de l'auteur, ceci nous mène cependant à porter une attention particulière à l'utilisation, dans le dernier vers, du verbe « rêver ». L'utilisation de l'imparfait dans la conjugaison du verbe « rêver » souligne ici la répétition dans le passé, l'habitude. Lozeau, par le biais de ce « premier qui vit chez nous trembler l'épi », présente ce rêve souhaité par les partisans de l'idéologie nationaliste d'avoir « un infini de champs à contempler ». On renvoie donc à l'idée du nationalisme catholique dont nous avons traité dans la première partie qui propose aux Canadiens français d'occuper le plus large territoire possible. Lozeau présente ce rêve comme un élément qui se transmet des ancêtres les plus lointains jusqu'aux hommes d'aujourd'hui, comme un élément fondateur de ce que doit être tout individu se reconnaissant dans la figure de Louis Hébert.

Dans le premier tercet, Lozeau poursuit ses références au célèbre ancêtre en le qualifiant de « beau défricheur héroïque et fidèle ». Ce qu'il faut cependant noter, c'est la présence à la fin du premier hémistiche du deuxième vers du mot « glèbe ». Cette référence rappelle l'importance de la terre dans le monde paysan et réitère la vision, partagée par le clergé catholique, que le paysan appartient à la terre et non l'inverse comme plusieurs de nos contemporains le conçoivent aujourd'hui.

La dernière strophe renchérit sur la chaîne de substantifs qui qualifient Louis Hébert avec l'utilisation du syntagme « moissonneur de pain ». L'auteur modifie le rythme régulier du poème dans les derniers vers. Il commence ce phénomène en plaçant, dans le second hémistiche du premier vers, un complément du nom, « de pain », qui appartient sémantiquement au premier hémistiche et ensuite en introduisant, dans ce même deuxième hémistiche, le début d'une subordonnée relative, « qui fit la race », qui rejette elle-même la fin de sa structure, « si forte », dans le vers suivant. Ce jeu sur le rythme permet à l'auteur de mettre l'accent sur l'enjambement « [s]i forte » qui débute le deuxième vers de la strophe et ajoute ainsi à l'importance de la force transmise à la race canadienne par ses ancêtres. L'auteur place avant la césure, dans ce second vers de la dernière strophe, le mot outil « malgré » sur lequel il est difficile de mettre l'emphase et on en vient à porter une attention plus importante au deuxième hémistiche de ce vers : « la force du vainqueur ». Lozeau réfère ici à la Conquête, à la défaite des Français (les vaincus) en Nouvelle-France et à la victoire des Anglais (les vainqueurs). Il reconnaît ainsi la force de l'Empire britannique, mais celui-ci ne devient pas l'objet d'admiration du poète. Malgré cette force, la race canadienne-française, et son incarnation à travers la figure de Louis Hébert, ne s'avère jamais vaincue car « [n]ul de la plie au joug et rien de la terrasse ! ». On comprend donc que le titre du poème « indique le thème du poème, mais non plus l'objet de sa description¹⁰⁰ », comme le dit Claude Filteau à propos d'un autre poème de Lozeau. Louis Hébert est ici idéalisé et renvoie à l'image que les Canadiens français voudraient avoir d'eux-mêmes. Car soulignons que dans le poème, aucun élément ne nous permet de savoir qui est « l'Ancêtre » décrit. Donc, le titre, une figure historique, devient l'élément de sens principal pour comprendre tout le sens du poème et ainsi découvrir, à travers les traits

¹⁰⁰ Claude Filteau, *Poétique de la modernité*, Montréal, L'Hexagone, 1994, coll. « Essais littéraires », p. 83.

que Lozeau donne à Louis Hébert, l'incarnation du paysan canadien-français selon l'idéologie nationaliste catholique.

3.3 La figure du résistant

Le dernier point dont allons traiter dans ce chapitre, la figure du résistant, se coordonne autant avec la dimension linguistique de la nation qu'avec celle de sa dimension religieuse. Il s'agit tout d'abord d'observer que la défense de la langue française joue avec les années, pour Albert Lozeau, un rôle de plus en plus important dans sa poésie. Nous pouvons d'ailleurs nous questionner à savoir si Lozeau ne voit pas dans la résistance française lors de la Première Guerre mondiale, la France étant la mère patrie des Canadiens français, un miroir de la situation des Canadiens français en Amérique du Nord : une nation assiégée par un peuple barbare (ici, les Allemands et, là, les Anglais). Il se lance donc dans la rédaction de nombreux poèmes qu'il réunit dans un recueil, *Lauriers et feuilles d'érable*, qu'il qualifiera lui-même d'« œuvre de circonstance » (p. 22).

Ces circonstances, la Première Guerre mondiale, amènent Lozeau à rédiger une série de poèmes utilisant de grandes figures historiques représentant la résistance de francophones face à l'ennemi non francophone. Dans le sonnet « France éternelle » (p. 266), Lozeau présente sa perspective sur l'histoire des nations. Voyons les deux derniers tercets du poème :

Des anciens aux nouveaux la chaîne se renoue;
Chacun de tes enfants au pays se dévoue;
S'il tombe, il meurt ainsi que Turenne ou Bayard !

Au passé, par le sang, le présent se rattache,
Et le même héros, sous un autre étendard,
Lutte d'un cœur égal, sans reproche et sans tache !

Au cœur de cet extrait se découvrent les figures de Turenne et de Bayard. Le premier, Henri de La Tour d'Auvergne, est vicomte de Turenne et défendit la France au milieu du dix-septième siècle. Le second, Pierre Terrail, est seigneur de Bayard et représente, sous François 1^{er}, la quintessence de la chevalerie française. Ces deux figures sont introduites dans le troisième vers du premier tercet. Elles forment l'entièreté du second hémistiche de l'alexandrin et sont mises en valeur par l'utilisation à la césure, à la fin du premier hémistiche, d'un mot outil, l'adverbe « ainsi », qu'il est difficile d'accentuer dans le contexte. Ainsi, le syntagme « il meurt ainsi » nécessite son complément pour prendre tout son sens. Donc, en plaçant ces deux personnages historiques en fin de strophe, on accentue leur importance dans la symbolique du poème.

Plus que cela, le dernier tercet rattache le présent et le passé, non pas par la langue ou le drapeau, mais « par le sang ». Lozeau, en organisant son premier vers autour de cette locution mise en apposition, attire l'attention sur cet élément et permet à celui-ci de s'associer avec une locution mis en relief dans le second vers « sous un autre étendard ». On peut, ici, se demander quelle nation partage avec la France un sang commun, mais lutte sous un autre drapeau. Le dernier tercet porterait-il sur les Canadiens français qui luttent « d'un cœur égal » en Europe ? On peut se poser la question. Cependant, l'influence de ces figures historiques sur les poèmes de Lozeau, et en particulier sur le jeu de mise en valeur du couple fond/forme, fait peu de doute.

L'exemple le plus important de l'utilisation d'un personnage historique se découvre dans la figure de Jeanne d'Arc. Surnommée la Pucelle d'Orléans, elle mène les troupes françaises à plusieurs victoires sur les Anglais au cours de la Guerre de Cent Ans et elle permet au roi Charles VII de se faire couronner, et ainsi de se faire légitimer

par Dieu, dans la cathédrale de Reims. Plusieurs raisons peuvent expliquer son emploi par Lozeau. Tout d'abord, son mythe possède une dimension religieuse : elle est appelée par Dieu. Deuxièmement, son histoire : elle se bat contre les Anglais. Lozeau trouve dans cette figure, qui fut trahie par une partie des Français, les Bourguignons (à l'époque, la Bourgogne ne fait pas partie de la France et elle est alliée des Anglais), l'écho historique de sa vision du Canada. Rappelons que l'idéologie nationaliste catholique stipule que les Canadiens français ont une mission en terre d'Amérique : évangéliser et occuper le territoire. Pour cela, ils doivent défendre leur langue face aux anglophones et, plus important encore, défendre leur religion face aux habitants de confession protestante. Dans cette perspective, Jeanne d'Arc représente un excellent modèle pour les Canadiens. Lozeau fait donc appel à cette figure en plus d'une occasion. Il l'utilise pour encourager les soldats « qui repren[ent] l'Alsace et la Lorraine » dans un poème comme « Vers l'Alsace » (p. 267) et pour encourager tous les Français qui vaincront « par la force et la foi » et « [p]ar la protection de Jeanne la Lorraine » dans « Certitude » (p. 277). Lozeau l'utilise également comme « symbole de la France chrétienne combattant pour le bon droit » (p. 275) dans « Aux Français » (p. 274). Elle représente le cœur saint de la France qui « a lavé ses fautes dans son sang ! » et qui a mérité « par ta foi la victoire éternelle ! ». Un poème, cependant, est à part. Dans celui-ci, Albert Lozeau emploie différemment la figure de Jeanne d'Arc. Voyons ce poème intitulé « Le don des morts » (p. 275) :

Soleil de France, que fais-tu de tous ces corps
 Qui dorment par milliers sous la terre chérie ?
 -- Je mêle leur poussière au sol de la Patrie,
 Pour que les blés futurs rendent le sang des morts !

Pour que dans leurs travaux, leurs rêves, leurs efforts,
 Ayant mangé du pain sacré, race aguerrie,
 Les hommes qui naîtront après l'âpre tuerie
 Se révèlent plus grands et se montrent plus forts !

-- Et Toi, Jeanne, là-haut, que fais-tu de leurs âmes ?
 -- Pour éclairer les temps, je les transmue en flammes
 Qui brillent sur le monde ainsi qu'un firmament !

Et j'en ferai passer la divine lumière
 Dans tous les yeux humains, de paupière en paupière,
 Et tous les cœurs français, inextinguiblement !

Le poème, un sonnet constitué d'alexandrins, s'articule autour de deux questions. La première s'adresse au « Soleil de France » et la seconde à une certaine « Jeanne ». La première question ainsi que sa réponse forment les deux quatrains du poème. Lozeau débute son poème en s'adressant directement à son interlocuteur le « Soleil de France ». Difficile de savoir de qui il s'agit : s'adresse-t-il à un haut dirigeant (on pense immédiatement à Louis XIV, le Roi-Soleil) ? S'adresse-t-il à Dieu (celui qui nous observe du haut des cieux) ? Ou s'adresse-t-il tout simplement au soleil (astre céleste ou divinité païenne) ? Lozeau, probablement, renvoie à tous ces référents à la fois et donne à son poème un ton religieux sans toutefois accentuer la dimension catholique de sa pensée.

Dans le premier vers du premier quatrain, Lozeau positionne à la césure le mot « que », difficilement accentuable, ce qui amène le lecteur à hésiter lors de sa lecture : doit-il faire une seule pause à la virgule, et ainsi produire une lecture syntagmatique, ou faire une pause à la virgule et à la césure ? Cette hésitation force le lecteur à effectuer deux lectures distinctes : une lecture syntagmatique et une lecture syllabique. Elle renvoie en outre à l'hésitation de l'auteur qui pose la question à ce « Soleil de France » que nous avons tenté de définir dans le paragraphe précédent. Les tirets qui commencent le troisième vers illustrent la prise de parole de « l'autre » auquel l'auteur

s'adresse. Deux éléments issus, à nouveau, du nationalisme catholique sont à souligner : l'importance de la terre et l'importance du sacré.

Le premier élément apparaît une première fois à la fin du vers trois, lorsque Lozeau mentionne le « sol de la Patrie ». Sa position en fin de vers, tout d'abord, accentue son importance et, au point de vue du sens, l'auteur souligne ainsi la relation entre le sujet de la question, « tous ces corps [q]ui dorment par milliers », et le complément qui forme le second hémistiche de la réponse. De plus, Lozeau accentue cette portée, encore une fois, par l'utilisation de la majuscule, un peu comme nous l'avons vu précédemment, lors de l'écriture du mot « Patrie ». Ces deux facteurs illustrent toute la valeur que le lecteur doit accorder au syntagme « au sol de la Patrie » et ainsi organiser les autres éléments de sens du poème autour de cette idée. Cette idée centrale se retrouve d'ailleurs dès le vers suivant, le quatrième, lorsque l'auteur associe le « sang des morts » aux « blés futurs ». Métaphore des hommes futurs ou réflexion sur la générosité de la nature, cette image ancre à nouveau le concept clé du nationalisme catholique qui associe l'homme à sa terre. L'auteur file même la métaphore un peu plus loin, lors du second quatrain, alors que les « hommes qui naîtront après l'âpre tuerie » doivent avoir « mangé du pain sacré » afin de devenir « plus grands » et « plus forts ». On passe par le cycle de la vie agricole où chacun a son rôle : du soleil à la terre (part de la nature et de Dieu) et des blés jusqu'au pain (part de l'homme).

Les deux tercets, formant les dernières strophes du poème, portent ensuite sur le second élément du nationalisme que Lozeau développe : le sacré. Commençons nos remarques par l'utilisation du tiret. Celui-ci illustre d'abord que ce n'est pas l'auteur qui parle, sinon nous aurions un tiret en début du poème. De plus, personne n'assume

clairement la seconde question puisque la personne qui parle est soit le « Soleil de France », dans un tel cas un nouveau tiret n'aurait pas été nécessaire, soit une autre personne qui n'est pas, ici, nommée.

Ce premier vers s'adresse à une certaine « Jeanne » qui réside « là-haut » et à qui l'on demande ce qu'elle fait des âmes des morts. Le premier hémistiche de l'alexandrin propose un rythme très rapide constitué de trois éléments de deux syllabes au centre desquelles l'on retrouve ce nom féminin, Jeanne, mis en apposition. Cette Jeanne fait évidemment référence à Jeanne d'Arc : elle est la patronne de la France chrétienne, elle représente une figure de la résistance française face à l'envahisseur. Deux éléments sont à souligner. Tout d'abord, le tutoiement utilisé dans la première partie de l'hémistiche sous-entend que celui qui pose la question et cette « Jeanne » sont, du point de vue de la hiérarchie sociale, du même niveau ou, du moins, qu'ils sont familiers. Ensuite, l'utilisation de la majuscule sur le « Toi », jumelée avec la mise en apposition, qui souligne l'importance de cette même personne. Ainsi, l'emploi de cette figure historique influence tout le reste du poème. D'abord sémantiquement, par l'utilisation d'un mot « transmue » qui évoque l'alchimie, science associée au Moyen-âge et par des mots référant au feu comme « flammes », « brillent » et « lumière », ce qui renvoie à la manière dont on a tué Jeanne d'Arc (elle a été brûlée vive). Il est aussi possible de voir ces mots associés aux flammes comme une référence à la « lumière divine ». Lozeau ne limite pas nécessairement ses champs sémantiques à un seul sens et l'on peut aisément croire qu'il le construit afin justement de produire cette double référence à des idées du sacré : Jeanne d'Arc et la religion.

Il est important ici de faire remarquer que l'auteur demande à une femme ce qui advient de l'âme des morts. Habituellement, le clergé catholique associe ce travail à des hommes, Saint-Pierre étant la personne la plus citée. Lozeau, en employant une figure féminine, déroge au principe catholique selon lequel les femmes ne doivent pas participer aux emplois les plus importants. Sous l'influence de la modernité et d'un certain libéralisme canadien, il modifie, quoique légèrement, la vision que l'on avait de la femme. Est-ce parce que l'action se déroule en France, où Jeanne d'Arc est idolâtrée, que Lozeau se donne ainsi la permission de modifier sa vision du monde ?

Le poème se termine sur une référence à la langue. Jeanne d'Arc répond à la question, qui demande ce qu'elle fait des âmes, en insinuant qu'elle utilise ces mêmes âmes comme une source pour éclairer le monde. Ainsi, elle nous dit que l'histoire et la mémoire associées à toutes ces âmes influenceront le monde et plus particulièrement « tous les cœurs français ». Le poème ne se termine donc pas sur une référence aux Français uniquement, puisque Lozeau n'utilise pas la majuscule, il renvoie plutôt à tous les hommes et femmes qui parlent le français.

Donc, même si le sujet du poème porte sur les morts en terre de France, Lozeau insère , en partie par l'utilisation de la figure historique de Jeanne d'Arc, dans son poème les trois principales notions du nationalisme catholique canadien-français : l'importance de la terre, la religion catholique et la langue française. De plus, inspiré par des idées issues de la modernité du libéralisme canadien, il modifie partiellement la doxa conservatrice en utilisant la figure d'une femme dans un contexte habituellement réservé aux hommes. Lozeau, influencé par les idéologies de son temps, insuffle à son poème une dimension sociale ne se limitant pas au service d'un seul point de vue.

Pour tout écrivain de tendance nationaliste, l'histoire et ses grandes figures composent un ensemble essentiel de thématiques. Ces références permettent à l'auteur d'effectuer deux opérations littéraires importantes : illustrer par le passé un souci contemporain et replacer une question contemporaine dans une vision diachronique de l'Histoire.

Dans un premier temps, les références à l'histoire permettent à un auteur de parler de personnages historiques appartenant au passé tout en sous-entendant, à un second niveau de compréhension, des soucis contemporains. C'est la technique que de grands auteurs français comme Racine et Corneille, en situant leurs pièces dans l'Empire romain, ont utilisée. Lozeau fait de même lorsqu'il évoque Louis Hébert ou Dollard-des-Ormeaux. En utilisant des personnages mythiques que ses contemporains connaissent, il parvient à exprimer les questionnements de la société de son temps sans avoir à reprendre les dogmes idéologiques en vogue. Il peut ainsi rattacher la résistance de Madeleine de Verchères à la sauvegarde de la langue française alors que la jeune fille ne se défendait nullement face à des Anglais.

Deuxièmement, ces références à des personnages importants replacent dans un contexte historique plus large des idées contemporaines. Elles permettent à Lozeau de se retrouver dans les premiers défricheurs et les premiers cultivateurs du Québec. Ainsi, les nouvelles générations d'urbains ne doivent pas, selon l'auteur, oublier qu'ils appartiennent à un peuple issu des campagnes et des forêts, un peuple qui est fortement associé à la terre. Ensuite, ces références permettent également à Lozeau de remonter plus loin dans le passé et de rappeler qu'à l'origine, les Canadiens français sont de souche française, que non seulement ils sont un peuple jeune qui se retrouve dans

l'occupation d'un nouveau territoire, l'Amérique, mais qu'également ils peuvent revendiquer une parenté avec la France et sa longue histoire.

Tous ces éléments servent le travail de Lozeau et organisent une écriture cherchant la résistance du peuple canadien-français face à ses différents ennemis. En employant, par exemple, la figure de Jeanne d'Arc, le poète parvient à traiter des trois principaux éléments du nationalisme canadien-français : la résistance face à la langue anglaise, la résistance face au protestantisme, la résistance face à une histoire que les Canadiens français ne peuvent partager avec les autres communautés du Canada. De plus, cette figure historique permet à Lozeau d'aborder, quoique de manière très brève, la place de la femme dans la société canadienne et donc de se distancer des conservateurs aux idées très arrêtées, pensons à Jules-Paul Tardivel, qui peuplent les organisations catholiques du Québec.

Lozeau emploie donc l'histoire comme un moyen de faire un compromis entre certaines de ses idées. Si on oppose habituellement le conservatisme des catholiques canadiens-français au libéralisme des Canadiens de langue anglaise, Lozeau refuse cette vision réductrice et manichéenne. Il tentera de poser différemment la question, en plaçant les catholiques dans un univers plus large qui, sans remettre en question les grandes valeurs du catholicisme québécois, peut s'associer, grâce une langue commune, aux valeurs plus démocratiques et individuelles de la société moderne, que nous partageons avec la France, la Belgique et la Suisse.

CONCLUSION

Trop souvent, nous avons lu qu'Albert Lozeau n'était qu'un poète reclus, qu'il était épris de religion et qu'il se limitait à écrire des odes à Dieu ou des poèmes d'amour. Nous avons tenté dans ce mémoire de corriger quelque peu l'opinion, déjà changeante grâce aux récents travaux de Michel Lemaire et de Pierre Nepveu, sur le poète montréalais. Loin de nous l'idée de prétendre que Lozeau n'a pas fait dans un certain sentimentalisme : ses poèmes d'amour et la publication récente de sa correspondance le prouvent aisément. Notre objectif était plutôt de démontrer que son travail poétique s'accorde avec les forces idéologiques de la période qui couvre les années 1896 à 1924.

Dans une première partie, nous avons tenté de brosser un portrait des idéologies du tournant du vingtième siècle. D'abord, dans le premier chapitre, en analysant le pays dans son entier : le Canada. Nous avons remarqué, qu'au niveau national, le libéralisme domine. Wilfrid Laurier en est la meilleure incarnation. Deux éléments ont influencé Lozeau : l'ouverture sur le monde et l'utilisation du compromis.

Dans un second chapitre, nous avons abordé la société québécoise. Dans la province de Québec, l'idéologie dominante est le nationalisme catholique et Henri

Bourassa en est son plus célèbre défenseur. Cette idéologie s'articule autour de trois éléments : la langue française, la religion catholique et l'histoire nationale.

Dans le chapitre trois, nous nous sommes demandé comment le milieu montréalais subissait ces différentes idéologies. Par l'étude du réseau social de l'École littéraire de Montréal, nous avons tenté de montrer comment tous les membres de la société montréalaise sont interconnectés autour d'organisations et lieux de publication. Trois caractéristiques étaient à retenir :

1. Tout le monde se connaît;
2. L'individualisme prend de plus en plus d'importance dans la vie des gens;
3. Les femmes commencent à prendre une place dans la société.

Ainsi, Lozeau était influencé par plusieurs idées. La société doit être vue comme la stratification de nombreuses idéologies, toutes dominantes dans une sphère, un lieu et un moment bien particulier. Lozeau a tenté, sans doute un peu malgré lui, de rendre en poésie les divers éléments et messages que la société de son époque lui envoyait par ses lectures et ses rencontres.

Dans une seconde partie, nous avons montré l'impact de l'idéologie dominante de la période dans la poésie lozéenne, c'est-à-dire le nationalisme. Lozeau, en effet, est un nationaliste qui se découvre avec les années et bien que lui-même ait nuancé l'importance de son implication littéraire lors de la Première Guerre mondiale, par la publication de son recueil *Lauriers et feuilles d'érable*, son écriture ne laisse aucun doute en ce qui concerne ses positions idéologiques. Le nationalisme de Lozeau repose, comme l'idéologie dominante du Canada français, sur trois éléments : la religion, la langue et une

histoire commune. Ces éléments ont donc fait l'objet des trois chapitres de la seconde partie de notre mémoire.

Afin de parfaire notre étude, nous aimerions ajouter quelques brefs commentaires sur les différents textes en prose de Lozeau qui nous sont parvenus. La différence de forme a une très grande incidence sur les sujets traités pour l'auteur montréalais. Dans les trois recueils *Les Billets du soir*, l'utilisation du champ lexical-sémantique de la religion change donc complètement. Avec le billet, on passe à un style familier, ce qui ne correspond pas, selon l'auteur, au domaine plus sérieux de la religion. Lozeau croit sincèrement que l'on ne peut pas discuter sur le ton banal de la conversation de choses sérieuses. Il préfère donc ne pas aborder ce sujet en prose. Si plusieurs éléments renvoient à l'imaginaire chrétien dans les trois séries de billets, on ne reconnaît dans aucun de ceux-ci une dominance du discours sur la religion catholique.

Les Billets du soir comportent également quelques références à la langue française et à l'Histoire. Dans un billet intitulé « Du français ! », Lozeau discute avec un ami d'un éloge de la langue française que ce dernier a composé en prose. On revisite à travers ce texte rapporté tous les lieux communs entourant la langue française que Lozeau a utilisés dans sa poésie. En voici un cours extrait :

O belle, ô pure, ô noble, ô délectable langue française ! Dieu qui aime les Français et par lesquels ses desseins s'accomplissent, leur a mis dans la bouche, en témoignage de leur mission sublime, le parler le plus suave, le plus doux, le plus fin, le plus fort, le plus touchant qui ait jamais chanté sur des lèvres humaines¹⁰¹.

Le billet est constitué d'une longue énumération hyperbolique des qualités de la langue française. Lozeau présente la force inhérente de la langue pour ensuite visiter son

¹⁰¹ Albert Lozeau, *Billets du soir*, Le Devoir, Montréal, 1911, p. 9.

histoire avec les figures de Roland, Jeanne d'Arc et Du Guesclin. Le texte en prose, avant de se terminer sur un ton plus personnel où l'auteur jure de défendre sa langue contre toutes les menaces, culmine encore une fois dans l'association entre la langue française et la religion catholique avec un « Langue pieuse : “ Notre Père qui êtes aux cieux... ” cela ne se dit bien qu'en français, et avec un air de vérité plus évidente¹⁰² ».

Si Jacques Lambert a montré dans son étude que Lozeau le poète n'était pas isolé des institutions littéraires de son époque, et si Michel Lemaire a bien illustré que la poésie lozéenne, particulièrement sa versification, est travaillée par le discours social, nous espérons que notre travail participe à colmater la brèche entre ces deux approches et qu'il montre que le travail poétique d'Albert Lozeau, ses forces et ses faiblesses, s'élaborent sous l'influence des idéologies dominantes de son époque. Cette brève étude sur le travail poétique de Lozeau nous permet de conclure que les poèmes de ce poète montréalais, trop souvent qualifié de solitaire, regorgent de références au discours social de l'époque. Le nationalisme catholique les nourrit et le libéralisme canadien les nuance ce qui fait de l'œuvre poétique de Lozeau un portrait idéologique de la société montréalaise, sans doute plus juste, que ce que l'on retrouve dans certains livres d'histoire.

¹⁰² Albert Lozeau, *Billets du soir*, Le Devoir, Montréal, 1911, p. 11.

Bibliographie

1- Œuvres à l'étude

LOZEAU, Albert, *L'Âme solitaire*, Montréal, [s.é.], 1925, 252 p.

LOZEAU, Albert, *Œuvres poétiques complètes*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 688 p.

2- Articles et ouvrages sur Albert Lozeau

DUGAS Marcel, « Sur M. Lozeau », *L'Action*, 18 mai 1912, p. 1.

GALLÈZE, Englebert, « Albert Lozeau », *Les soirées de l'École Littéraire de Montréal*, Montréal, [s.é.], 1925, p. 25-28.

HALDEN, Charles ab her, « M. Albert Lozeau », *Nouvelles études de littérature canadienne-française*, Paris, F.R. de Rudeval, 1907, coll. « Bibliothèque canadienne », p. 321-328.

LAMBERT, Jacques, « La séduction du temps intérieur: trajet d'Albert Lozeau jusqu'à *L'âme solitaire* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1994, 390 f.

LEMAIRE, Michel, « Le rythme dans la poésie d'Albert Lozeau. Contribution à l'étude du vers régulier symboliste », *Voix et images*, n° 65, hiver 1997, p. 355 -375.

LEMAIRE, Michel, « Quelques poèmes retrouvés d'Albert Lozeau », *Liberté*, n° 238, août 1998, p. 80-98.

LEMAIRE, Michel, « Albert Lozeau et le symbolisme », *La Vie culturelle à Montréal vers 1900*, Montréal, Les Éditions Fides et la Bibliothèque nationale du Québec, 2005, p. 207-222.

MARGERIE, Yves de, *Albert Lozeau*, Ottawa, Fides, coll. « Classiques canadiens », 1958, 96 p.

MARGERIE, Yves de, « Albert Lozeau et L'École littéraire de Montréal », *Archives des lettres canadiennes tome II : L'École littéraire de Montréal*, Ottawa, Fides, 1963, p. 212-254.

MARCOTTE, Gilles, « Poètes de la solitude. Alfred Garneau et Albert Lozeau », *Une littérature qui se fait*, Montréal, HMH, 1968, 293 p.

MARCOTTE, Gilles, *Une Littérature qui se fait*, Montréal, HMH, 1968, p. 93.

RUFIANGE Madelon, « Albert Lozeau intime », *Le Devoir*, 6 juin 1931, p. 1.

SYLVESTRE, Guy, « Albert Lozeau », *Anthologie de la poésie canadienne-française*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1966, p. 75.

3- Ouvrages théoriques et méthodologiques

ANGENOT, Marc, *Le cru et le faisandé. Sexe, discours social et littérature à la belle époque*. Belgique, Éditions LABOR, coll. « Archives du Futur », 1986, 202 p.

ANGENOT, Marc, *1889. Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, coll. « L'univers des discours », 1989, 1167 p.

ANGENOT, Marc, « Pour une théorie du discours social : problématique d'une recherche en cours », *Littérature et société*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, p. 368-369.

AQUIEN, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le livre de poche », 1993, 345 p.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1968, coll. « Tel », 559 p.

BERGEZ, Daniel, Violaine GÉRAUD et Jean-Jacques ROBRIEUX, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994, 234 p.

BEAUSOLEIL, Claude, *Le motif de l'identité dans la poésie québécoise*, Ottawa, Estuaire, 1996, 262 p.

BIRON, Michel, « Sociocritique et poésie: perspectives théoriques », *Littérature et société*, Montréal, VLB Éditeur, 1994, p. 348-366.

DESSONS, Gérard et Henri MESCHONNIC, *Traité du rythme*, Paris, Dunod, coll. « Lettres supérieures », 1998, 242 p.

DUMONT, François, *La poésie québécoise*, Montréal, Les Éditions du Boréal, coll. « Boréal express », 1999, 127 p.

DUROCHER, René, Paul-André LINTÉAU et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise (1867-1929)*, tome 1, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1989, 758 p.

FILTEAU, Claude, *Poétique de la modernité*, Montréal, L'Hexagone, 1994, coll. « Essais littéraires », 382 p.

GARDES-TAMINE, Joëlle et Jean MOLINO, *Introduction à l'analyse de la poésie. 1- Vers et figures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 245 p.

HAYWARD, Annette, *Le conflit entre régionalistes et exotiques au Québec (1900-1920)*, Montréal, thèse de doctorat, Université McGill, 1980, 1046 f.

HÉBERT, Pierre, *Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié 1625-1919*, Montréal, Éditions Fides, 1997, 290 p.

LAHAISE, Robert, *Canada-Québec entrouverture au monde 1896-1914*, Outremont, Lanctôt Éditeur, coll. « L'histoire au présent », 2002, 258 p.

LAURIER, Wilfrid, *Discours à l'étranger et au Canada*, Montréal, Beauchemin, 1909, 472 p.

LEMIRE, Maurice et Denis SAINT-JACQUES dir., *La vie littéraire au Québec, tome V, 1895-1918*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 2005, 680 p.

LEMIRE, Maurice, *Introduction à la littérature québécoise (1900-1939)*, Montréal, Éditions Fides, 1981, 171 p.

LAROSE, Wilfrid, *Variétés canadiennes*, Imp. de l'institution des sourds-muets, Montréal, 1898, 286p.

MARCOTTE, Gilles, *La prose de Rimbaud*, Montréal, Les Éditions Primeur, 1983, 163 p.

MONIÈRE, Denis, *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Québec/Amérique, Montréal, 1977, 381 p.

POPOVIC, Pierre, *La contradiction du poème: poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953*. Candiac, Les Éditions Balzac, coll. « L'Univers des discours », 1992, 457 p.

SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1948, 374 p.

TOURATIER, Christian, *La sémantique*, Paris, Armand Colin/HER, 2000, 191 p.

4- Autres

AMBERT, Jean-Jacques, «Promenade en Amérique. La Nouvelle Angleterre et la Nouvelle-France», dans *Revue des Deux Mondes*, vol. 17, 15 janv. 1853, p. 292-319.

AUBIN, Napoléon, « Anglomanie », *Le fantasque*, Montréal, 18 novembre 1848, p. 150.

BEAUPRÉ, E., « Plan de colonisation », *Le Semeur*, mars 1908, p. 213.

BÉGIN, Joseph, *Le 20^{ème} anniversaire de « La Croix »*, La Croix, 17 mars 1923, p.1.

BERGERON, Gérard *Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient...*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, 183 p.

BOURASSA, Henri, *Le Devoir, ses origines, sa naissance, son esprit : discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", le 3 février 1930*, 1930, 33 p.

BOURASSA, Henri, *Femmes-hommes ou hommes et femmes ?*, Montréal, imprimé au *Devoir*, 1925, 83 p.

BOURASSA, Henri, *La langue gardienne de la foi*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1918, 84 p.

BOURASSA, Henri, *Le Pape arbitre de la paix*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1918, 169 p.

BOURASSA, Henri, *Le problème de l'Empire*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1916, 44 p.

BOURASSA, Henri, *Syndicats nationaux ou internationaux ?*, Montréal, Imprimé au *Devoir*, 1919, 46 p.

BOURDIEU, Pierre, *Actes de la Recherche en sciences sociales*, « Le capital social », Paris, 1980, n° 31, 96 p.

COUTURE, François et Pierre RAJOTTE, « L'École littéraire de Montréal et ses mythes » *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, p. 163-183

CHARBONNEAU, Jean, *L'École littéraire de Montréal*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 319 p.

ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL, *Les Soirées de L'École littéraire de Montréal : proses et vers*, Montréal, École littéraire, 1925, 342 p.

ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL, *Les Soirées du Château Ramezay*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1900, 402 p.

FÈVRE, Justin, *Vie et travaux de J.-P. Tardivel*, Paris, Arthur Savaète, éditeur, 1906, 245 p.

GARON, Yves, *Louis Dantin, sa vie, son œuvre*. Mémoire, Université Laval, Québec, juillet 1957, 641 p.

GILL, Charles, *Poésies complètes* (préface d'Albert Lozeau), Montréal, HMH, 1997, coll. « Les cahiers du Québec », 283 p.

GILL, Charles, *Correspondance*, Montréal, Éditions Parti pris, 1969, 245 p.

HENRI, Paul « Silence coupable », *L'Action catholique*, 30 juin 1920, p. 3.

LOZEAU, Albert, *Billets du soir*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1911, 125 p.

LOZEAU, Albert, *Billets du soir (Nouvelle Série)*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1912, 128 p.

LOZEAU, Albert, *Billets du soir (Troisième série)*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1918. 128 p.

UN AMI DU PEUPLE, « éditorial », *La Minerve*, Montréal, vol. XXXIX, 2 juillet 1867, p. 2.

WYCZYNSKI, Paul, *L'École littéraire de Montréal*, Montréal et Paris, Fides, 1963, 381 p.

5- Sites Internet

CITÉ DU VATICAN http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_15051891_rerum-novarum_fr.html], (page consultée le 10 septembre 2008).

CITÉ DU VATICAN http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18840420_humanum-genus_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).

CITÉ DU VATICAN http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_01111885_immortale-dei_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).

CITÉ DU VATICAN http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18840420_humanum-genus_fr.html (page consultée le 10 septembre 2008).